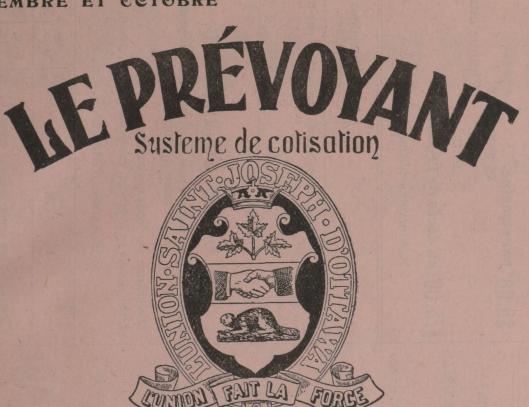
1904.



· C'Union Saint Joseph d'Ottawa ·

LE CONSEIL EXÉCUTIF.

Président-d'Honneur.—Mgr. L'Archevêquej. T. Duhamel.
Chapelain-Général.—Monsignor J. O. Routhier, Vicaire-Général.
President-Général. O. Durocher, Ecr., Ex-Maire, Ottawa
ter Vice-Président-Général. Dr J. A St. Denis, Montreal.
2me Vice-Président-Général. Révd. J. Chatelain, Thurso.
Directeur-Général. Le Chevalier F. R. E. Campeau, Ottawa.
Chancelier-Suprême. A. L. Pinard, Marchand-Epicier, Ottawa.
Censeur-Suprême. A. Allard, Négociant en Gros, Ottawa.
Contrôleur-Supérieur. A. E. Brunet, Courtier, Montréal.
Tresorier-Supérieur. L. A. E. St. Pierre, Comp., Banque Nationale, Ottawa.
Receveur-Général. S C. Larose, Bureau des Bois de la Couronne, Ottawa.
Medecin-Général. R. Chevrier, M.D., 168 Avenue Daly, Ottawa.
Greffier-General. A. Dostaler, Officier, Travaux Publics, Ottawa.
Sergent d Armes. Alb. Boulet, Québec.

CONSEIL JUDICIAIRE.

Président. A. L. PINARD, Ottawa.

Chanceliers Supérieurs. D. Danis, Cornwall, C. S. O. BOUDREAULT, Ottawa, Révd. P. S. Hudon, Rockland, G. W. Séguin, Ottawa.

CONSEIL FINANCIER.

President. A. ALLARD, Ottawa.

Censeurs Supérieurs. G. L. FINK, Ottawa, J. S. TETREAULT, N. P., Sherbrooke, T. Rochon, Clarence Creek, ART. CARON, Hull.

BUREAU MEDICAL.

President. R. Chevrier, M.D., Ottawa, J. A. Duhamel, Montiéal, P. H. Bedard, Québec.

AUDITEURS SUPERIEURS.

J. N. RATTEY et J. F. H. LAPERRIÈRE, Ottawa.

ORGANISATEUR EN CHEF.

G. J. TESSIER, Ottawa.

AVISEURS LÉGAUX.

N. A. Belcourt, C.R., M.P. Ottawa. D. Danis, Magistrat, Cornwall, C. B. Major, Procureur pour la Province de Québec.

SIEGE PRINCIPAL, No. 325 Rue Dalhousie, Ottawa. PHONE 625

NOTE. - Il n'y a aucun frais d'administration.

\$100. | \$200

LA GAISSE DE SEGOURS D BÉNÉFICES EN MALADIE.	\$5.00 par semaine, 15 semaines.	\$75.00 au décés de l'épouse. HONORAIRES D'ADMISSION \$1.00.	AGE. Contributions mensuelles.	15 à 39 ans, les deux inclusivemt 50 centins par me 40 à 44 55 55 75 75	La Gaisse Douaipière E. Pour les deux sexes mais particulièrement pour	Assurance au décès seulement. Admission de 15 à 53 ans, les deux inclusivement. Honoraires n'Admission. \$2.00.	AGE.	FS & 23 ans, les deux inclusivement. FS & 29 FS & 39 FS & 39 FS & 44 FS & 49 FS & 45 FS &
s à cette Caisse. et des Bons Mutuels sont déposés à la caisse sociale. LE BON MUTUEL.	CLASSE ORDINAIRE.	LES DEUX SEXES ADMISSION, \$3.00.	Quelque soit le montant du Bon BENEFICES.	Trol \$ 50 Par année pendant \$3,000 \$200 \$200 \$200 \$200 \$200 \$200 \$200 \$200 \$3,000 \$200			police; ou \$ 750 \$ 50 is et \$ 50 en in in it is	\$2,250 \$150 g g et \$3,000 \$200 p g et REMARQUES — Les Po utuels, excepté ceux n, peuvent être admis Secours D.
LA CAISSE SOCIALE.—Garanties particulières à cette (20 par cent des contributions mensuelles des porteurs de Bons Conjoints et des Bons nesserve Fiduciaire pour la garantie exclusive de la caisse sociale. LE BON CONJOINT. LE BON CONJOINT.	CLASSE ORDINEIRE.	tions.	BÉNEFICES. Fin Maladie: En Maladie:	Thyalidite: \$750 \$5.00 Thyalidite: And Semaine And	Au décès d'épouse:	A 65 ans révolus:	\$ 750 \$2.50 Par semaine jusqu'à il 42 I	(a) Les contrib de celles de \$1,500, pour le Bon de \$3,0
20 par cent	Contributions mensuelles.	AGE. \$1 ans a \$1 19 1 20 1	22 1 23 1 24 1 25 1	30 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	de \$3,000,33	nod 91 mog 728 8 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	ичичичи

res mais particulièrement pour le

Chaque année,

Me Prévoyant Rulletin Officiel De L'Union Saint-Joseph L'Union Saint-Joseph

LXX.

SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1904.

Abonnement, \$1.00 par an



MGR J. THOS. DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa, Président Honoraire de la Société.

LA DERNIERE SESSION

Ses Travaux, Son Importance, Nouveaux Officiers Supérieurs.

La Session du Conseil Fédéral de 1904 fera certainement époque dans les annales de l'Union St. Joseph d'Ottawa.

Depuis la réorganisation de la Société en 1894, ce fut la Session la plus importante et jamais, depuis cette époque, il ne s'était présenté à l'étude des Conseillers des mesures d'un caractère aussi sérieux, d'une portée aussi grande sur l'avenir de la Société.

Et c'est notre bonheur de pouvoir dire que toutes ces grandes questions, que tous ces difficiles problèmes ont été réglés à l'amiable et dans le plus grand intérêt des progrès futurs de notre association.

Les Conseillers ont fait leur devoir. Ils se sont acquittés consciencieusement de la mission dont ils avaient été chargés par leurs Conseils, assistant ponctuellement et régulièrement aux séances, et envisageant toutes les questions au point de vue de l'intérêt général des sociétaires.

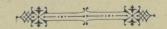
L'harmonie la plus constante a caractérisé les discussions. Un grand sens pratique les a dirigées du premier au dernier jour. Nous avons rarement vu autant de travail se faire en si peu de temps. Il nous a été donné d'assister à plusieurs assemblées de ce genre et nous nous enorgueillissons de pouvoir dire qu'aucune ne dépassait la nôtre en décorum, en zèle, en assiduité et en qualifications.

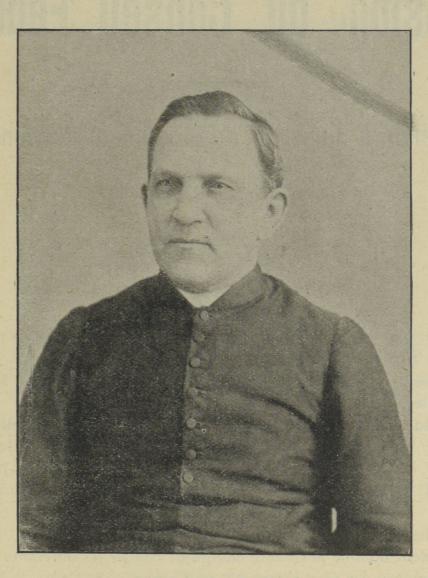
Nous devons des compliments aux différents Comités qui ont fait de la bonne besogne et qui l'ont faite promptement. Leur travail a facilité et simplifié le travail de la Session.

Entr'autres importants problèmes qui ont été approfondis et résolus, nous nous contenterons de mentionner le changement de nom de la Société, la création des Conseils de District et l'extension de notre champ de propagande.

L'élection des officiers a été le digne couronnement de ces quelques jours de délibérations. Les Conseillers ont manifesté leur confiance dans les anciens directeurs en les maintenant encore presque tous à leur poste respectif. Ils ont cru bon d'ajouter un peu de sang nouveau parmi les officiers supérieurs et des noms comme celui du Rvd. J. Chatelain, le populaire curé de Thurso, A. E. Brunet, courtier de Montréal, J. S. Tétreault, notaire de Sherbrooke, sont de superbes acquisitions pour n'importe quelle association.

Somme toute cette Session, à nos yeux, marque une ère entièrement nouvelle dans la marche en avant de la Société qui s'appellera demain l'Union St. Joseph du Canada.





MGR J. O. ROUTHIER, Chapelain Général de la Société.

QUATRIEME

Session du Conseil Fédéral

Tenue à Montréal au Monument National

Les 20, 21, 22, 23 et 24 aout.

Samedi, le 20 aout 1904.

Première séance, Samedi, le 20 Août 1904, à neuf heures p.m., sous la présidence du Président Général, Monsieur Olivier Durocher.

M. le Président nomme le Comité de Créances comme suit : MM. A. Dostaler, A. Boulet, J. G. Tessier et F. X. Talbot.

On procède à l'appel des Conseillers Législatifs. Les Conseillers suivants sont absents: MM. A. A. Taillon, L'abbé Chatelain, C. S. O. Boudreault, T. Rochon, J. N. A. Houde, N. Fink, J. O. Dubois, P. de Varennes, J. N. Legault, T. Séguin, T. Magnan, J. Gagnon, J. Blanchard, L'abbé Chénard et A. Pérodeau.

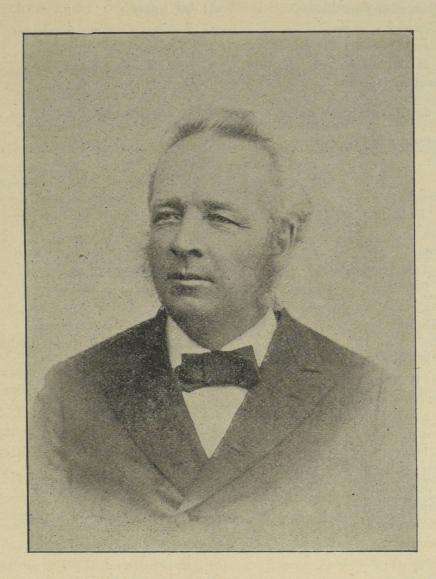
Le premier Vice-Président au fauteuil.

Le Président nomme le Comité chargé de choisir les différents comités. Ce comité est composé des Conseillers Allard, Campeau, St Denis, P. H. A. Caron, Hudon, Tétrault et Dr Chevrier.

Le Chancelier Suprême remplace le Président au fauteuil. Le Président reprend son siège. Il annonce le programme de demain. Puis la séance est ajournée à demain soir à huit heures.

Dimanche, le 21 aout 1904.

La séance s'ouvre à 8.34, p.m., sous la présidence du Président Général. La prière d'ouverture est faite par M. l'abbé Hudon.



M. O. DUROCHER, Président Général.

Liste des Conseillers Présents à la dernière Session

Le Comité de Créance siège et la présence des membres des Conseils Supérieur, Judiciaire et Financier est enrégistrée comme suit :

O. Durocher, Président Général
Rév. P. S. Hudon, Ier Vice Prés. Général
Dr J. A. St. Denis, 2èm Vice Président
F. R. E. Campeau, Directeur Général
A. L. Pinard, Chancelier Suprême
Albert Allard, Censeur do
L. A. E. St. Pierre, Trésorier Supérieur
Dr R. Chevrier, Médecin Général.
Alf. Dostaler, Greffier Général

H. Lacasse, Sergent-d'Armes
D. Danis, Chancelier Supérieur
Rév. J. Chatelain, do
C. S. O. Boudreault, do
G. W. Séguin, do
G. L. Fink, Censeur Supérieur
J. Rochon, do
L. Art, Caron. do

do

J. N. A. Houde.

Vaudreuil, J. N. Legault

Les lettres de Créance des Conseillers ci-dessous sont reçues et acceptées.

Ottawa, Alf. Laframboise, Olivier Paquette, A. McNicoll Hull, Chas. Roussel Rockland, Nap. Dehaitre Mattawa, N. Fink Amprior, O. Parent Clarence Creek, Télesphore Perrin L'Orignal, J. H. Proulx Joliette, J. O. Pagé Crysler, Joseph Dubois Embrun, S. Goulet Hawkesbury, F. X. Berthiaume Sturgeon Falls, J. E. Serré Plantagenet, Adolphus Gauthier Pointe Gatineau, C. O. Poirier Buckingham, Yvon Lamontagne Papineauville, P. Desvarennes N.-D. de la Salette, Rév. F. X. J. Lortie Sherbrooke, S. Tétreault Grand Mère, Joseph Dufresne Pembroke, A. Fortier Lefaivre, R. Gascon Shawenegan Falls, J. F. Plante Cornwall, J. E. Chevrier Rigaud, Isidore Bertrand Orléans, Rév. A. Motard Ville Marie, C. A. Dubé Québec, Albert Boulet St. Joachim, Francis Sylvestre Stony Point, P. H. Mailloux

Alfred, Louis Larocque Sault Ste. Marie, Alb. Desjardins Valleyfeild, Jos. Blanchard Maniwaki, Ernest S. Gauthier Montréal, J. A. Tanguay Belle Rivière, Jérôme Poisson Lambton, Pierre Morel St. Ephrem, J. A. Renault Coaticook, André Rousseau St. Romain, Rémi Campeau St. Isidore Prescott, Louis Leduc Janeville, J. Emond Montmagny, A. E. Michon St. Evariste, Majoric Bolduc St. Honoré, Jos. Genest Ste.-Anne, Prescott, Jos. Laferrière St. Alexis des Monts, Nap. St. Germain St. Hermas, H. P. Cyr Casselman, Ernest Chevrier St. Côme, Nap. Dumas St.-J.-Bte., Montréal, A. E. Brunet Coteau Station, Chs. Dumesil Ste. Philomène, A. Pratte St. Casimir, J. E. Douville St. Ours, Adélard Pérodeau Chicoutimi, J E. Dallaire Sudbury, J. R. Vincent Petit Métis, P. H. A. Caron Montréal, A. H. Tessier St.-J.-Bte. Ottawa, G. Tessier

On procède à l'appel des délégués qui n'avaient pas encore présenté leurs lettres de créance.

Les Conseillers suivants sont absents: MM. A A. Taillon, J. Dubois, J. Dufresne et l'abbé J. Chénard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour étant appelé: Lecture des procès verbaux de la dernière session.

Il est proposé par le Conseiller St. Denis, appuyé par le Conseiller Boudreault, que les procès verbaux de la dernière session soient reçus et considérés comme lus.—Adoptée.

X

Le comité chargé de nommer les différents comités présente le rapport suivant :

Au Président Général, aux Officiers et Membres du Conseil Fédéral:

Le Comité Spécial nommé par le Président Général pour préparer la composition des différents comités à l'honneur de faire le rapport suivant :—

Le comité décide d'abord l'opportunité de former sept comités qui seront chargés de leur besogne respective, tel que le Conseil Fédéral le jugera à propos.

Ces comités sont :

- 1. Le Comité Judiciaire.
- 2. Le Comité Financier.
- 3. Le Comité de Législation.
- 4. Le Comité de Propagande.
- 5. Le Comité de Requêtes et Appels.
- 6. Le Comité du Bien de l'Ordre.
- 7. Le Comité de Publicité.

Votre comité s'est efforcé de donner à chaque Conseiller sa part de travail à faire et autant que possible les Conseillers ont été placés sur les comités où leurs aptitudes pouvaient les appeler à rendre le plus de services.

Après avoir donné à cette question toutes l'attention qu'elle mérite, nous croyons devoir vous recommander les noms suivants par la composition des divers comités.

X

Comité Judiciaire. --MM. A. L. Pinard, F. R. E. Campeau, G. W. Séguin, C. S. O. Boudreault, D. Danis, A. Fortier, P. Morel, J. Genest, J. Laferrière, P. de Varennes, Jos. Dubois et O. Paquette.

X

Comité Financier.—MM. l'abbé Hudon, J. A. St. Denis, A. Allard, G. W. Séguin, L. A. E. St. Pierre, A. E. Brunet, l'abbé Motard, A. Desjardins, J. E. Serré, G. L. Fink, Arthur Caron, T. Rochon, Chs. Rousselle, L. Leduc, et A. H. Tessier.

X

Comité de Législation.—MM. l'abbé Chatelain, J. A. St. Denis, Dr R. Chevrier, J. S. Tétrault, C. S. O. Boudreault, J. N. Legault, J. Y. Lamontagne, Dr. C. A. Dubé, Nap. Fink, T. Perrin, A. McNîcol, J. E. Chevrier, H. Cyr, M. Bolduc, N. Dumas et O. Pagé.

X

Comité de Propagande.—MM. F.R.E. Campeau, l'abbé Lortie, J. A. Tanguay, P. H. A. Caron, A. E. Michon, J. G. Tessier, A. Boulet, J. Douville, S. Goulet, J. H. Proulx, E. Gauthier, J. Emond, F. Sylvestre, L. Larocque, G. Gagnon, J. Blanchard, J. N. A. Houde et André Rousseau.

Comité de Requêtes et Appels. -MM. J. R. Vincent, A. Laframboise, J. Poisson, J. F. Plante, Is. Bertrand, J. Dufresne, R. Gascon, Uldéric Séguin et H. Lacasse.

X

Comité du Bien de l'Ordre.—MM. O. Durocher, A. Dostaler, l'abbé Motard, J. A. Renaud, F. X. Berthiaume, C. O. Poirier, N. St. Germain, M. Pérodeau, A. Pratte, N. Dehaître, Ernest Chevrier, P. H. Mailloux et l'abbé Chénard.

X

Comité de Publicité.—MM. J. E. Dallaire, O. Parent, C. S. O. Boudreault, Ad. Gauthier, M. Dumesnil, T. Magnan et R. Campeau.

X

Dans l'espérance que cette sélection du personnel de chaque comité soit satisfaisante aux membres du Conseil Fédéral et en vous remerciant de la confiance qui nous a été accordée, nous avons l'honneur d'être

Vos respectueux,

P. S. Hudon, Ptre, Président. R. Chevrier, M.D., Secrétaire.

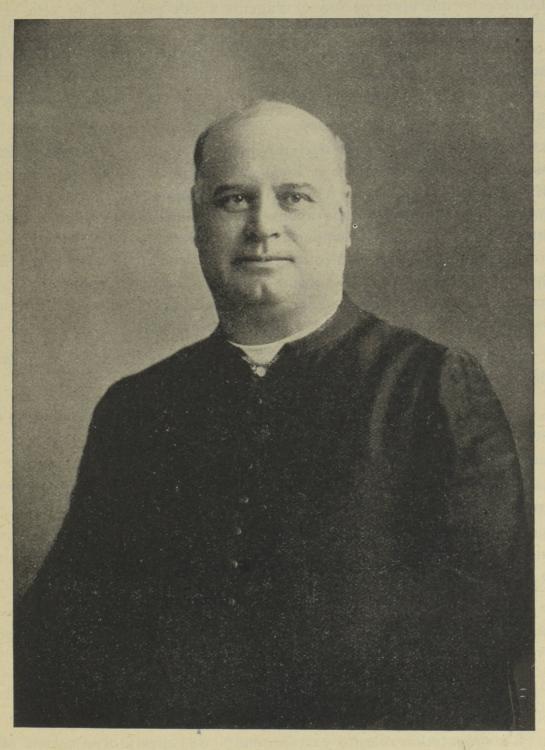
Proposé par le Conseiller Tétreault, appuyé par le Conseiller Dubé, que le rapport du comité soit adopté. Adopté.

Le Président Général lit ensuite son adresse :

ADRESSE PRESIDENTIELLE.

Messieurs les Officiers et Membres du Conseil Fédéral:

- 1. Le premier devoir qui m'incombe est de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier cordialement de votre empressement à vous rendre à cette Session pour délibérer et travailler aux meilleurs intérêts de l'Union dont nous sommes si fiers.
- 2. Je constate avec plaisir la présence d'un nombre considérable de représentants envoyés par les conseils et les bureaux créés durant la vacance. Le concours de ces nouveaux délégués, ainsi que celui des autres conseillers dont je suis heureux de saluer le retour, nous seront précieux dans la discussion des mesures importantes qui vous seront soumises.
- 3. Comme par le passé nous avons l'insigne honneur de voir sièger sur les bancs de ce Conseil Fédéral, plusieurs membres distingués de notre clergé. Nous sommes très honorés de les voir s'unir à nous pour l'avancement d'une institution qui s'enorgueillit d'être canadienne-française et catholique.
- 4. Grâce au choix judicieux fait par les membres du dernier Conseil Fédéral, nous avons l'honneur et le plaisir de nous réunir dans la métropole commerciale du Canada. Les représentants de cette grande ville se sont alors engagés à fournir un contingent considérable de membres, et ils ont noblement rempli leurs promesses. Qu'ils veuillent accepter nos plus chaudes félicitations



REV. J. CHATELAIN, 2nd Vice-Président Général.

pour le travail accompli. Nous espérons qu'ils continueront dans cette bonne voie.

- 5. Vous apprendrez avec plaisir que notre propagande a donné des résultats inespérés et que notre personnel d'agents a fait preuve d'un zèle et d'un dévouement infatigables. L'effectif de l'association est maintenant plus de 11,000 membres au lieu de 5,000 qu'il était à la dernière Session. C'est grâce au travail ardu et persévérant qui a été fait, de même qu'à la faveur et l'enthousiasme avec lesquels l'Union a été accueillie partout où ses émissaires se sont présentés.
- 6. Je ne puis m'abstenir de déclarer que j'ai toujours reçu dans l'exercice de mes fonctions, l'appui sincère et loyal des membres du Conseil Supérieur, de l'Exécutif et des Conseils Judiciaire et Financier. Avec le précieux concours de leurs lumières, nous avons pu obtenir les magnifiques résultats démontrés dans les différents rapports et mémoires qui vous seront soumis. Remerciements et félicitations à tous ceux qui ont contribué à ces succès inouïs dans les annales des sociétés de secours mutuels. Remerciements aux Conseils Locaux pour leur empressement à se rendre aux ordres et désirs de l'Exécutif et pour leur active coopération dans l'œuvre de recrutement.
- 7. Les travaux confiés aux officiers élus à la dernière Session ont été accomplis, nous l'espérons, à la satisfaction de tous.
- 8. Nous avons reçu depuis la dernière Session 7,773 demandes d'admission.

La moyenne d'âge actuelle des membres est de 31 ans.

La moyenne des décès par 1,000 membres s'est maintenue à cinq : percentage très bas, dû à l'accroissement extraordinaire de l'effectif.

Il est nécessaire qu'il soit continué dans l'avenir. N'ous n'entretenons pas de doute qu'il le sera, puisque le recrutement actuel se fait dans la proportion de 500 nouveaux membres par mois.

- 9. Comme vous le verrez les frais d'administration et de propagande ont éte maintenus au plus bas chiffre possible, et nous comparons favorablement sous ce rapport avec toute autre institution active du même genre.
- 10. Nous avons établi depuis la dernière session 41 Conseils et 111 Bureaux de perception, portant le nombre à plus de deux cents.
- 11. L'augmentation récente extraordinaire de l'effectif de la société nécessite des changements constitutionels afin de faciliter les travaux dont vous chargerez vos nouveaux Directeurs.

Vous serez appelés à discuter certaines propositions nouvelles et des amendements dont vous trouverez la teneur dans le Prévoyant.

12. L'effectif excédant maintenant 10,000 membres, il est urgent de créer des Conseils de District, et de leur donner des attributions et des devoirs dans le rouage de l'administration. Ceci est impératif en vue de la représentation au Conseil Fédéral qui ne peut dépasser le nombre de 100 tel que stipulé par le Code.

Ces Conseils de District deviendront de puissants auxiliaires dans la propagande. De plus ils auront une certaine autonomie, jouiront de certains privilèges dont ils sauront sans doute apprécier la valeur.

- 13. Les articles touchant la caisse fiduciaire devront aussi être amendés de façon à simplifier la comptabilité et améliorer la situation de cette caisse.
- 14. Je recommanderais l'adoption de mesures pour étendre sans délai nos opérations au Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard où il y a un groupe d'au-delà de 150,000 acadiens, nos frères par le sang et les traditions. Aussi au Manitoba et dans le Nord-Ouest où nos compatriotes seraient heureux de s'agréger à une association oû l'on parle la langue des aïeux et où l'on prie le Dieu de Jacques Cartier et de Champlain. Il y a là un champ d'opérations très fertile à exploiter.
- ger le nom de la Société en celui de L'Union ST-Joseph du Canada. Vous comprenez que l'Union St-Joseph d'Ottawa a cessé depuis longtemps d'être une association purement locale, que bien qu'elle ait vu le jour à Ottawa, elle a dû son dévelopement et sa prospérité au concours généreux de nos compatriotes établis dans les deux provinces, depuis les grands lacs jusqu'à l'embouchure de notre majestueux St-Laurent. Avec ses 11,000 membres, ses 210 groupes épars notre société est de fait l'Union St-Joseph du Canada. Nous voulons pour elle un nouveau baptême afin de lui donner un nom plus en rapport avec ses désirs et ses aspirations.
- 16. Nous suggérons aussi comme moyen d'unir les membres plus étroitement entre eux l'adoption d'un mot de passe et d'un signe de ralliement quelconque tel que la chose existe dans plusieurs autres sociétés catholiques.
- 17. Nous demandons un crédit de \$10,000 pour l'agrandissement et l'amélioration des édifices de la Société à Ottawa. Ces travaux sont d'urgence au point de vue de l'hygiène et pour donner plus d'espace pour les bureaux. Ils sont nécessités par l'accroissement des affaires et du personnel. Il est aussi nécessaire d'avoir des salles publiques pour l'accommodation des sociétés et des institutions qui sont nos locataires. Les plans et devis vous seront soumis. Nous devons avoir à cœur et tenir à honneur de posséder au siège principal des édifices dignes de nous et que nous serons fiers de faire visiter par nos frères lorsqu'ils viendront à la Capitale.
- 18. Je désire que vous vous pénétriez bien de l'importance des travaux qui vous seront soumis. J'espère que vous les discuterez avec calme et que vous éviterez les personnalités et les froissements. Vous aurez surtout et toujours en vue les meilleurs intérêts de la Société qui sont en même temps les vôtres.
 - 19. Inutile de faire l'historique de ce qui s'est opéré depuis la dernière

Session. Les rapports des différents Conseils et des officiers contiennent tous les détails dont vous avez besoin.

- Nous nous sommes efforcés de le rendre aussi intéressant que possible en y insérant des rapports et des chiffres et en publiant des articles de fonds. J'invite les membres à lire attentivement LE PRÉVOYANT. Ils y trouveront une foule de renseignements et se rendront compte des progrès graduels de notre Société. Nous recommandons de plus la création d'un comité permanent de publicité devant s'occuper de réclames, d'annonces, des impressions et autres choses y ayant rapport.
- 21. Nous offrons à sa Grâce Mgr l'Archevêque Duhamel, Président d'Honneur, et à Mgr J. O. Routhier, le digne et zélé Chapelain Général, nos plus sincères remerciements pour l'encouragement constant qu'ils nous ont donné.
- 22. Nous ne devons pas oublier nos frères et les épouses des frères défunts. Selon l'habitude nous offrirons durant cette Session nos prières à Dieu en assistant à un service de requiem chanté à leur intention.
- 23. Nous avons besoin de vos lumières et de votre expérience, et j'espère que tous vous ne les ménagerez pas. Vous assisterez ponctuellement aux sèances, toujours animés du désir d'accomplir la plus grande somme de bien pour l'Union Saint-Joseph.
- 24. Les officiers et les membres des différents Conseils élus à la dernière Session vous remettent leurs mandats, confiants d'avoir rempli fidèlement leurs devoirs. J'espère que le choix des officiers que vous ferez pour le prochain terme sera aussi judicieux que par le passé. Vous nommerez sans doute des hommes éclairés, dévoués, et sincèrement résolus de conduire les affaires avec prudence, énergie et l'économie nécessaire, tout en ne négligeant pas de-prendre les moyens de promouvoir l'avancement et la prospérité de l'association.

l'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

OLIVIER DUROCHER.

Président Général.

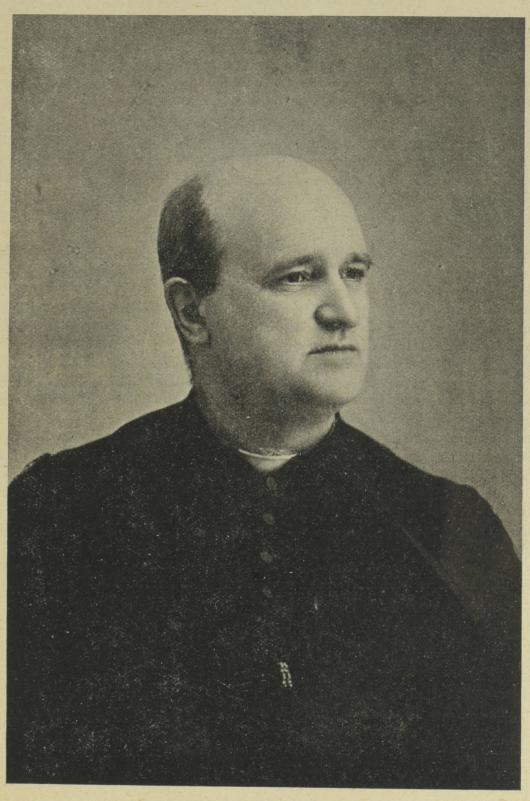
Sur motion, les clauses 1 à 11 inclusivement de l'addresse sont adoptées. Sur motion du Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Chatelain, les clauses 12 et 16 sont référées au Comité du Bien de l'Ordre.

Proposé par le Conseiller St Pierre, appuyé par le Conseiller Brunet, que les clauses 13 et 17 soient renvoyées au Comité de Finance. Adopté.

Proposé par le Conseiller P. H. A. Caron, appuyé par le Conseiller Parent, que la clause 14 soit renvoyée au Comité de Propagande. Adopté.

Proposé par le Conseiller Lamontagne, appuyé par le Conseiller G. W. Séguin, que la clause 15 soit renvoyée au Comité de Législation. Adopté.

Proposé par le Conseiller McNicoll, appuyé par le Conseiller Boudreault, que la clause 20 soit renvoyée au Comité de Publicité. Adopté.



M. LE CHANOINE P. C. AUCLAIR, Curé de St. Jean-Baptiste, Montréal.

Proposè par le Conseiller Dubé, appuyé par le Conseiller Laferrière, que les clauses 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24, soient adoptées. Adopté.

X

Le Receveur Général fait ensuite lecture de son rapport :

RAPPORT DU RECEVEUR GENERAL.

Au Président Général, aux Officiers et Membres du Conseil Fédéral:

Messieurs,—Lors de la dernière Session à Rockland en 1902, en vous faisant mon rapport sur le travail de bureau fait dans mon département, j'exprimais le vœu de voir se doubler pour la Session actuelle, le nombre de membres et le nombre de bureaux.

Je suis heureux de constater que ce résultat est atteint.

Le nombre des Conseils a augmenté de 39 à 80.

Les bureaux de perception de 59 qu'ils étaient sont aujourd'hui au nombre de 170, et nos membres ont augmenté de 5,748, soit une augmentation virtuelle du double.

Nous comptons donc à ce jour-80 Conseils, 170 Bureaux de perception et 11,205 membres. Il vous est facile de concevoir le travail énorme que nécessite, au bureau central, l'administration d'une aussi considérable besogne.

Vous constaterez par les rapports financiers que le chiffre d'affaires pour les deux ans à atteint un quart de million et si vous considérez que cette énorme somme est perçue par montants de un à deux dollars vous avouerez que ce n'est pas une comptabilité facile.

Les rapports financiers et les divers états que les Auditeurs ont attachés à leur rapport et dont vous avez chacun une copie, vous donnent tous les détails que nous avons cru devoir vous intéresser et que nous avons tenu à vous donner, en dépit de la somme de travail que cela exigeait.

Je suis heureux de voir que pour la plupart, les Receveurs et Percepteurs font leur possible pour faire leur devoir convenablement et nous faciliter la tâche au Bureau Central.

Cependant je dois constater avec regret que malgré des avertissements répétés un certain nombre se rendent coupables de beaucoup de négligence dans la manière de faire leurs rapports.

Je tiens à insister sur l'absolue nécessité pour les Officiers des Conseils et des Bureaux

de remplir en entier toutes les formules fournies par l'Exécutif.

Les points suivants sont d'importance première et j'attire tout particulièrement l'attention des Conseillers sur ces devoirs des Receveurs à qui vous voudrez bien les expliquer clairement.

Les rapports doivent être rendus à Ottawa pour le 20 de chaque mois.

Les feuilles de reçus doivent toujours être envoyées entières, y compris le talon,

Les reçus doivent porter la date exacte et véritable à laquelle le paiement est fait par le membre.

La formule No 6 doit être remplie et envoyée avec le rapport chaque mois.

Le numéro de police et le folio doivent être insérés sur les reçus.

Le grand total des feuilles doit toujours correspondre avec le total de la formule No 6.

Je crois devoir vous communiquer la satisfaction que j'éprouve de la manière dont le Sous Receveur et les employés qui sont sous ma chargé ont rempli leurs devoirs. Ils ont fait tout en leur pouvoir pour me seconder dans mon travail et me rendre la tâche facile.

Le tout humblement soumis,

S. C. Larose, Receveur Général.

Proposé par le Conseiller Boulet, appuyé par le Conseiller Houde, que le rapport du Receveur Général soit renvoyé au Comité de Finance. Adopté.

Le rapport des Auditeurs est maintenant présenté:

RAPPORT DES AUDITEURS

Au Président Général, aux Officiers et Membres du Conseil Fédéral.

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport financier de l'Union St. Joseph d'Ottawa pour le terme du 1er. Juillet 1902 au 30 Juin 1904. Nous avons examiné les différents rapports, pièces, documents et nous avons trouvé le tout exact.

Nous désirons attirer votre attention sur la négligence des Conseils et Bureaux de Perception à envoyer leurs rapports aux époques indiquées par le Code; le même retard se produit pour les remises. Que cela arrive de temps à autre, il n'y aurait rien à dire mais presque tous les mois, c'est trop souvent. Sous les circonstances, il est difficile de faire l'ouvrage à temps et de publier les rapports régulièrement. Nous avons même demandé à l'Exécutif d'imposer les pénalités prévues par le Code.

En ce qui concerne les prêts et placements, l'Exécutif a consulté l'Aviseur légal à Ottawa sur la légalité des débentures avant de les acheter. Les hypothèques ont été préparées par l'Aviseur légal.

Nous avons le 17 août 1904 de concert avec le Censeur Suprême, Monsieur Allard, vérifié les débentures, hypothèques, documents etc, déposés dans la voûte de sûreté de la Toronto General Trusts Corporation et nous avons trouvé les montants prêtés mentionnés dans le Bilan, en plus, \$10,000.00 de débentures de Ste Cunégonde achetées depuis le premier Juillet.

De concert, avec l'Exécutif et le Comptable, nous nous sommes efforcés de perfectionner notre comptabilité et de simplifier l'ouvrage.

Nous nous ferons un plaisir en même temps qu'un devoir de donner tous autres renseignements que les Conseillers désireraient avoir.

Les différents tableaux accompagnent ce rapport.

J. N. RATTEY.
J. F. H. LAPERRIERE.

Auditeurs.

Annexe au Rapport des Auditeurs Supérieurs.

RECETTES - JUILLET 1902 à JUIN 1903.

Tableau No 4.

		1		-						The second second second		1	
Détails.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Total.
Caisse A "" B "" C "" E Administration Bon Conjoint Bon Mutuel Examens Codes et Certificats Insignes Transferts Contribution extra Loyers Intérêts Remboursement avances. Erreurs d'âge. Chèques annulés. Taxe d'eau. Taxe per Capita.	\$ c. 1352 05 672 80 670 97 339 15 10 35 40 00 2526 19 2546 19 201 50 16 00 4 00 9 00	\$ c. 1400 000 704 600 771 15 381 70 8 15 389 70 19 000 183 100 19 000 1750 46	\$ c. 1346 31 672 95 707 34 356 45 90 60 6659 06	\$ c. 1484 35 747 00 902 22 460 10 9 60 3 287 89 286 50 140 50 3 00 19 00	\$ c. 1372 81 60 831 60 831 60 831 60 831 60 831 60 831 60 831 60 831 60 831 60 831 60 831 60 831 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	\$ c. 1310 66 653 50 791 52 402 00 152 10 152 10 152 10 154 50 154 50 154 50 154 50 154 50 154 50 154 50 154 50 154 50 154 50 155 155 155 155 155 155 155 155 155	\$ c. 1701 76 859 00 914 39 467 60 11 45 115 10 376 49 445 50 228 00 48 0	\$ c. 1611 61 805 10 869 83 421 90 142 90 142 90 143 90 144 30 145 90 145 90 159 00 159 00	\$ c. 1538 91 765 40 1016 51 217 45 11 (5) 297 20 4406 97 313 44 586 50 6 50 6 50 6 50 81 00	\$ c. 1294 23 646 10 861 69 434 15 15 30 87 87 87 87 87 87 87 88 87 88 87 87 87	\$ c. 1354 63 675 40 802 41 411 35 252 90 252 90 25 250 00 279 25 26 00 2 2 50 00 9 00 9 00 9 00 9 00 9 00 9	\$ C. 1365 08 684 90 907 73 457 65 10 4783 70 30 00 10 50 4 00 4 00 4 11 4 00 10 50 4 11 10 50 4 11 10 50 4 11 10 50 4 11 10 50 4 11 10 50 6 10 6 10 6 10 6 10 6 10 6 10	\$, 5.070 45 8,564 75 10,047 36 5,070 45 136 60 1,733 10 43,188 93 3,615 35 2,619 70 1,09 00 1,109 06 1,109 06 1,10
										The state of the s			1



A. E. BRUNET, courtier, Montréal Contrôleur Supérieur.

	The Later	The sales	1786	100	150		124		100	1000		1000		100	C.Co.			200		
1	č	0 90															00 1	00 4	3 07	
Total,	49	15,710	13,722	2,000	2.40.1	80,107	5,960	7,559	4,890	386	54	9	306	2,511	016	39	II	11	50,693	
	;	73	02	051	55	07	56	50	50	95	00	50	00	109	98	75	00	:	24 1	
Juin	60	1277								131			6				11	:	5189	1
	;	13			200					00	50	:	00	41	50	41	:	:	72 1	
Mai.	60-	1309									4		6	0111	10	4			5233	
		54	46	35	60	49	52	50	20	00	50	50	00	50	86	35		0	54 1	-
Avril.	49	1195	1283	655	283	7349	609	655	412	34	9		6	12	21				3147	
ż		99	58	80	40	73	10	50	20	00	00	•	00		•	04		:	14	
Mars.	49	1266	1281	655	202	7526	548	642	260	38	3		6			2			13692	
7	i	23	70	20	70		54	00	50	50	50	00	00	00	00	73		00	63	
Fév	9	1319	1185	809	280	6662	547	522	516	21	2	2	121	150	75	4		11	12719	
	·	48	93			73				00	00	50	00	00/		56			184	
Jan.	69	1309	1039	528	275	7075	491	.336	176	17	00		6	100		3			12046	
C	·	11 40	30		90			+ 50			00	00 3	00 (08 6		-	3 21	
Dec	49	1337	3111	57	285	6501	50	56	282	7	-1	2			1)		-1	1188	
0 v.	·	67			70			00 4	01 ;		2 50			64		32	4.) 21	
Z	50	1380	11+0	586	22	6367		10	00	41	4		6	547		6			12439	
T,	·	80			800		-43		50	00	50	50	00 (72	00 0	35			55	7
Oct.	60	1362 679	1065	525	200	6022	464	219	309	7	4.		61	30	300			2	10510 27 10614 69 115:5 02 11707	
ot.		12 00	51		20		10	00	00	25	25		1. 67	87	505 00	44			0.5	
Sept.	69	1262	926	+95	260	5596	392	908	391	21	5		200	69	503	3			11515	在
it.	Ö	96			7 7 7		26		60	50	00		00		4	60		# ·	19	
Août.	69	1306	950	457	260	5306	351	841	413	01	3		6	1		4		***	10614	
et.	ö	47			90			00	00	50	20	50	00	00		85			27	7
Juillet	99	1383	951	486	276	5093	370	730	363	24	4		6	007		.2		1	1051	
24/24/2											200	i							Totaux	
				1		100		7											:	
ils.									ficat			ktra		7.	nts.		les.			
Détails					tion	int	[5]	:	erti			on ex			eme	age	nun	×	×	
			0	0 6	istra	onjo	utue	ens.	et (es.	erts	butic	6		Sinc	p s.	es a	sion	otau	
2		Caisse A	"	,,	Administration	Bon Conjoint	Bon Mutuel	Examens	Codes et Certificats	Insignes	Transferts	Contribution extra	Loyers	Intérêts	Remboursements	Erreurs d'age	Chèques annulés	Excursion	T	
1		Ca			Ac	Bc	Be	E	Co	In	II	Č,	Lo	In	R	E	C	E		

	*
0	•
-	
-)
1000	5
-	J
	٦
-	
1	
1	4
1000	Ď
A ITTIN	4
-	1
-	1
-	J
-	
-	
	1
-0	1
-61	v
	٥
0	ď
-	3
-)
-	1
C	3
TOOS	
-	4
-	
	4
4	-
-	
-	1
1	4
	-
	٦
_	1
-	1
-	1
1	1
T.T	1
I.T.	1
IT	1
TITI	THI
TITI	THI
TILL	O TITLE
TILL	0 111
TITIT	DITT O
TITIT	TIT OF
TILL RT	TITO
TITIT.	TITTO
TITIT.	TITO
TITIT.	TITO
TITIT.	THIO
DE ROTTRSES ITTLL	

Total.	12,618 34	10,365 23	1,725 00		1,050 00	4,062 02	4,927 30			100	757 91		9,116 53	32	06 9	39	3,332 40			466 99	452 15	4	988 25	25 00	57 00	157 24		26 90		300 00	68,0-4 Ka
Juin.	0	659 18		591 85		42+ 33	3 60		4 00			· w	96 8911			:	451 40			S	218 75	0		25 00				174 23			2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
Mai.	2643 67	601 14	-	586 80			709 13	1 65	4 75	154 93	3		989 92	1 52	:	187 78	- :			43 86					:	0 9	72 27	26 00	20 00	300 00	8200 01
Aviil.		1225 08	1127 00				11 65	10		272	100	84	1215 15	I			392	01 68		54 71						25					81 9208
Mars.	1859 46	1508 31				418 55		2 00	40	00		22	926	1						43 61						42 13	• • •	30			7530 00
Fév.	2189 01	11117		933	200	346			00 ;	747			614 56	3 17			430		7	3	7 80	:				22 63		1 43			7620 68
Jan.		1246 38	192 00				233	-	,	135	171		680 43			. (15 00		7	77						31 00		4 2			4210 08
Dec.	1310 00	713 53				308 33			9 70				520 02	:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::			C1	•	91	2						53		7			1748 85
Nov.		713 48		516 10		~ 1	25 65	0	7 35				574 54					∞	0	3	0 1	200	31 50		57 00	75	00 17	1			4788 55
oct.		881 04	360 00			251 00	00 7/7	9 +5	8 00	100 001		86 06	745 55		- (4 45	40 8			952 25				:				2005 53
Sept.	00 011	518 64	140 00	393 99		217 00	1 50	15 05	4 00	22 15		24 79	526 13							30 81								011			2671 78
Août.	00 005	713 66	284 00	515 08		176 40	613 /3	25		10 20		35 49	61 249.	2 00		150 00	761		1	24	11	10 90						50 6			4207 01
Juillet.	2459 50		00 00	338 39			33 78	8 43		75 20	100 00	34 18	482 53			α	15 00		3 00	30 89	7 80	20 00						00 /61			5137 47
Détails.	Decès A-C	Bénéfices malades B-D	Décès d'epouses, B-C	Bén. aux malades, B-C	Décès d'épouses, B-C	Calaires	Exa. ns medicaux	Nécessaires de Bureau.	Entretien des salles	Bulletin.	Frais de voyages	Dépots remboursés	Commission aux agents	Eclairage	Contributions memb. ages	Dixiemes de certificats	Téléphone	ıti	Divers	Frais de Port	Insignes	Amendiement	Session C. F. 1902.	Enregistrement d'Ontario.	Assurances	Chauffage.	I axe et eau.	Services légaux	Revision du Code	Avance	en estado de la composição de destado de la composição de

1000	•
	-
1004	
-	
-	
-	
-	
_	
	١.
	,
100	
A IUIN	
-	
-	
C)
-	
-	N.
1002	7
-	
	7
_	•
1/2	
1 .	
5	
-	
Contract of the last	
-	
-	
1	-
-	
1	1
LI	1
17	1
ILL	
ILL	
JILL	
JILL	
ULL	
ULL	
ULL	
TULLET	1111
TUILL	1110
TULL	1
- TULL	
- IUILL	
- TULL	
- TULL	
- IUILL	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
DEBOURSES - IUILL	

11	· ·	3333 333 335 335 335 335 335 335 335 33	000
Total.	€9	25,873 13,381 1,375 6,400 5,740 5,740 6,354 1,076 6,156 6,858 6,858 1,040	223
T		1, 6, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1,	Ι,
n.	5	74 000 000 000 000 000 000 000 0	. : 85
Juin	60	30266 795 50 50 50 50 50 636 636 636 636 636 636 636 636 636 63	62
	.:	0.0000000000000000000000000000000000000	95
Mai	60	500 954 754 1460 1460 1460 1500 1500 1500 175 175 175 175 175 175 175 175	15 67 107
	1 :	000 000 000 000 000 000 000 000	2 . 2
Avril.	9	505 1	21.
A			3 . 0
ars.	·		4 60
M	9	1100 1533 1046 2239 400 526 1071 20 1128 1128 1128 1132 604 604 1121 1131	
'>	0.0		00 8
Fév	9	2758 1232 300 1966 1975 300 4 + 4 4 + 4 4 + 4 1 15 1 15 1 10 3 5 3 5 3 5 3 6 4 + 4 4 + 4 4 + 4 4 + 4 4 + 4 5 3 5 6 6 6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	
1000 Mg	5	337	36
Jan	69	110 1394 222 681 222 681 1327 250 25 434 434 434 176 674 674 674 674 674 674 674	38:
	1 ;	600 600 600 600 600 600 600 600	00 : 22 : .
Déc	59	3100 832 75 75 11660 1330 1778 1778 147 1127 11907 1907 1907 1907 1907 1907 1907	85
	1	0 20 0 0 4 · 20 20 0 4 4 · 20 20 · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Nov.	5	000	15 8
			0 50
Oct.	S	978 26 630 57 378 00 686 12 200 00 501 03 690 55 1 92 1 92 1 92 1 1 92 1 1 92 1 1 92 1 1 38 1 38 1 38 1 38 1 38 1 38 1 38 1	0:10:
0	9	2978 1630 1378 1378 200 200 200 174 174 1000 1300 1300 1300 1300 1300 1300 130	1113
ot.	·	100 00 711 10 712 00 603 00 603 00 140 00 140 00 140 00 140 00 151 26 6 75 88 91 151 26 4 64 4 53 9 91 13 70 65 25 12 00 12 00 13 00 12 00 13 00 13 00 15 00 16 00 17 00 18 00 19 00 10	128 61
Sept.	50	100 7117 7105 7000 603 603 603 888 888 888 888 888 888 888 8	128 61
1	· ;	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	
Août.	59	7000 000 710 46 75 00 550 27 200 00 404 65 824 00 15 50 3 00 113 86 113 86 113 86 113 86 113 86 115 0 41 115 0 61 115 0	93 77
	1 3	The state of the s	
Juillet.	9	1000 000 774 81 75 00 850 50 614 82 350 00 350 00 1 00 1 00 1 100 00 1 100 00 2 45 1 100 00 2 45 1 100 00 2 45 1 100 00 2 45 1 100 00 1 100 00 2 100 00 2 100 00 2 100 00 3 100 00 3 100 00 4 100 00 6 10 00 6	122 82
1			::::
		Décès, A-C. Bén. aux malades, B-D. Décès d'épouses, B-D. Décès de membres, B-C. Bén. aux malades, B-C. Bén. aux malades, B-C. Bén. aux malades, B-C. Bén. aux malades, B-C. Salaires. Examens médicaux. Réparations. Nécessaires de Bureau. Entretien des salles. Bulletin. Frais de voyages. Commission aux agents. Cont. membres âgés. Cont. membres âgés. Cont. membres âgés. Dix:ème de certificats Cont. membres âgés. Téléphone. Frais de port Insignes. Ameublement Insignes. Ameublement Enregistrement d'Ontario.	Chauffage. Taxe et eau. mpressions et papeterie. ervice légaux
		alades, B-D. cembres, B-D. calades, B-C. couses, B-C. cedicaux. de Bureau es salles vages aux agents certificats certificats f pour cent. rantie nrt. nrt.	apet
Détails.		adees ses, mbr. mbr. mbr. mbr. mbr. mbr. mbr. ses, ses, sale, sal. sal. sal. sal. sal. sal. sal. sal.	et p
Dét		A-C Tx malades, defences, defences, defences, defences, defences, defences, defences alies	eau ons égar
		aux, A aux, ss d's d's d's d's d's d's d's d's d's	hauffageaxe et eaunpressions ervice légavance.
The state of		Décès, A-C. Bén. aux malades, B-D. Décès d'épouses, B-D. Décès dépouses, B-C. Bén. aux malades, B-C. Bén. aux malades, B-C. Bén. aux malades, B-C. Bén. aux malades, B-C. Salaires. Examens médicaux. Réparations. Nécessaires de Bureau. Entretien des salles. Bulletin. Frais de voyages. Commission aux agents. Eclairage. Cont. membres âgés. Dixième de certificats. Com. à 4 et 6 pour cent. Téléphone. Prime de garantie Divers Frais de port. Insignes. Ameublement.	Char mpr ervi van
17		пинини при при при при при при при при при пр	

DEBOURSES — JUILLET 1903 à JUIN 1904. — Suite.

								14		
1,	1 6	00	00	75 00	50	00	00	00	00	109
Total.	ن ج	9	6	75	7	2	00	00	50	0
oti	60	2		7	I	-	-	и,	IE	,28
										25
			-				-	-	1	1 10
	5	:		:	-:	:		:		131
Juin.							:		:	13
1	49	:		:	:			-:	:	1 82
			•	•			1	•	•	1 - 2
Mai.	· i			00		00				1 00
[ai				75	:	15		:		12
2	99	:	:	•	:			:	:	10
Avril.		•	-		0			-	•	
1	·	:		:	50			:		10
vri	10			:	12	:		:	:	56
A	3		:	:			:	:	:	22
	-	0	4	•			. 10	•		19
- 00	i	26 00			:		0	:	:	10
ar		26		:	:	:	13	:	:	88
Z				:	:	:		•	:	141
Fév. Mars	& c. & c. & c. & c.			1.			0	000		- 6
	·			:			0			2
,ev	40		:				5		:	43
T		- :		:	:	1				191
		-:				-:				1 4
	·	:	:					:	:	1 10
an	40					:		:	:	93
				:					•	19
Dec. Jan.							-		•	14
5	O		:	:	:	:		•	:	9
)e	50				:	1	:			175
			1:			*			:	127
Nov.			00 6				3 .		150 00	H
>	O		0	:		:			0	9
2	49		01						50	349
		:		:		:			-	36
				•	•		•	00		10
it.	3				:			50 00		+
Oct.	69	:	:	-	:			50		24
	49	:	:	:						11
3	:	-		7:	-	:	:			25
Sept.		1	:			:	-	:		
Se	49	-:		-					:	40
		:	:		:			:	:	9
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1	1.4	:	:			1:		7921 97 12885 25 6401 62 11244 15 9849 61 12775 64 6193 54 11643 29 11488 26 12256 31 10772 32 11813 15 125,280 60
oût		:						1		15
Ac	49			:		:				88
Juillet. Août.		1			:					1 _
1	;	1				:				16
lle	the sail					-	- "			1 2
Jui	49			:		:		:		192
		7	-	Remboursements,		***************************************				1
1			Files à journaux		Rétractation Fortier		Tiroirs de voûte	:	:	:
	1 -						3	:		
		ile			r.					:
		ica			tie			:		17.79
Détails.	TO A STATE OF	ed	UX.	nts	Or		9		:	13:
ta		m	Jai	nei	1 H		out			:
Dé		no	uri	sen.	101		VC		Typewriter	Totaux
1000		SSi	jo	urs	at	Plans	de	non	rite	taı
and the same of th		nis	7	00	act		rs	rsi	WI	0
	The second second									
		Commission médicale	es	m	tra	ans	-01	Excursion	be	

RÉSUMÉ DES RECETTES ET DÉBOURSÉS

1er Juillet 1902 au 30 Juin 1904.

RECETTES.

Caisse A	32,843	30
Caisse B	16,405	
Caisse C.	23,769	
Caisse D.	12,072	
Caisse E	394	
Administration (les 10 cents)	5,137	
Bon Conjoint.		
Bon Mutuel	9,575	
Examens Médicaux	12,882	
Codes et Certificats	7,510	
Insignes		
Transferts	495	
Contributions extra	95	
Loyers	671	
Intérêt	3,820	
Remboursements.		
	938	
Erreurs d'âge	93	
Chèques annulés.	12	50
Taxes d'eau	- 4	
Taxe per Capita	521	
Excursion à Casselman.	17	00
Total\$2		
10tal\$2	250,373	33
	And the Residence	-
DÉBOURSÉS.		
Décès, Caisses A et C	38,491	67
Rachat Caisse A	500	
Bénéfices aux malades, Caisses B et D		
	23,740	39
" décès d'épouse, Caisses B et D	23,746	
décès d'épouse, Caisses B et D. décès de membres, acompte Caisse Sociale.	3,100	00
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale	3,100	69
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale	3,100 21,017 22,648	00 69 59
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires.	3,100 21,017 22,648 3,890	00 69 59 00
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires.	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781	00 69 59 00 84
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281	00 69 59 00 84 95
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations.	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332	00 69 59 00 84 95 60
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97	00 69 59 00 84 95 60 91
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115	00 69 59 00 84 95 60 91
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage.	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage. Contributions des membres âgés.	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage. Contributions des membres âgés.	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage. Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22 03
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage. Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22 03 48
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie.	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190 70	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22 03 48 40
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie.	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190 70 215	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22 03 48 40 00
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie.	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190 70 215 83	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22 03 48 40 00
"décès d'épouse, Caisses B et D "décès de membres, acompte Caisse Sociale. "aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie. Divers Frais de port, (timbres, express, télégrammes, etc) Insignes	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190 70 215 83 1,307	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22 03 48 40 00 17 56
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie. Divers Frais de port, (timbres, express, télégrammes, etc) Insignes Ameublement	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 1,190 10,190 70 215 83 1,307 1.795	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22 03 44 00 17 56 51
décès de membres, acompte Caisse Sociale. décès de membres, acompte Caisse Sociale. décès d'épouses, Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage. Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie. Divers. Frais de port, (timbres, express, télégrammes, etc) Insignes Ameublement Avances pour frais de voyages	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190 70 215 83 1,307 1.795 169	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22 03 48 40 01 75 56
décès de membres, acompte Caisse Sociale. décès de membres, acompte Caisse Sociale. décès d'épouses, Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage. Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie. Divers. Frais de port, (timbres, express, télégrammes, etc) Insignes Ameublement Avances pour frais de voyages	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190 70 215 83 1,307 1.795 169 101	00 69 59 00 84 95 60 91 00 40 65 00 10 32 96 22 03 48 40 00 17 56 55 17 56 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage. Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie. Divers. Frais de port, (timbres, express, télégrammes, etc) Insignes Ameublement Avances pour frais de voyages Session du Conseil Eédéral 1902 Enregistrement d'Ontario.	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190 70 215 83 1,307 1.795 169 101 988	00 69 59 00 84 95 60 10 32 96 22 03 48 40 00 17 55 12 90 55 12 90 55 14 90 15 16 16 17 16 17 16 17 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16
décès d'épouse, Caisses B et D décès de nembres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires. Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage. Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie. Divers. Frais de port, (timbres, express, télégrammes, etc) Insignes Ameublement Avances pour frais de voyages Session du Conseil Eédéral 1902 Enregistrement d'Ontario. Assurances	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190 70 215 83 1,307 1.795 169 101 988 50	00 69 59 00 84 95 60 40 65 00 10 32 96 22 03 48 40 00 17 55 1 29 05 25 00
décès d'épouse, Caisses B et D décès de membres, acompte Caisse Sociale. aux malades, acompte Caisse Sociale décès d'épouses, Caisse Sociale Salaires Examens Médicaux Réparations. Nécessaires de Bureau Entretien des Salles Bulletin Frais de voyages Audition Remboursement de dépôts aux aspirants refusés Commissions aux agents pour admission de membres Eclairage. Contributions des membres âgés. Un-dixième de certificats aux membres âgés Commission 4% et 6% aux Conseils Locaux et aux Percepteurs Téléphone. Primes de garantie. Divers. Frais de port, (timbres, express, télégrammes, etc) Insignes Ameublement Avances pour frais de voyages Session du Conseil Eédéral 1902	3,100 21,017 22,648 3,890 9,781 15,281 332 97 115 4,003 1,834 800 2,329 25,273 63 23 1,190 10,190 70 215 83 1,307 1.795 169 101 988	00 69 59 00 84 95 60 10 32 96 22 03 48 40 00 17 55 12 29 05 22 00 00



G. L. FINK, Censeur Supérieur.



G. W. SEGUIN, Censeur Supérieur.

DÊBOURSÉS-Suite.

Taxes et eau	. 283	16
Impressions et papeterie	. 2,127	89
Services légaux	. 46	00
Révision du Code	. 50	00
Avances	500	00
Commission médicale	. 26	00
Files pour journaux	. 9	00
Remboursement re Paradis	. 75	00
Rétractation Jérome Fortier	. 12	50
Plans pour Construction	. 15	00
Tiroir de voûte	. 18	00
Excursion à Casselman	. 50	00
Typewriter	. 150	00
Secours aux incendiés de St-Jean Baptiste	. 22	86
		-
Total	\$193,315	16
Montant déboursé pour prêts et débentures	\$63,456	20
	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	Chin dilli

X

AVANCES AUX MEMBRES AGES.

30 Juin 1904.

Noms.	Résidence.	Intérêt.	Contributions.	Capital.	Total.
Bouvrette, Chas		7 50	64.07	500 00	507 50
Beauchamp Amable Champoux, Jean-Baptiste.		7 98	64 37	200 00	72 35 210 12
Caillé, Hyacinthe, père		72 96		300 00	372 96
Danis, Joseph-I.		16 00		800 00	816 00
Désilets, André	Ottawa	31 10		300 00	331 10
Desjardins, S		3 00		300 00	303 00
Grison Louis A		1 50		300 00	301 50
Laberge, O		15 01		75 00	90 01
Robert, Pierre, père		36 60		200 00	236 60
Rocque, L. A	Ottawa	3 00		100 00	103 00
Sauriol, François	Ottawa	177 43		400 00	577 43
		\$382 20	\$64 37	\$3,475 00	\$3,921 57

BILAN-LE 30 JUIN 1904.

ACTIF.

En	Argent:			
	En mains du Trésorier et en Banque Dépot au Gouvernement de Québec	\$15,144 52 5,000 00		
En	Valeurs:		\$20,144	52
	Propriétés immobilières. Propriétés mobilières.			
			8,775	00
	Dixièmes de Certificats, avances aux membres âgés de plus de 70 ans.		3,921	57
			31921	31
	Avances pour frais de voyages	101 05		
	Loyers dûs	100 00		
	Avances aux membres de la Caisse Sociale	28,584 41		
	Montant dûs sur inscriptions	2,174 37 1,023 40		
	montant dus sur inscriptions	1,023 40	31,983	23
			31,903	-3
	Prêt	200 00		
	Prêt à Eardley	500 00		
	Prêt à la Fabrique de l'Annonciation	1,000 00		
	Prêt à la Fabrique du Rapide de l'Orignal	3,000 00		
	Prêt à la Fabrique Masson	19,000 00		
	Débentures de Lachine	5,000 00		
	Débentures St-Laurent	8,000 00		
	Débentures St-Grégoire le Thaumaturge	5,000 00		
	Débentures de Cameron	5,800 00		
	Prêt au Canton de Hincks	500 00		
	Prêt à la Municipalité Scolaire de Matttawa	3,000 00		
	Intérêts accrus sur Prêts et Débentures	583 89		
		303 09	61,583	89
	Total de l'Actif		\$126,408	21
	PASSIF.			
	Chèques émis mais non payés	2 28= 15		
	Montants des crédits des Conseils	2,205 47		
	The contents des credits des Consens	107 52	2,472	99
	Actif net le 30 Juin 1904		\$122.025	22 .
	The first of the solution of t		φ123,935	22
				10 PO

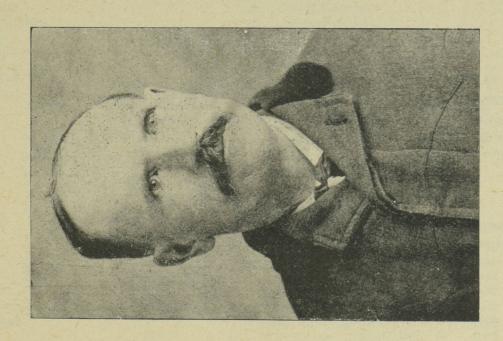
ADMIMISTRATION.

Juillet 1902 à Juin 1904.

25% des Recettes Générales (moins Salaires	ÉPENSES.		
		9,781	8.1
examens médicaux \$12,882.00,ln- Examens méd	icaux	15,281	
	Salles	115	
		4,003	
	ges	1,834	
	(timbres, etc.)	1,307	56
	papeterie	2,127	89
		380	42
	e 4% et 6% aux Con-		
	eaux de perception	10,190	48
	aux agents pour ad-		
3/0	ouveaux membres.	25,273	
			96
Insignes	Purson	1,795	
	e Bureau	97 800	
Foregrictremen	nt d'Ontario		00
			40
	ntie	215	
			17
		169	
	frais de voyages	101	05
	Fédéral à Rockland	988	25
Services légau	X	46	00
	ode	50	00
	édicale	26	00
	ournaux,		00
	nt Paradis		00
	ortier		50
	te de sureté		00
	asselman		00
	cendiés de St-JBte	150	86
Secours aux in	cendies de St-JBle	22	00
Total		\$75 206	21
Total \$110748.63		Ψ/5,200	- 1
Surplus de l'ad	ministration pour les	100	
		\$35,542	42
		"03,31"	



L. A. CARON, Censeur Supérieur.



TELESPHORE ROCHON, Censeur Supérieur.

RESERVE FIDUCIAIRE.

Balance au 30 Avril 1904.	\$	16,797 61
Recetttes Ière année	\$10,007 81	
Moins 5% à la Réserve Générale\$ 500 39		
Moins 85% de la balance pour administration 8,081 31	8,581 70	
Montant de la 1ère année à la Réserve Fiduciaire		1,426 11
Recettes (2ème année).	7,835 63	
Moins 5% à la Réserve Générale 391 78 " 25% Administration 1,958 90 " 50% Fonds Général 3,917 81		
36% 1 chao ceneral 3,377 c	6,268 49	
Balance – 20% à la Réserve Fiduciaire		1,567 14
Total de la Réserve Fiduciaire le 30 Juin 1904		19,790 86
Total de la Réserve Fiduciaire au 30 juin 1902		6,283 39
Augmentation de la Réserve Fiduciaire durant la vacance		\$13,507 47

RÉSERVE GÉNÉRALE.

Balance au 30 Avril 1904.		\$45,845 20
5% des Recettes (déduction faite des examens, \$1,187.50, des intérêts, \$1,501.01, remboursements, \$13.36 et des loyers \$18.00): savoir		
5% de \$27,692.09	1,334	60
Loyers		00
Intérêt		01
Moins déboursés pour propriété immobilière : -	\$2,853	61
Réparations. 15 26		
Taxes 67 02	82	28
	02	2,771 33
Total de la Réserve Générale au 30 Juin 1904		\$48,616 53
Total de la Réserve Générale au 30 Juin 1902		. 23,234 09
Augmentation de la Réserve Générale pour la vacance		. \$25,382 44
I. N. RATTEY.	1	

J. F. H. LAPERRIÈRE

Auditeurs.

ETAT DES BENEFICES PAYES AUX MALADES PAR LES CONSEILS.

	Juill	et	1902	à	Juin	1904.
--	-------	----	------	---	------	-------

Ottawa	\$7,942 72	Hull			\$3,737	90
Rockland	1,748 21	Mattawa			284	
Arprior	456 41	Clarence Creek,			331	OI
L'Orignal	509 16	Joliette			618	32
Crysler	197 77	Embrun			165	00
Hawkesbury	2,496 95	Sturgeon Falls			343	20
Plantagenet	386 30	Pointe Gatineau.			266	51
Buckingham	751 86	Papineauville			248	34
La Salette	70 00	Sherbrooke			549	96
Grand'Mère	1,479 75	Pembrooke			127	50
Lefaivre	609 18	Shawenigan Falls			414	92
Les Piles	102 50	Cornwall			44	
Rigaud	329 80	Orléans			783	16
Ville-Marie	190 00	Québec			402	
Grand'Mère Lefaivre Les Piles Rigaud Ville-Marie Saint. Ioachim	119 43	Pembrooke Shawenigan Falls Cornwall Orléans Québec Stoney Point.			50	
Vaudreuil	76 07	Alfred			501	08
Sainte-Thècle	352 12	Sault Sainte-Marie			428	
Thurso	249 89	Valleyfield			310	61
Maniwaki	113 55	Montréal			410	
Belle-Rivière	129 36	Coteau Station.			72	80
Lambton	454 94	Caiat Ealana			269	
Coaticook	34 29	Saint-Romain			230	71
Saint-Isidore	192 50	Janeville			88	58
Ripon	100 00	Saint-Sébastien			106	25
Montmagny	148 00	Saint-Ephrem Saint-Romain Janeville Saint-Sébastien. Saint-Evariste. Saint-Beneit Labre			36	45
Lac-aux-Sables	134 79	Saint-Benoit Labre . Sainte-Anne de Preso			20	00
Saint-Honoré	60 00	Sainte-Anne de Preso	cott .		5	00
Saint-Alexis	20 00	Saint-Hermas			25	57
Saint-Jean des Chaillons	98 57	Saint-Hermas Saint-Victor			15	00
Saint-Martin	93 55	Sainte-Philomène .			235	53
Casselman	135 68	Saint-Côme.			82	50
Saint-Jean-Baptiste de Montréal.	13 57	Saint-Ours			68	92
Grenville	10 48	Saint-Casimir .			15	48
Lachute Mills	33 22	Saint-Romuald			37	84
Curran	15 71	Saint-Ours Saint-Casimir Saint-Romuald Chicoutimi Ile-aux-Noix			5	00
Baie Shawenegan	4 68	Ile-aux-Noix			8	49
Plaisance	5 00	Verner			5	00
Total			0		The state of the s	
Total paye par les Co	nseils -		\$31,204 53	3		
lotal nave nar Hvec	11111		IF 100 41	-		

Total payé par les Conseils - - - \$31,204 53
Total payé par l'Exécutif - - - - 15,190 45

Grand Total - - - - \$46,394 98

NOS PROGRES.

An	née.			Actif no	et. Membr	res.	
31 Décembre 18	395 .			. \$13,807	96 824	4	
18	196 .			. 15,640	68 1216	6	
18	97 .			. 16,873	19 1438	8	
18	198 .			. 18,176	20 1580	0	
18				00			
19	00 .			. 24,517	95 3278	8	
19	, 10			. 34,946	54 4204	4	
19	02 .			. 64,052		3	
19					0	_	
30 Juin 19	104 .					5	
Augmentation pour la vacance, Juillet 1902							
à Juin 1904				. \$77,478	75 5748	8	
Membres en règ	gle le 15	Août 19	04 .		11205	5	

Proposé par le Conseiller Boudreault, appuyé par le Conseiller Danis, que le rapport des Auditeurs soit renvoyè au Comité de Finance et que les rapports des Auditeurs présentés à l'Exécutif périodiquement soient aussi renvoyés au Comité de Finance. Adopté.

X

Le Medécin Général fait ensuite lecture de son rapport.

RAPPORT DU MEDECIN GENERAL.

Au Président Général et aux officiers et membres du Conseil Féaéral de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa.

MESSIEURS, —J'ai l'honneur de vous présenter mon quatrième rapport sessionnel de Médecin Général. Ce rapport couvre l'espace de temps écoulé depuis la dernière Session jusqu'au 30 juin dernier.

Je dois vous dire que la position de Médecin Général est devenue, depuis un an ou deux, d'une importance telle qu'elle a dû exiger l'emploi presqu'exclusif de mon temps, vu l'augmentation considérable du recrutement et par conséquent du chiffre des revisions.

Les examens médicaux et inspections médicales que j'ai eu à reviser atteignent le chiffre de 1,473.

Dans ce chiffre sont inclus les examens pour augmentation d'assurance par des membres déjà sociétaires.

Ces revisions comprennent 7,705 examens médicaux, formules 2, et 67 inspections. Ces examens et inspections ont été revisés comme suit, mensuellement :

Rapport mensuel des revisions.

Mois et année.	Chiffre des revisions.	Mois et années.	Chiffre des revisions.
Octobre 1902	156	Octobre	394
Novembre	137	Novembre	
Décembre	116	Décembre	
Janvier 1903	198	Janvier 1904	
Février	157	Février.	
Mars	331		
Avril	353	Mars	
Mai		Avril	333
Juin		Mai	
Juillet		Juin	696
Août			
Septembre		Total	7,773

Qualité des aspirants.

De ce r	nombre appartenaient		
	Au sexe masculin		7,144
		×	
Le tota	des aspirants se subdivisait en		
	Célibataires		
	Mariés		1,349

Caisses demandées et classification.

Ces 7,773 applications étaient réparties dans les Caisses suivantes :

Caisse Sociale, Bons Conjoint et Mutuel	6,640
Caisse C et D	1,066
Caisse E	67

X

Les demandes des polices étaient pour les montants ci-dessous :

C et D \$500	160	Caisse Sociale, \$2,250	2
C et D \$1,000	896	Caisse Sociale. \$3,000	39
C et D \$2,000	10	Caisse E, \$200	40
Caisse Sociale, \$750	481	Caisse E, \$100	27
Caisse Sociale, \$1,500	6,118		

De ce nombre se trouvaient 11 demandes d'augmentation de police, dont 8 ont été accueillies favorablement et 3 refusées.

X

Ces 7,773 candidatures ont été classifiées comme suit :

Acceptés Cédule I	7,024
Acceptés Cédule 2	304
Acceptés Cédule 3	9
Renvoyés à plus tard	93
Refusés	343

×

Sur les 313 cas des Cédules 2 et 3 où une surprime a été imposée 105 ont refusé de payer celle-ci, 12 n'ont pas donné de réponse et 196 ont accepté,

×

Nous avons accepté 647 membres conditionnellement. 391 ont accepté les liens imposés. 233 ont refusé. Il reste 23 cas en suspens.

×

Ces liens étaient de la nature suivante pour une période habituelle de 5 à 10 ans, excepté dans les cas de grossesse ou le lien ne s'étend guère plus que quelques mois au delà de la date approximative de la délivrance :

Lien 25%	3	Restriction pour grossesse	108
Lien 33½%	18	Lien sur Bénéfices de décès	
Lien 40%		d'épouse	36
Lien 50%	315	Restriction pour hernie	
Lien 60%	9	Lien sur Bénéfices en maladie	32
Lien 75%	33	Lien sur Bénéfices en invali-	
Lien 90%		dité et maladie, (infirmité,	
Lien général	4	etc)	33

×

247 applications ont été acceptées pour un montant moindre que le montant demandé.

Bien que l'Exécutif en ait le pouvoir les polices élevées sont rarement émises.

Nous apportons une prudence extrême dans la considération de ces cas.

Ainsi sur 39 demandes pour des polices de \$3,000 dans la Caisse Sociale 18 seulement ont été accordées. Sur 2 demandes pour \$2,250, 1 seule a été accordée. Sur 10 demandes pour \$2,000 dans la Caisse C et D 6 ont été refusées

C'est-à-dire que près de 60% de ces demandes n'ont pas été favorablement reçues par l'Exécutif.

×

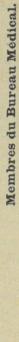
Occupation des aspirants.

Nous avons cru qu'il serait intéressant pour tous de savoir dans quelle classe nous recrutons nos membres et nous avons compilé les occupations de nos aspirants dans le tableau ci-après:

Professions	Nombre	Professions	Nombre
Avocats	. 12	Cigariers	8
Arpenteurs		Chefs de gare	
Artisans		Clercs	
Accordeurs de pianos		Conducteurs, chemis de fer	
Agents		Chaudronniers	
Agents de gare		Chauffeurs	
Architectes		Commis de banque	4
Agent de pilotage		Commis voyageurs	16
Agent de bière.		Charrons	22
Agent d'immeubles		Commis de buvette	
Agents des terres de la Couronne		Confiseurs	
Agents d'assurance		Comptables	. 31
Acrobate		Capitaines	and the latest the same of
Aubergistes		Cochers	
Agent de téléphone		Conducteurs de tramways	. 18
Boulangers		Collecteurs	. 2
Bouchers		Clerc notaire	. 1
Briquetiers		Courtier	. I
Bedeaux		Couvreurs	. 4
Bijoutiers		Capitaines	2
Barbiers		Chiffonniers	. 2
Beurriers	. 23	Carossier	. 1
Banquiers	. 3	Covleur	. 1
Bateliers		Commissionnaires	. 3
Blanchisseurs	. 3	Chef de police	. 1
Bûcherons	. 3	Camionneurs	. 2
Bourreurs	. 4	Chapeliers	. 3
Briqueleur	I	Commis de malle	. 3
Batteur de scie		Cordeurs	3
Bourgeois	. 1	Domestiques	
Cultivateurs	. 1491	Dentistes	
Commerçants		Député Grand Connétable	. I
Cordonniers	. 60	Doreur,	
Charretiers	. 108	Drilleurs	
Commis	281	Epouses	
Charpentiers	26	Entrepreneurs de P. Funèbres	
Contremaîtres		Ecoliers	Carlotte Tallet Tallet
Cantonniers		Electriciens.	
Cuisiniers		Employés Civils	
Couturiers		Entrepreneurs	
Couturières	. 13	Employés au papier	. 8



P. H. BEDARD, M.D., Québcc.





J. A. DUHAMEL, M D., Montréal.

	N	The Control of the Co	
Professions	Nombre		mbre
Epiciers		Libraire	I
Equarisseur		Lithographe	I
Etudiants		Limeurs	2
Embouteilleurs		Loueurs de chevaux	3
Etudiants en Droit.		Marchands	223
Eclusiers		Menuisiers	297
Etudiants en Médecine		Maçons	33
Et cadreur		Mécaniciens	41
Ebéniste		Médecins	77
Employés de chemin de fer		Meubliers	13
En tutelle		Meuniers	23
Etalagiste		Ménagères	13
Forgerons		Mineurs	I
Fromagers Ferblantiers		Messagers	2 2
Fermiers		Machinistes	21
Fourreur		Maîtres de pension	
Facteurs		Manufacturiers	3 9
Fossoyeur		Modistes	8
Fabricants de boîtes		Mouleurs	17
Fondeurs		Musiciens	3
Garde magasin		Manchonniers	7
Géolier.		Maîtres de poste	14
Généalogiste.		Modeleur	I
Garde-chasse.		Marchand de bois	1
Gérants		Maréchal	I
Gardiens		Navigateurs	32
Gardes-moteurs		Notaires	14
Gérant d'hôtel		Négociants	3
Gérant, Cie d'assurance	I	Orfèvres	2
Garçons de table	2	Ouvriers	26
Greffier	\ I	Organiste	I
Gérants de banque		Opérateurs	3
Graveur		Portier	
Garde-Forestier		Peintres	11
Huissiers.		Prêtres	
Hôteliers		Pilotes	
Horlogers	4	Photographes	
Instituteurs		Pâtissiers	
Inspecteur bois		Pressiers	0
Inspecteur police	1	Pharmaciens	
Inspecteur chars		Plâtriers	8
Ingénieurs	9	Pompiers	5
Industriels	3	Pêcheurs	
Intitutrices		Propriétaire Moulin	
Inspecteurs écoles		Postillons	
Inspecteur poids et mesures		Poseur de tapis	
Inspecteur assurances		Peintres décorateurs	5
Journaliers		Propriétaire de théatre	I
Jardiniers	16	Palfrenier	1
Juge		Polisseurs de Marbre	
Journalistes		Restaurateurs	
Laitiers		Rentiers	
Latteurs	5	Relieurs	5

Professions	Nombre	Professions	Nombre
Régistrateur	І	Tisserands	. 7
Servantes		Tailleurs de cuir	. 11
Selliers	. 27	Teinturier	· F
Serrefreins	7	Tourbeur	. 1
Sacristains	6	Toiseurs	. 4
Sculpteurs	6	Tabaconnistes	2
Sténographes	2	Téléphoniste	. 1
Secrétaire	2	Traversier	. I
Scieur	I	Tonnelier	. I
Teneurs de livres	. 12	Tourneurs	. 2
Tailleurs de pierre	. 24	Voituriers	30
Typographes	33	Voyageurs	. 25
Tailleurs	. 44	Valisiers	. 3
Télégraphistes	12	Valets	. 3
Tanneurs		Vitrier	. 1

X

Considérations Générales.

L'accroissement considérable du recrutement nous a forcé d'être davantage sur nos gardes et nous n'avons rien négligé afin de faire une sélection éclairée des aspirants.

Quelques agents, médecins ou autres intéressés, ont pu quelquefois nous trouver sévères, mais dans ces questions il faut n'avoir en vue que les intérêts de notre chère association et accepter le verdict de bon cœur, se consolant par la pensée qu'il vaut toujours mieux pour la société de refuser deux bons candidats que d'en accepter un mauvais. Toutefois il est loin de notre pensée de vouloir commettre volontairement une injustice à l'égard de qui que ce soit et nous sommes toujours prêts à reconsidérer un risque quand il y a eu des erreurs involontaires de commises ou des malentendus dans les questions posées ou les réponses données. Dans les cas de ce genre, qui doivent naturellement se glisser au milieu d'un travail aussi considérable, on n'a qu'à s'adrèsser à l'Exécutif qui sera toujours heureux de redresser un grief ou réparer une erreur.

Toutefois par l'étude de nos propres statistiques ainsi que des statistiques des autres sociétés j'en suis venu à la conclusion qu'il fallait à tout prix éliminer les risques hasardeux et se protéger contre les candidats ayant quelque prédisposition aux affections de poitrine.

Vous verrez plus loin par la liste de nos décès que nous n'avons pas tort d'être difficile à l'excès à l'égard de ces sujets.

Ceci vous expliquera pourquoi l'agrégation des polices refusées et conditionnelles atteint le chiffre assez élevé de 14%.

X

Vous me permettrez, j'espère, de faire quelques comparaisons avec les chiffres contenus dans notre dernier rapport sessionnel.

Les chiffres, dans leur aridité, ont une certaine éloquence qui nous dispense souvent de longs commentaires.

	1902.	1904.
Membres refusés	. 3%	$4\frac{1}{2}\%$
Membres admis avec liens	. 63/4 %	81%
Célibataires	. 42%	44%
Cultivateurs admis	15%	$19\frac{1}{2}\%$
Sexe féminin	. 5%	8%
Journaliers	. 34%	31%

Ces chiffres veulent dire succintement:

- 1. Que nous avons été plus difficiles dans le choix de nos nouveaux membres.
- 2. Que nous avons continué notre bonne politique de protéger les aspirants dont l'histoire de famille présente des taches héréditaires.
- 3. Que le recrutement, se faisant davantage parmi les célibataires, doit nécessairement se faire parmi les jeunes gens et par conséquent réduire notre moyenne d'âge, tout en entrainant moins de responsabilités pour la Société, au point de vue de l'absence du risque des décès d'épouses.
- 4. Que la Société sait gagner de plus en plus les faveurs des meilleurs risques d'assurance c'est-à-dire des cultivateurs. A notre point de vue une société qui s'implante solidement dans l'estime et la confiance de cette brave portion de notre population ne peut jamais être déracinée et peut escompter sûrement des jours de gloire et de prospérité.
- 5. Que même le beau sexe ne dédaigne pas d'accueillir avec empressement l'Union Saint-Joseph et reconnaître qu'elle a autant de mérites et de garanties que d'autres sociétés à dénominations plus ou moins sympathiques qui semblaient avoir jusqu'en ces dernières années le monopole des faveurs de nos bonnes compatriotes.
- . 6. Que la qualité de nos membres s'améliore de jour en jour et que le recrutement se fait dans une classe meilleure, au point de vue social eomme au point de vue de la valeur du risque.

X

Comme je vous l'ai dit plus haut le recrutement s'est fait surtout dans les rangs de la jeunesse. Notre moyenne d'âge s'en est trouvée nécessairement améliorée. En 1902 cette moyenne était de 33 ans et 4 mois ; nous l'avons réduite sensiblement puisqu'aujourd'hui elle n'est que de 31 ans et 11 mois.

Malgré ses 41 ans d'existence notre Société est donc une jeune société.

X

Laissez-moi ajouter avant de clore cette nomenclature d'attirer votre attention sur les 391 polices conditionnelles que nous avons délivrées. Nous en avions délivré 214 à notre dernier rapport, c'est-à-dire 605 depuis que nous avons inauguré ce système. Enlevons 100 de ces risques pour déchéances et il nous reste 500 membres payant pour \$500,000 de risques et n'en recevant que \$250,000.

Ces membres paient en moyenne \$750 par mois, c'est-à-dire \$9,000 par année, et chose étonnante les décès dans cette classe spéciale sont presque nuls. Nous n'avons eu que deux décès de membres ayant des polices conditionnelles durant le terme écoulé. L'un avait un lien de 95% et l'autre 50%.

X

Questions Médicales.

Depuis la dernière Session j'ai eu l'honneur de rassembler les membres du Bureau Médical une fois, afin de discuter avec eux des questions importantes. Le résultat de nos délibérations a été publié dans le Prévoyant. Toutefois nous attirons l'attention du Conseil Fédéral sur la clause suivante de ce rapport :

(4) "Le Bureau Médical recommande en outre de faire la sélection des médecins examinateurs tous les ans et d'émettre des commissions annuellement. Dans le cas de localités nouvelles l'agent doit faire signer au médecin qui y réside une demande de commission de médecin examinateur avant de lui faire examiner les aspirants. Le Bureau Mèdical croit qu'il est dans l'intérêt de la Société de n'avoir qu'un seul médecin examinateur par localité,

exception faite pour les grands centres où l'on pourra faire deux nominations ou plus. Il serait bon que les Conseils, à l'époque des élections annuelles, recommandent à l' "Exécutif" le nom d'un ou de plusieurs médecins."

La suggestion du Bureau Médical de faire la classification des risques à été suivie et vous verrez dans les amendements proposés le résultat de mon travail. Il est évident que toutes les occupations ne doivent pas être placées sur un pied d'égalité. Il y a des emplois où la vie est nécessairement plus exposée, soit par danger plus grand d'accident ou soit par l'influence pernicieuse qu'ils opèrent à la longue sur la santé.

Sans doute avant aujourd'hui je classifiais bien les membres selon leur occupation, mais cette classification un peu arbitraire, puisqu'elle n'était pas consignée aux règlements, occasionnait très souvent des ennuis et provoquait des protestations.

Cette classification constitutionnelle sera utile pour les agents qui sauront d'avance l'échelle des taux à imposer suivant l'occupation des aspirants et facilitera ainsi de beaucoup leur travail.

Ce projet de classification n'est pas définitif et j'espère que le Conseil Fédéral nous fera des suggestions que nous serons d'ailleurs heureux de suivre.

X

Le nombre et l'importance des questions médicales dont la considération peut nous être soumise m'a décidé de demander au Conseil Fédéral de faire réunir le Bureau Médical une fois par année! J'espère que vous acquiescerez à cette demande.

×

Au sujet des médecins examinateurs, nous regrettons amèrement la décision qu'ont prise certaines Associations Médicales de District de vouloir exiger des sociétés mutuelles, la somme de \$3 par examen.

Pour notre part, nous croyons que les honoraires que nous payons sont une rémunération amplement raisonnable pour le travail exigé, vu la simplicité de notre formule d'examen.

Il faut aussi prendre en considération que notre société garantit à ses médecins leurs honoraires. Nous ne croyons pas qu'il y ait une société qui traite mieux ses médecins que nous 'avons toujours fait.

Il ne faut pas oublier que l'Union Saint-Joseph fait une propagande plus active que les compagnies régulières et que nos comptes de médecin, payés chaque mois, s'élèvent à un montant considérable et que vu la modicité de nos taux nous ne pouvons modifier nos honoraires actuels.

Nous espérons que ces associations médicales reviendrons sous peu sur leur décision injuste, croyons-nous, et préjudiciable aux intérêts de la mutualité qui a tant fait pour la profession médicale.

X

L'expérience des dernières années nous a suggéré la restriction que nous imposons indistinctement à toutes les femmes enceintes, soit qu'elles soient des aspirantes ou simplement des épouses de membres.

Cette restriction est de 75% sur le montant de la police ou du bénéfice au décès si la mort est causée par cette condition spéciale de la femme ou par les complications qui peuvent en résulter.

Cette restriction fera maintenant partie intégrante des polices émises.

Durant le terme écoulé nous avons contesté une seule réclamation de décès. Sur recommandation, approuvée par le Bureau Médical, la société a retusé de reconnaître cette réclamation parce l'examen médical contenait de fausses déclarations importantes. La police émise dans ce cas était de \$1,500 et les héritiers ont bien voulu accepter en règlement la somme nominale de \$305.00.

X

Nous avons opéré depuis la dernière Session le rachat de deux membres invalides. Nous ferons remarquer que les bénéfices d'invalidité dans le Bon Conjoint sont trop élevés. Le membre invalide retire le plein montant de sa police. Il nous semble que nous devrions suivre la pratique des autres sociétés et ne payer que 50% de la police.

Nous croyons qu'il n'est pas juste de favoriser autant les membres de cette Caisse, quand ceux de la Caisse C n'ont droit dans le même cas qu'à la moitié de leur certificat, bien qu'ils paient une contribution plus élevée.

X

Noms, causes, dates et moyenne des décès.

Si vous voulez bien nous passerons quelques minutes avec nos morts.

Nous avons eu 93 décés. Nous avons payé ces mortalités avec empressement, excepté un seul cas qui avait été le sujet d'une contestation. Suivent les noms des morts, accompagnés d'autres détails dans le tableau ci-après.

Un peu plus de 50% des décès appartient à la Caisse Sociale.



Tableau No 2.—Décès de Membres depuis la dernière Session.

		1	1-				1
			D . 1	1 1			
No.	Nom.	Conseil.		Années de		Caisse	Cause du décès.
110.	TOM:	Consen.	Décès.	Sociétariat	Montant	Caisse.	Cause du deces.
			1				
-			No.		12 14		
			Marie State		A STATE OF THE STA		
210	Alex. Gravelle	14		7 ans.	\$ 500 00	AB	Rachat.
	Cuas. Neville	2	18-8-02	3 ,,	1000 00		Consomption.
	Ed. Durand		5-10-02	1		B. Conj.	
	Z. A chambault	29		-6			
		I	24-11-02		1000 00		Consomption.
	Lucien Charlebois.	39	5-12-02	Ι ,,	485 00	B. Conj.	Accident.
215	F. Rochon	1	14-12-02	38 ,,	989 01	AB	Paralysie
216	Narcisse Prévost.	2	18-12-02		959 46	,,	Consomption.
	H. Bisson	9	24-12-02	-	1000 00		Cancer.
	Jos. Champagne.	I			1000 00		Retiré par 1/10.
			31-12-02	37 .,,		"	Retire par 1/10.
	Damase Noël	1	31-12-02	39 ,,	1000 00	,,	
	Aug, Langlois	- 29	19-1-03	Ι ,,	90 00	B. Conj.	Syncope.
	Geo. Garceau	90	22-1-03	4 ,,	455 00	,,	Subite.
222	Alph. Paquette	203	24-1-03	22 ,,	936 70	AB	Consomption.
223	L. N. Chevalier	25	3-2-03	, ,			Pleurésie.
	J. B Renaud					C D	
		1	15-2-03	Ι ,,	1000 00		Inf. de poumons.
225	Louise Gauthier	48	25-2-03	26 jours.	100 00	B. Mut.	Accouchement.
226	Etienne Bronson	5	13-3-03	8 ans.	1000 00	- A	Asthme et bronchite.
227	Léandre Ricard	1	15-3-03	17 ,,	977 01	AB	Endocardite.
228	Théo. Leduc	I	18-3-03	3 ,,	866 66	CD	Apoplexie.
	John Servant	26	30-3-03			B. Conj.	Diabète.
220	Oct. Roy.						
230	Alf Laprahan	43	13-4-03	2 mois.	395 00		Fièvre typhoïde.
231	Alf. Leprohon	• 8	14-4-03	6 ans.	110 00		Lésions valvulaires.
	J. A. Montpellier	76	5-5-03	6 ,,	1000 00	AB	Tuberculose.
233	Oscar Aubry	20	7-5-03	Ι ,,	381 50	B. Conj.	Cong. cérébrale.
234	Conrad Lefebvre	88	7-5-03	4 ,,	1000 00	CD	Phtisie pulmonaire.
	Nap. Madore	124	11-5-03		1000 00		Phtisie.
	lames Frézeau			5 ,,		R Coni	Accident.
227	David Dallaire	5	13-5-03	2 ,,		B. Conj.	
			20-5-03	3 ,,	182 52	,,	Syncope.
	H. R. Beausoleil	20	22-5-03	2 ,,	536 00	,,	Appendicite.
239	Geo. Leblanc	I	25-5-03	5 ,,	1000 00	AB	Abcès.
240	Adél. Hamelin	35	28-5-03	ī ,,	930 00	B. Conj.	Conso.nption.
241 5	S. J. Major	1	5-6-03	-	978 26	A	Cancer.
242	Frs. Brunet	1	6-6-03	27	1000 00	AB	Cyrrhose du foie.
212]	Eug. Fink		6-6-03	20			
24.0	Even Create	4		20 ,,	1000 00		Hémorragie.
244	Exeas Groulx	1	12-6-03	19 ,,	1000 00		Tuberculose
245	Rév. E. Blais	19	13-6-03	2 ,,	510 00	B. Conj.	"
246 J	E. Brochu	130	15-7-03	I ,,	900 00	,,	Fièvre typhoïde.
247 I	Emery Wartel	103	16-7-03	4 mois	370 00	,,	"
248 I	Léonie Carrignan	23	9-7-03	ı an.	900 00		Fièvre puerpérale.
240 I	Réné Schingh	1	24 7-03			~ -	Suicide.
250	Aug. Boivin			2 mois.	1000 000		
251 1	A S Michard	I	6-8-03	19 ans.	1000 00	~ ~	Dysenterie.
251]	. A. S. Michaud	116	12-8-03	4 ,,	900 01		Noyé.
252]	os. Lahaise	I	15-8-03	6 ,,	1000 00	AB	Accident.
253	Cléo. Morel	I	26-8-03	20 ,,	1000 00	,,	Hém. cérébrale.
254	Marc Trudel	8	26-8-03	8 ,,	110 00		Phtisie.
255	Théo. Trudeau	2	29-8-03		310 00		Fièvre typhoïde.
256 I	Dan. Chycouine	I	31-8-03				Accident.
257 1	Victor Pellerin	The state of the s		I mois.	295 00		
258	Turamus Durant	175	6-9-03	2 .,	320 00		Paralysie.
250	Cyremus Duquet .	52	7-9-03	ı an.	300 00		Fièvre typhoïde.
259	3. Thibert	1	23-9-03	22 ans.	1000 00	AB	Hém. cérébrale
	B. Trudel	I	1-10-03	5 ,,	1000 00		Paralysie.
261	D. Lupien.	194	10-10-03	2 ,,	1000 00		Hém. cérébrale.
262 (D. Héneault	94	16-10-03		280 00		Empoisonnement.
263 7	Théo. Allard		10-11-03			Carlotte Control of the	
264	I. Bureau	135		5 ,,	305 00		Appendicite.
265	drien Francel	43	15-11-03	2 mois.	900 00		Paralysie.
266	drien Frudel		15-11-03	3 ans.	1000 00		Tuberculose.
200 1	. X. Cyr	I	16-11-03	3 ,,	912 00	B. C.	Albuminerie.
267 1	Verret.	2	22-11-03	6 mois.	958 33		Fièvre typhoïde.
268	.A. L'Etoile-L'Itali e	n 118	28-11-03	ı an.	230 00		Hém. cérébrale.
			01				

Décès de Membres depuis la dernière Session.—Suite.

No.	Nom.	Conseil.		Années de Sociétariat	Montant	Caisse.	Cause du décès.
269	Delphis Roy	2	3-12-03	3 ans.	450 00	В. М.	Accident.
	Jean Emond	127	11-12-03		220 00	B. C.	Péritonite.
271	L. A. Léturmy	I	21-12-03	22 ans.	1000 00	AB	Pneumonie.
272	J. E. Charlebois	17	26-12-03	2 ,,	210 00	B. C.	Fièvre typhoïde.
273	A. F. Carrière	I	28-12-03	22 ,,	1000 00	AB	Tuberculose.
274	Octave Langevin.	2	15-1-04	Ι ,,	217 16	B. C.	Carcinôme Intestina
	Eug. Duchesne	I	19-1-04		305 00	,,	Tuberculose.
276	Max. Valiquette	156	24-1-04	2 ,,	1000 00	,,	"
277	Nap. Charrette	36	29-1-04	2 ,,	245 00	,,	Consomption.
278	F. X. Valiquette	I	9-2-04	15 ,,-	1000 00	AB	Paralysie.
279	O. Léveillé	21	17-2-04	22 ,,	1000 00	,,	Pneumonie.
280	Marie Savarie	23	29-2-04	8 mois.	900 00		Tuberculose.
281	Wm. Mongrain	95	25-2-04	8 ,,	900 00	B. C.	Accident.
282	Rom. Piette	195	3-3-04	2 ,,	165 00	,,	Fièvre typhoïde.
283	L. Joanisse	17	8-3-04	3 ans.	500 00		Pneumonie.
284	Willie Houle	194	9-3-04	2 ,,	907 13	B. C.	Anthrax.
285	Damien Martin	25	12-3-04	3 ,,	77 50	,,	Pneumonie.
286	Jos. Raymond	2	16-3-04	14 ,,	1000 00	AB	Infl. de poumons.
287	Hormidas Giroux	33	21-4-04	4 ,,	1500 00	B. C.	Pleurésie.
288	Alf. Ladouceur	85	21-4-04	5 mois.	1500 00	,,	Fièvres typhoïdes.
289	Jos. Campeau	26	2-5-04	4 ans.	1500 00	,,	Pleuro pneumonie.
290	Roméo Gougeon	203	22-5-04	2 mois.	1500 00	,,	Noyé.
291	Séraphin Giroux	122	12-3-64	3 ans	1500 00	* ,,	Cong. pulmonaire.
292	Isidore Côté	I	13-4-04	. 19 ,,	1000 00		Hém. cérébrale.
293	J. Alb. Bourque	1	24-4-04	I ,,	1000 00	CD	Syncope.
294	Toussaint Lafleur	203	5-4-04	16 ,,	976 74	AB	Grippe.
295	Jean Carrière	4	9-2-04	5 ,,	1000 00		Accident de ch. fer.
296	Orphir Trépanier	122	27-5-04	3 ,,	1500 00	B. C.	Noyé.
297	Emile Beaupré	153	19-5-04	5 mois.	1500 00		Typhoïde.
298	Octave Marcil	2	5-5-04	3 ,,	500 00	CD	Infl. de poumons.
299	Jos. Rivard	8	27-5-04	6 ans.	1000 00	,,	Myocardite.
	Adrien Vincent	127	27-6-04		1500 00	B. C.	Tuberculose.
	Malvina Bourque	50	21-6-04		150 00	E	Consomption.
	Camille Lapointe	18	3-6-04	4 ans.	750 00		Subite.
303	Emélia Campeau.	26	4-6-04	4 ,,	1500 00		Pneumonie.
	Alt. Sauriol		2-6-04	22 ,,	1000 00		Cong. pulmonaire.
305	Marie-Anne Gravel	59	3-6-04	1 ,,	750 00	B. M.	Phtisie.

Décès de Membres par Conseil.

Conseil No. 1	27	Conseil No. 52 1
2	9	" 59
4	2	" 76 I
5	2	" 85 1
" 8	3	" 88 I
" 9	1	" 90 I
" 14	1	" 94 I
" 17	2	" 95 1
18	1	" 103 1
" 19	I	" IIb I
" 20	I	" 118 1
21	I	122 2
" 23	2	" 124 I
" 25	2	" 127 2
" 26	3	" 130 I
" 29	2	" 135 1
" 34	I	" 153 I
" 35	I	" 156 I
" 36	1	" 175 1
" 39	1	" 194 2
" 43	2	" 195 I
" 48	I	" 203 3
" 50	I	

Dans cette liste sont compris un rachat et deux polices retirées par versement à 70 ans.

11 décès ont été causés par des accidents, c'est-à-dire 12 p. c. du total, ce qui est une proportion énorme pour une société mutuelle comme la nôtre.

20 de ces décès ont été causés par la tuberculose. Ces chiffres effrayants pour ainsi dire nous montrent à nu la grande menace de nos sociétés et nous font insister davantage sur le soin à apporter dans le choix de médecins examinateurs capables et consciencieux.

Nous remarquons dans cette liste plusieurs décés ayant eu lieu après quelques mois seulement de societariat. Sans doute ces cas peuvent se présenter de temps à autre, mais il nous a semblé qu'ils étaient en trop grand nombre pour ne pas faire soupçonner le médecin examinateur d'une coupable négligence ou d'une incapacité dangereuse dans l'accomplissement de ses fonctions et de ses devoirs.

Malgré tout la moyenne de sociétariat des membres décédés atteint le chiffre de sept années, ce qui est satisfaisant. Mais avec un peu de prudence de la part de l'Exécutif et de bonne volonté de la part de nos médecins nous pourrons porter facilement cette moyenne à 12 et 15 années de sociétariat. C'est là notre ambition et nous sommes bien décidés de ne rien négliger pour la satisfaire.

Notre moyenne de décès pour le terme écoulé a été de 5 par 1,000, ce qui est aussi très satisfaisant. Cette statistique peut certainement subir des comparaisons avantageusement avec celle d'autres associations du même genre que la nôtre. Mais malgré cela nous croyons que cette statistique peut être améliorée encore, l'Union Saint-Joseph ne devant jamais se contenter d'un record aussi bon, mais devant toujours aspirer vers un record meilleur que celui des sociétés qui sont ses concurrentes.

X

Nous avons fait un relevé des occupations des membres décédés à titre de renseignement :

Bedeau	I	Voiturier 2
Photographe.	I	Prêtre
Marchand.	5	Salle de pool
Charretier.	3	Commerçant
Journalier	25	Tailleurs 2
Sculpteur	-3	Artiste 1
Cultivateur	7	Voyageur4
Cordonnier	2	Epicier
Homme de cour	3	Forgeron
	2	Poseur d'app. de chauffage
Boulanger.	7	Marchand de bois
Contracteur	1	
Hôtelier	2	Accordeur de pianos
Epouse	5	Relieur
Bourrenr	I	Plâtrier
Commis	4	Mécanicien
Orfèvre		Employé Civil
Menuisier	3	Contremaître
Peintre	3	Maître de pension 1
Boucher	2	Couturière 1
Agent	I	

X

Nous avons payé depuis la dernière Session 82 décès d'épouses.

Considérant que la moitié des membres sont célibataires cette proportion nous semble très élevée.

La suggestion de faire examiner les épouses des aspirants qui avait été approuvée à la dernière Session n'a pas été suivie, l'Exécutif ayant cru que cette formalité serait de nature à entraver le travail de recrutement. Nous ne partageons pas cette opinion et nous laissons le Conseil Fédéral juge de cette question.

Nous sommes la seule société donnant une assurance sans exiger de garanties! Avec un certificat officiel nous aurions pu épargner sans doute un montant assez élevé sur les \$6,990 payées à cette fin.

Ci-suit le tableau de ces décès :

TABLEAU No 3. — Décès d'Epouses depuis la dernière Session.

					-	
No.	Nom.	Conseil	DATE DU DÉCÈS.	MONTANT.	CAISSE.	CAUSE.
73	Mde André Albert	203	8-10-02	\$75	AB	Accident.
74	" Elie Houle	105	7-3-03		BC	Fièvre puerpérale.
75	" Jos. Vallée	5	9-9-02		AB	Maladie de cœur.
76	" Ed. Leblanc	2	28-10-02		AB	Consomption.
77	"Art. Tessier	2	27-9-02	75	AB	Consomption
78	"Em. Lapointe	1	2-11-02	75	AB	Appoplexie.
79	" D. Laurin	1+	27-11-02		BC	Paralysie.
80	" E. Laverdure	1	21-12-02		AB	Pleurésie.
81	"J. Duchesneau	1	22-12-02		AB	Cong. Pulmonaire.
82	"Ed. Pinard	I	29-12-02		AP	Endicardite.
83	" Dr J. A. St. Denis		20-12-02		CDBC	Subite.
84	"G. Sirois	2	11-1-03		AB	Empoisonnement sang.
85	" N. St Onge	62	3-1-03		BC	Fievre typhoides.
86	"F. X. Marenger.	1	19-1-03		A B B C	Tuberculose. Vers intestinaux.
87	"R. Girard	The second second	20-12-02		BC	
88	" Ph. Billette	38	19-12-02		AB	Fièvre puerpérale. Hydropisie.
89	"A. Dorion	203	17-2-03 6-2-03		CD	Eclampsie.
90	F.X.E. Gauthier.	32	23-2-03		BC	Accouchement.
91	" Jos. Bédard	48	17-3-03		AB	Consomption.
92	" N. A Belcourt		3-1-02		A B	Péritonite.
93	" Alph. Dubé	203	6-4-03		CD	Pyæmia.
94	" P. Gilbert	- 2	26-3-03		BC	Syncope.
95	"M. Leclerc		22-4-03		BC	Consomption.
97	" Ludger Rouleau.		28-4-03		BC	Bronchite.
98	" Dosithé Lacasse.		4-5-03		AB	Diabète.
99	" H. B. Courchêne		5-5-03		B C	Pheumonie.
100	"W. Campeau		15-5-03		ВС	Fièvre puerpérale.
101	" M. Fortier	17	21-5-03		CD	Subite.
102	" E. Laverdière	75	25-5-03		BC	Suite de couches.
103	" C. E. Hillman	I	25-5-03		BC	Pneumonie.
104	" H. Bourbonnais.	49	29-5-03		CD	Maladie de cœur.
105	" Chas. Dufresne	1	24-1-03		AB	Maladie de cœur
106	"Z. Lafleur	2	23-6-03		CD	Abcés.
107	" Frs St Pierre	86	22-7-03		BC	Maladie de cœur.
108	" Louis Miron		25-7-03		B.C	Tuberculose.
109	" A. Dupuis	I	18-7-03		AB	Bronchite.
110	"J. Marquis		26-7-03		BC	Pleurésie.
111	" J B. Roy		25-7-03		B C B C	Cyrrhose du foie.
112	"D. Morrissette	- I	23-8-03			Tuberculose.
113	"J. Leclerc"	118	1-9-03		B C A B	Hémorrhagie.
114	" J. E. Rivet		1-10-03		A B	Consomption.
115	"E. Laplante	.1	20-10-03		BC	Cancer.
11.6	"A. Gaumont		29-10-03		BC	Eclampsie.
117	"E. Labelle	94	27:11-03		AB	Hém. cérébrale.
118	"A. Morel	12.	6-12-03		BC	Fièvre typhoïde.
119	" A. Duval		12-12-03		AB	Cong. pulmonaire.
121	" L. Boulanger	52	7-1-04		BC	Fievre typhoïde.
122	" Geo. Lévesque		12-1-04		ВС	Cancer du sein.
123	" N. Paquette	15	18-12-03		AB	Pneumonie.
124	" E. Pelletier	2	16-12-03		AB	Cancer.
125	" Nap. Doncet	20	21-1-04		ВС	Opération.
126	" Nap. Jetté	8	27-1-04		BC	Pyæmie.
127	" Ferd. Philibert .	15	6-2-04		AB	Hydropisie.
128	" L. Leblanc	1	24-1-04		AB	Eclampsie.
129	" N. Jubinville	1	6-12-03		AB	Tuberculose.
130	" Emile Danis		18-1-04		AB	Consomption.
131	" Astaic Dupuis	38	21-2-04	100	BC	Tuberculose.

Décès d'Epouses depuis la dernière Session.—Suite.

No.	Nom.	Conseil	DATE DU DÉCÈS.	MONTANT.	CAISSE.	CAUSE.
132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149	Mde Y. M. Pwang " J. Millette " O. Joly " F. Bellerive " Art. Simard " Alph. Roux " M. Cossette " Jos. Perth " F. Lajeunesse " C. Dumesnil " Nap. Lalonde " Art. Pelletier " A. Auger " A. Langlois " T. Rousseau " W. Mineau " A. Maisonneuve. " Philorum Landry	1 7 135 45 -67 20 109 3 42 3 118 175 29 12 133 -37	22-2-04 18-2-04 18-2-04 1-5-04 13-3-04 13-5-04 21-2-04 24-3-04 24-4-04 24-4-04 26-5-04 12-5-04 9-5-04 24-3-04 23-5-04	100 75 75 75 100 100 100 100 75 100 100 100 100	B C A B B C B C B C B C B C B C B C B C C D B C B C C D C C D C C D C C C C C C C C C C C C C	Cancer du sein. Pneumonie. Phtisie. Tuberculose. Necrobiose. Meningite. Phtisie. Syncope de cœur. Phtisie. Accouchement. Calculs Biliaires. Eclampsie. Appendicite. Septicemia. Consomption. Paralysie. Embolie pulmonaire.
150	" Donat Désilets " Gilbert Gagnon	24	7-6-04	100	B C B C	Tuberculose. Méningite.
152 153 154	" Jos. Baron	29_	3-6-04 16-6-04 30-6-04	100	B C B C B C	Phtisie. Consomption. Fièvre puerpérale.

Décès d'épouses par Conseil.—(82.)

Conseil No. 1	Conseil No. 38 2
	" 40 I
" 3 3	" 42 I
" 5 2	" 45
" 6 I	" 48 2
7 2	" 49
. 8	" 52 1
" 11 2	62
12 2	67
" 14	" 75
" 15 2	" 77
" 17 1	" 86 2
" 20	94 1
" 24 I.	" 105 1
" 25 I	" 109 1
" 29 2	" 118 2
32	" 133 1
" 33, I	" 135 1
" 34 1	" 175 I
" 37 1	" 203 3

SUGGESTIONS.

Il est d'usage dans les compagnies d'assurance et certaines sociétés d'accorder une certaine indemnité aux médecins possédant sur certains risques des renseignements de nature confidentielle.

Je crois que si nous adoptions cette coutume il serait plus facile pour nous d'obtenir les informations désirées, et par ce moyen sonvent plusieurs risques plus ou moins dangereux ou médiocres pourraient être éliminés.

X

Je prierais les médecins examinateurs de bien vouloir détruire les vieilles formules d'examen. Elles sont une source d'ennui pour moi et pour l'Exécutif.

Je termine ces quelques remarques en vous disant que mes relations avec les médecins examinateurs, ainsi qu'avec les officiers des différents Conseils de la Société ont toujours été des plus cordiales et en vous priant d'agréer l'assurance de ma gratitude et de mon entier dévouement.

Respectueusement soumis,

R. CHEVRIER.

Médécin Général.

Proposé par le Conseiller St. Denis, appuyé par le Conseiller Lamontagne, que le rapport du Medécin Général soit reçu et déposé sur la table. Adopté.

Le Chancelier Suprême présente le rapport du Comité Judiciaire.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Dubé, que le rapport du Comité Judiciaire soit renvoyé au Conseil Judiciaire pour en faire rapport. Adopté.

Proposé par le Conseiller Hudon, appuyé par le Conseiller P. H. A. Caron, que les Conseillers qui n'assistent pas aux séances ne soient pas payés pour ces séances. Adopté.

Proposé par le Conseiller Chatelain, appuyé par le Conseiller Dostaler, qu'un Comité de Réception soit nommé et composé comme suit : MM. Lortie, St. Denis, Hudon, Brunet, Tanguay, A. H. Tessier, Chatelain et Motard. Adopté.

Proposé par le Conseiller G. W. Séguin, appuyé par le Conseiller St. Denis, que la séance s'ajourne à demain à deux heures de l'après-midi.

Puis la séance est levée à 11 heures p.m.

LUNDI, LE 22 AOUT, 1904

La séance s'ouvre à 2.40 heures p.m. sous la présidence du Président Général, qui fait la prière d'ouverture.

Les Conseillers suivants sont absents: MM. Taillon, Larose, Desjardins et P. H. A. Caron.

La Conseiller J. O. Dubois présente sa lettre de créance et fait la déclaration requise.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président du Comité de Réception fait rapport que Son Honneur le Maire fera visite au Conseil Fédéral demain matin à 10.30 heures ou dans l'après-midi à 4.30 heures Que le Chancelier de l'Archidiocèse de Montrèal fera connaître à Monseigneur Bruchési les démarches du Conseil Fédéral. Le Comité a envoyé à Monseigneur Duhamel le télégramme suivant :

"Que les représentants des 11,000 membres de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa assemblés en convention à Montréal offrent à Sa Grandeur Monseigneur Joseph Thomas Duhamel, leur Président d'Honneur, l'hommage de leur profond respect et leur vive gratitude et sollicite sa bénédiction pour leur travaux."

X

Sur demande l'Organisateur en Chef présente son rapport:

RAPPORT DE L'ORGANISATEUR EN CHEF.

Au Président Général, aux Officiers et Membres du Conseil Fédéral.

En présence du développement rapide et des progrès encourageants de notre Société, qu'il me soit permis, en félicitant l'Exécutif des succès obtenus, de vous soumettre quelques chiffres qui vous permettront de juger d'un coup d'œil du chemin parcouru dans ces dernières années.

En ma qualité d'Organisateur en Chef, j'ai le droit d'être fier d'avoir participé à la prospérité de l'Union St. Joseph et loin de moi la pensée de chercher à me glorifier devant vous des succès qui ont constamment répondu à mes efforts, grâce à la généreuse et dévouée coopération que j'ai rencontrée partout.

Mon seul but en vous faisant cet exposé est de vous mettre en mesure de juger le travail de recrutement et d'organisation accompli jusqu'à ce jour, de l'apprécier et de prendre les moyens propres à le continuer et à en augmenter de plus en plus l'efficacité.

Au 19 juillet 1900, époque à laquelle je devins agent de district et Commissaire dans l'Union St. Joseph, notre Société comptait 23 Conseils et Bureaux, avec un effectif de 2119 membres. Au 15 août 1904 nous avons 247 Conseils et Bureaux et un effectif de 11,205 membres. Comme il vous sera lolsible de le constater par les différents rapports qui vous sont soumis, l'état financier, la valeur des membres admis, la sécurité des risques assumés ont suivi la progression générale ascendante, et attestent que l'Union St. Joseph est actuellement plus prospère, plus stable, plus vivace et plus populaire qu'elle ne l'a jamais été, et que son avenir se présente sous les auspices les plus heureux. En effet, l'actif net de l'Union St. Joseph en 1900 était de \$21,659,31 et il s'élève aujourd'hui à \$125,393.22 (état du 30 juin 1904).

La moyenne de l'âge des membres en 1900 était de 34 ans et 9 mois; en 1904 elle est réduite à 31 et 11 jours.

Ces chiffres absolument officiels parlent d'eux-mêmes.

En 1900 les 23 Bnreaux et Conseils de l'Union St. Joseph n'embrassaient qu'une petite partie des Comtés de Russell. Ottawa, Prescott et Renfrew; aujourd'hui nos 250 Conseils e Bureaux sont répartis à l'Ouest dans les Comtés de Nipissing, Algoma, Essex et Kent; à l'Est ils couvrent les Cantons de l'Est, le Nord de Montréal et des Trois-Rivières, les Comtés de Beauce, Montmagny, Québec, l'Islet, Kamouraska, Chicoutimi, Matane et Rimouski, y formant des centres stables d'où rayonne et se propage rapidement et sûrement la connaissance de l'Union St. Joseph et des avantages attrayants et surs qu'elle offre à tous les Cana diens-Français.

Tout en cherchat à exciter l'émulation parmi nos agents, afin d'activer le développement de notre société, nous nous sommes préoccupé d'éviter soigneusement et de faire éviter à chacun tout ce qui pourrait avoir l'ombre d'une exagération en représentant les avantages qu'offre notre union, nous bornant à un exposé enthousiaste mais fidèle de ses avantages, et à en démontrer la supériorité sur tous ceux que peuvent offrir les autres sociétés.

C'est pourquoi nous avons tout lieu d'espérer que le travail auquel nous avons consacré toute notre énergie et tous nos soins aura des effets durables pour le plus grand bien de l'Union St. Joseph.

En terminant, je désire aussi présenter à l'Exécutif l'expression sincère de ma gratitude pour la bienveillance avec laquelle il a cru devoir rendre un public hommage à l'efficacité de mes efforts, par la voix de l'organe officiel de la société du 15 décembre 1902. J'ai été très sensible à ce procédé, et j'ose me rendre moi-même le témoignage que, depuis ce temps, mon activité, mon dévouement et mon zèle ne se sont point ralentis, et je vous laisse, Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers Législatifs, le soin d'en apprécier le résultat.

Le tout humblement soumis.

G. J. TESSIER,

Organisateur en Chef.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Boulet, que le rapport de l'Organisateur en Chef soit adopté.

Proposé par le Conseiller Dallaire, appuyé par le Conseiller A. H. Tessier, en amendement, que le rapport de l'Organisateur en Chef soit renvoyé au Comité de Propagande.

Après discussion, sur permission de l'assemblée, l'amendement est retiré et la motion principale est adoptée.

Proposé par le Conseiller G. W. Séguin, appuyé par le Conseiller Pinard, que chaque membre n'ait le droit de parler plus d'une fois sur la même question sans la permission du Président, et que chaque discours soit limité à cinq minutes et que le proposeur et le secondeur aient le droit de réplique et soient limités également à cinq minutes. Adopté.

Le Médecin Général suggére que le paragraphe 4, page 9 de son rapport soit envoyé au Comité de Législation et que le paragraphe suivant le précédent soit aussi renvoyé au même Comité; que la question des honoraires des médecins soit renvoyé au Comité de Propagande; que la question de bénéfice en invalidité du Bon Conjoint soit renvoyé au Comité de Législation; que la question des décès d'épouses soit renvoyée au Comité Judiciaire; que le premier paragraphe, page 16, soit renvoyé au Comité de Finance.

Le tout est accepté par l'assemblée.

X

Le Conseiller R. Chevrier lit la pièce suivante de Monsieur J.M. Fleury:

AMIS, SOYONS PRUDENTS.

Amis, soyons prudents. La vie est incertaine; Pensons à l'avenir, pensons à nos enfants. De revers imprévus, la destinée est pleine Pensons à la patrie; amis soyons prudents

Pensons à nos devoirs envers notre famille. Rien n'est stable ici-bas: la mort, les accidents Nous menacent partout. Tant que le soleil brille Préparons la moisson; amis, soyons prueents. Dans le choix des moyens, consultons la sagesse; Ne soyons point séduits par les attraits brillants D'un système incertain; gardons-nous de l'ivresse De profits fabuleux; amis, soyons prudents

N'oublions pas surtout que la stricte justice A pour base la Foi. Serrons, serrons nos rangs! Fiers Canadiens-français, qu'un intérêt factice Ne nous divise point; amis, soyons prudents.

Pensons à nos aïeux, l'honneur de notre race; N'oublions nu les noms, nu le cru des vaullants: "Notre langue, nos droits," voulà notre cuirasse. Elle est encore intacte; amis, soyons prudents.

L'Union Saint Joseph a tous les avantages, Car ses membres sont tous patriotes ardents, Catholiques de cœur, loyaux, actifs et sages. Gardons-y notre place; amis, soyons prudents.

J. M. FLEURY.

Ottawa, le 21 août, 1904.

X

Le Comité du Bien de l'Ordre présente son rapport comme suit :

RAPPORT DU COMITE DU BIEN DE L'ORDRE.

Au Président Général, aux Officiers et Membres du Conseil Fédéral.

Pour nous rendre au devoir qui nous a été confié en vertu de la nomination du Comité du Bien de l'Ordre, nous avons l'honneur de vous faire le rapport suivant :

Qu'après avoir pris en considération la clause 12 de l'Adresse présidentielle, votre Comité est convaincu de l'opportunité de créer des Conseils de District en vue de la représentation au Conseil Fédéral, et en conséquence recommande que les deux provinces Ontario et Québec soient divisées en trois districts et que l'Exécutif soit autorisé et chargé d'étudier un projet pour donner aux officiers de ces dits Conseils leurs attributions et leur devoir pour la prochaine réunion de ces Conseils de District pour la représentation au Couseil Fédéral

Votre Comité n'est pas favorable à la suggestion énoncée dans la clause 16 de la lettre présidentielle concernant un mot de passe et un signe de ralliement.

Votre Comité croit devoir vous recommander la formation d'un Comité d'enquête par les différents Conseils pour l'admission des membres afin de rendre plus facile la mise en force des clauses 102 et 103 de l'article premier du Chap. V du Code.

Le tout humblement soumis.

Alfred Dostaler, Secrétaire.

F. X. BERTHIAUME, Frésident.

Proposé par le Conseiller Berthiaume, appuyé par le Conseiller Boulet, que ce rapport soit reçu et déposé sur la table pour discussion. Adopté.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Allard, que ce Conseil se forme en Comité Général pour discuter ce rapport, sous la présidence du Président Général. Adopté.

Le Conseil se forme en Comité Général.

Le rapport du Comité du Bien de l'Ordre est pris en considération.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Boudreault, Que le principe de la formation de Conseils de District soit adopté. Adopté.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Lamontagne, que trois Conseils de District soient établis sous les noms d'Ottawa, Montréal et Québec, avec les bornes suivantes:

- 1. Le District d'Ottawa comprendra la province d'Ontario, les comtés de Pontiac, Wright. Labelle et Argenteuil, la province du Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise.
- 2. Le District de Montréal comprendra les comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes, Soulanges, Vaudreuil, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, Yamaska, Richelieu Bagot, St-Hyacinthe, Drummond, Verchères, l'Assomption, Laval, Hochelaga, Jacques-Cartier, Ile de Montréal, Beauharnois, Chateauguay, Huntingdon, Napierville, Laprairie, St-Jean, Iberville, Rouville, Missisquoi, Brome, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Compton et St-Maurice.
- 3. Le District de Québec comprendra les comtés de Québec, Charlevoix, Champlain, Portneuf, Montmorency, Lac St. Jean, Chicoutimi, Ville de Québec, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Mégantic, Lotbinière, Lévis, Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, Kamouraska, l'Islet, Témiscouata, Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure, Saguenay et les Provinces Maritimes.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller St. Denis, que les bornes des trois Districts tel que ci-haut, soient adoptées. Adopté.

Le premier Vice-Président remplace le Président au fauteuil.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Allard, que la constitution et les règlements des Conseils de District soient référés à l'Exécutif et que la question des dépenses soit renvoyée au Comité de Finance. Adopté.

Sur proposition, le paragraphe concernant le mot de passe est adopté.

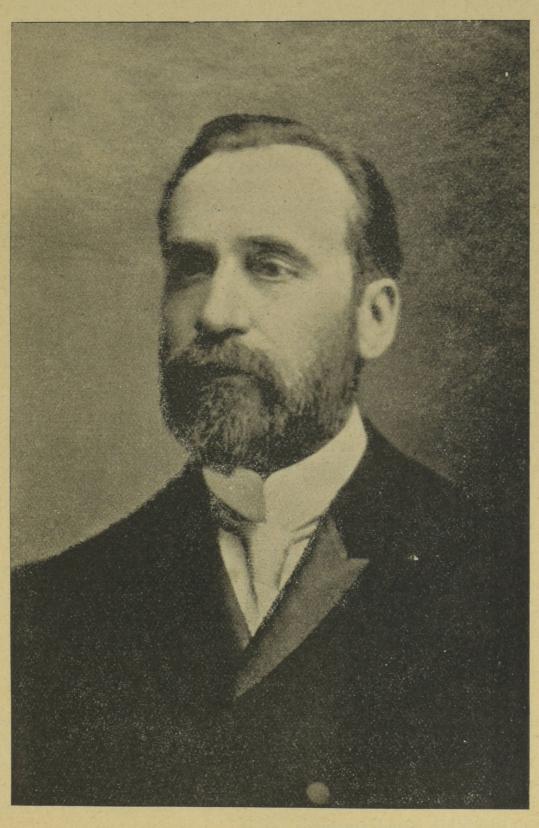
Le dernier paragraphe est adopté.

Sur proposition, le Comité Général se lève et fait rapport.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Boudreault, que le rapport du Comité Général soit adopté. Adopté.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Fortier, que le Conseil s'ajourne à demain matin à dix heures. Adopté.

La séance est ajournée à cinq heures par la prière d'usage.



SON HONNEUR L. S. LAPORTE, Maire de Montréal.

MARDI MATIN, LE 23 AOUT 1904.

La séance s'ouvre à dix heures et dix minutes, sous la précidence du Président Général.

Les Conseillers suivants sont absents : MM. Taillon, Larose, Berthiaume et Blanchard.

Le Conseiller Chatelain propose, appuyé par le Conseiller Lortie, qu'une motion de condoléances soit adoptée par les Conseillers Législatifs actuellement en session priant Monsieur le Directeur Général, le Chevalier F. R. E. Campeau, d'accepter les sincères sympathies du Conseil Fédéral dans la pénible épreuve que lui impose la Providence par la noyade de Monsieur Wilbrod Fraser, son gendre. Adopté.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Dallaire, que copie de cette résolution soit télégraphiée à la famille et transmise aux journaux d'Ottawa et de Montréal. Adopté.

Sur demande du Président, le Conseiller P. H. A. Caron absent hier par cause de maladie sérieuse est enrégistré comme présent.

Le Conseiller Pinard demande qu'on permette à un membre de passage à Montréal, M. Dupuis du Conseil No. 1, d'assister aux séances de la Session

Le Président décide que personne autre que les Conseillers ne peut être admis aux séances du Conseil Fédéral.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conseiller Séguin demande quand la nouvelle législation re les Conseils de District deviendra loi.

Le Président Général dit qu'il est probable que cela sera décidé plus tard par la Session actuelle.

VISITE DE SON HONNEUR LE MAIRE LAPORTE.

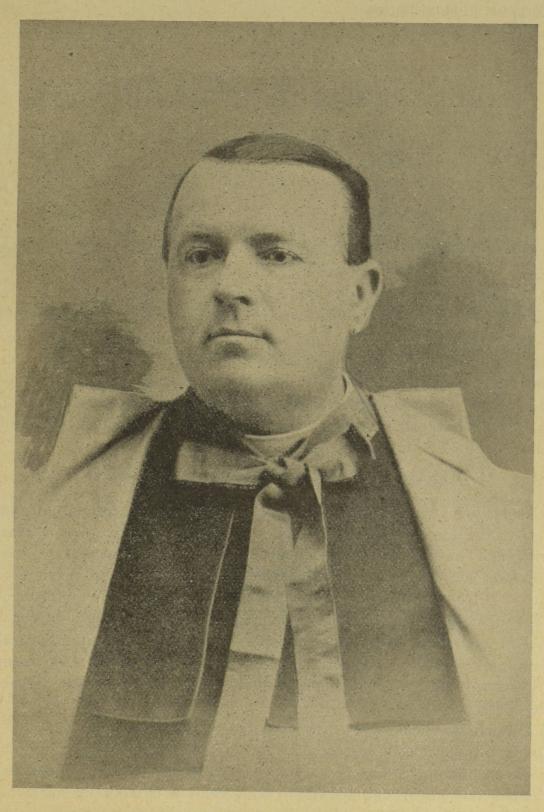
Son Honneur le Maire Laporte entre escorté du Président et des membres du Comité de Réception.

Le Conseiller Chatelain fait un éloquent discours pour présenter Monsieur le Maire de Montréal et lui souhaiter la bienvenue au nom des 11,000 membres de notre Union, après avoir fait un historique intéressant et complet de l'Union St. Joseph.

M. le Maire répond lui aussi d'une manière très éloquente et dit que c'est pour lui un grand plaisir de se voir présent ici au double titre de compatriotes et de mutualiste. Il est enchanté et honoré de la présence de notre corps délibérant dans l'enceinte de la ville de Montréal. Il est fier de reconnaître les bénéfices incalculables que confère notre Union à tous les canadiens Français. Il termine en félicitant chaleureusement notre Union des progrès et du développement qu'elle a pris depuis quelques années.

Le Maire laisse la Session au milieu des chaleureux applaudissements des Conseillers.

Il est proposé par le Conseiller Séguin, appuyé par le Conseiller Lortie,



Monsignor J. S. RACICOT, Vicaire-Général.

que l'assemblée s'ajourne à deux heures cet après-midi pour recevoir les rapports des différents comités.

Le Conseiller R. Chevrier annonce que le Comité de Législation sera prêt à faire rapport à deux heures.

Le Conseil s'ajourne.

MARDI APRES-MIDI, LE 23 AOUT 1904.

La séance s'ouvre à deux heures sous la présidence du Premier Vice-Président Général, M. l'abbé Hudon.

Les Conseillers suivants sont absents : MM. Taillon, Larose, Pagé, Blanchard, l'abbé Chénard.

Le Conseiller A. H Tessier propose, appuyé par le Conseiller A. Caron, que permission soit donnée au Comité de Finance de siéger immédiatement. Adopté.

Le Président Général annonce que Monsignor Racicot, représentant de Sa Grandeur Mgr Bruchési, rendra visite au Conseil Fédéral à trois heures et demie.

Le Conseiller Lortie propose, appuyé par le Conseiller Dallaire, que les auditeurs et le comptable aient droit de prendre part à la discussion sur les questions affectant leurs attributions. Adopté.

Le Président Général déclare la séance suspendue temporairement.

La séance s'ouvre de nouveau à trois heures sous la prèsidence du Président Général.

VISITE DE MONSIGNOR RACICOT.

Le Conseiller Chatelain, président du Comité de Réception, introduit le Vicaire Général Monsignor Racicot au Conseil dans une chaleureuse adresse. Il fait rapidement l'histoire de la Société, parle de son origine et de ses progrès. Il démontre que le développement de la Société est palpablement dû à la protection d'en haut. Il fait allusion à l'esprit de fraternité qui existe invariablement au milieu des membres de la Société. A chaque assemblée il est bon de constater comme l'on fraternise. Dieu a béni la Société en lui conservant son caractère de fraternité et de charité. Il termine en offrant au nom des 11,000 membres de la Société à Mgr. Racicot, l'hommage de notre plus respectueux respect et de notre dévouement.

Des applaudissements prolongés couvrent ces dernières paroles.

Monsignor Racicot dit en réponse : "Oui, il est doux de voir venir d'un diocèse voisin des hommes si bien en harmonie avec l'Eglise. Nous devons nous unir nous, Canadiens-français catholiques, si nous voulons faire sur ce sol les destinées de la Providence. Il est nécessaire, dit Monsignor Racicot, de s'unir, et cette union pour être solide et sincère a besoin de l'aide de la religion. Au nom de Monseigneur l'Archevêque qui aurait voulu être présent, pour vous remercier personnellement, je désire vous remercier pour votre délicate invitation. L'éloquent orateur conclut en souhaitant tous les succès possibles à la Société

et espère qu'elle aura toujours au milieu de ses conseils ces prêtres qui savent toujours si bien conseiller les hommes. Il espère aussi que Mgr l'Archevêque aura l'occasion prochainement de rencontrer les membres.

Monsignor Racicot laisse le Conseil à trois heures et demi et la séance est de nouveau suspendue.

MARDI SOIR, LE 23 AOUT 1904.

La séance s'ouvre à 8.05 heures sous la présidence du Président Général. Les Conseillers suivants sont absents : MM. Pagé, Berthiaume, Boulet, Legault, Blanchard, Tanguay, Perodeau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conseiller Chatelain lit le télégramme suivant de Mgr. Duhamel :

Hommages très agréables. J'assiste de cœur et d'esprit à la Convention et prie Dieu de bénir ses travaux, Prospérité à l'Union St. Joseph."

Le Conseiller Chatelain présente le rapport du Comité de Législation :

RAPPORT DU COMITE DE LEGISLATION.

Messieurs les Conseillers Législatifs,

Les membres du Comité de Législation ont l'honneur de faire rapport comme suit des travaux soumis à leur considération:

AMENDEMENTS A LA CHARTE.

- 1. Le comité est favorable à l'amendement proposé à la clause première de la charte et auquel il est référé par le Président Général dans son adresse et recommande que la clause première soit remplacée par la suivante : Nom La Société se nomme "L'Union St. Joseph du Canada."
- 2. Le comité recommande l'adoption du deuxième amendement proposé et que la clause suivante soit ajoutée à la charte : "Siège—Le siège principal de la Société est fixé à perpétuité dans les limites de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, Canada.
- 3. Le comité recommande que l'amendement suivant proposé soit ajouté à la charte : Langue officielle—La langue officielle de la Société est la langue française.
- 4. Le comité recommande l'adoption de la clause 6 en remplaçant les mots "y compris" par les mots "non compris".
- 5. Attendu que sur recommandation du Comité du Bien de l'Ordre, les membres du Conseil Fédéral ont adopté la création de conseils de districts; le comité de législation recommande que la clause 8 de la charte soit remplacée par la suivante:

CONSEILLERS FEDERAUX, choix et date des élections. "Ils sont élus par les différents conseils de district avant le 15ème jour de mai de l'année de la session, et sont choisis parmi les membres des dits conseils.

6. De même le comité recommande que la clause 9 de la charte soit remplacée par la suivante : en retranchant les mots "ou diocésains" après les mots de district, contenus dans la proposition d'amendement et se lise comme suit :

Base de la Representation. Chaque groupe de membres représentant deux pour cent de l'effectif des membres sociétaires actifs donne à chaque conseil de district un représentant au Conseil Féderal.

- 7. Le comité recommande aussi l'adoption de la clause 22.
- 8. L'amendement à la clause 30 n'est pas recommandé.

AMENDEMENTS AU CODE

Clause 9, par (d) recommandé.

Clause 10, par (c) biffe "législatifs et provinciaux" et remplacez par "de district".

Clause 10, titre, recommandé, clause 10, par g et h recommandés.

Clauses 12-13-14, remplacez "législatifs et provinciaux" par "de district".

Clauses 17-28 recommandés et clause 28, par 2, et clause 32 recommandés

Clause 43, recommandé.

Clause 45, au lieu de l'amendement proposé, le comité recommande que les mots "Conseil Supérieur" oient remplacés partout où ils se trouvent dans le Code par les mots "Conseil Exécusif."

Clause 48. Pouvoirs et devoirs.

Par 2 recommandé.

3-4-5 biffés.

6-7-8-9 recommandés.

10 biffez les mots "aux jours fixés etc. et remplacez par "le premier jeudi de chaque mois".

11 et 12 recommandés. 13 recommandé en y ajoutant "et installe les Conseils de District".

14-15-16-17 recommandés.

18-19-20 biffés.

21-22-23-24-25-26 recommandés.

La clause suivante est recommandée comme pouvoir et devoir additionnels." Il choisit un comité d'administration composé de cinq membres dont le quorum sera de trois, ayant le Président comme chef de ce comité, et devant faire rapport à l'assemblée régulière mensuelle de l'Exécutif et dont la mission sera de voir aux affaires ordinaires et de routine.

Page 5, par 4, reamendement à la clause 57. Cette clause est renvoyée au comité de finance.

Clause 62, même page adopté, ainsi que les deux paragraphes à être ajoutés après la clause 62.

Page 6, Clause 63 recommandée.

Clause 63, par 3. Clause 66-79-82-83-83, par 10, 83, par 11, sont recommandés.

Clause 83, par 12 rejeté.

Clause 83, par 13 recommandé.

Clause 84 (2) recommandé.

Clause 75 recommandé et insiste sur l'exécution de la clause 76.

Page 7, Clause 97-106, par 1 et 2, 115, 149 par 1 et 2, recommandés.

Biffez la clause 207. Recommandé.

Clause 222. Recommandé.

Clause 253. Renvoyée au Comité de Finance.

Clause 259 recommandé.

Clauses 285-286-287, recommandés, et les clauses suivantes jusqu'aux amendements de F. X. Talbot sont recommandées comme ayant déjà été recommandées dans l'amendement à la clause 45

AMENDEMENTS TALBOT

Tous les amendements Talbot depuis le commencement page 7-8-9 et 10 jusqu'à clause (page 31, clause 87) sont biffés ayant déjà été considérés.

Les clauses page 31, clause 87 et 88, page 24. Cl. 63, page 54. Cl. 205 et le tableau page II sont référés au Comité de Finance.

AMENDEMENTS ST. DENIS

Page 12. Page 5. Chap. 2. Art. Ier. Clause 10 est recommandé comme suit :

Il fixe et détermine le salaire des officiers Supérieurs ;

Page 18, page 8. Chap. 2, sont biffés.

Page 13. Chap. 2. Art. 3. Clanse 40 recommandé comme suit: Il a le contrôle des agents, il a charge de l'organisation, de la propagande et du recrutement des membres. Il recommandera à l'Exécutif la nomination d'un Organisateur en Chef qui devra l'aider pour les fins ci-haut mentionnées. Il devra faire rapport de ses opérations au Conseil Fédéral.

La clause suivante traitant du Sous-Receveur est rejetée.

AMENDEMENTS DU Dr. CHEVRIER

Classification des risques. Occupations prohibées.

Cette classification est recommandée en remplacant "mineur d'anthracite" par "mineurs souterrains" et "Plongeurs" par "Scaphandriers".

Occupations Hasardeuses, clause A est biffée.

Clause "B" est recommandée. Occupations extra-hasardeuses est biffée.

La partie comprise à la suite des occupations extra-hasardeuses et ayant trait au changement d'occupation est recommandée.

L'amendement proposé au par. 20, clause 45 est recommandé.

AMENDEMENT MICHON

Renvoyé au Conseil Fédéral.

Nous recommandons la suggestion du Médecin Général dans son rapport au sujet de la nomination des Medécins Examinateurs et au sujet des bénéfices en cas d'invalidité dans le Bon-Conjoint.

Le Comité après avoir pris communication des Arrêtés en Conseil passés durant la vacance, a trouvé que rien dans ces arrêtés n'était en contravention avec les dispositions du Code et les recommande.

Le Comité suggère à l'Exécutif de pourvoir la société d'une charte fédérale afin de généraliser son champ d'opérations.

Le tout humblement soumis.

J. S. TÉTRAULT. Secrétaire.

J. CHATELAIN, P. C. Président.

Proposé par le Cons. Chatelain, appuyé par le Cons. Dubé,

Que le rapport du Comité de Législation soit déposé sur la table pour discussion. Adopté.

Le rapport du Comité de Publicité est lu :

RAPPORT DU COMITE DE PUBLICITE

Votre comité, après s'être assemblé, croit devoir vous faire le repport suivant :

Le comité croit qu'il est dans l'intérêt des sociétaires de publier le "Prévoyant" à date fixe et aussi régulièrement que possible, c'est-à-dire le 15 de chaque mois. Le comité croit exprimer l'opinion de la majorité des délégués en félicitant le Directeur de l'organe officiel e l'Exécutif pour avoir su donner au "Prévoyant" le caractère serieux et important que nous lui reconnaissons. Le "Prévoyant" fournit aux membres des renseignements précieux et précis qui leur ont permis de se renseigner d'une façon intelligente et de suivre mensuellement les progrès constants de notre société.

La rédaction du "Prévoyant" a été évidemment entre des mains habiles. Nous en sommes heureux et nous espérons qu'à l'avenir, pour le plus grand bien de la société, que le redacteur actuel continuera à l'organe officiel sa direction sage, prévoyante et éclairée.

Depuis la dernière Session du Conseil Fédéral à Rockland, on a adopté un nouveau mode qui est très apprécié; c'est la publication dans le "Prévoyant" des tableaux financiers. Ces tableaux ont créé une grande satisfaction chez les membres qui s'attendent, dans l'avenir, aux mêmes détails, aux mêmes renseignements utiles.

Votre comité est d'opinion que du moment qu'un membre est suspendu, l'Exécutif devrait prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'envoi de l'organe officiel. C'est d'abord une

économie et en outre l'envoi de notre bulletin à des personnes qui ont cessé d'être membres ne peut causer qu'une mauvaise impression et des conflits qu'il est bon de prévenir.

Votre comité approuve la suggestion faite par le Président Général dans sa lettre présidentielle en rapport avec l'opportunité de former un Comité permanent de Publicité et d'impressions.

Ce comité devra naturellement être composé, autant que possible, de personnes d'expérience et pratiques, qui seront en mesure d'y apporter toute l'attention désirable.

Nous croyons que vu le développement extraordinaire de la Société, ce comité peut rendre des services importants, en créant un système de contrôle sur les diverses impressions des conseils locaux et qu'il est opportun de contrôler et de fournir les impressions, papeterie, etc, des bureaux de l'Exécutif.

Ce comité devra être naturellement chargé de la distribution de l'organe officiel et décider ce qu'il sera plus sage de publier en ce qui concerne les annonces et toutes autres matières en dehors de la rédaction des articles de fonds.

Votre comité désire exprimer sa profonde gratitude aux journaux de Montréal. La Patrie, La Presse, Le Journal, Le Canada, pour les rapports complets qu'ils ont bien voulu faire de nos délibérations, jusqu'ici. Le comité se tient à la disposition de MM. les journalistes. Il se fera un plaisir de communiquer aux membres de la presse tous les renseignements qu'ils désireront avoir sur les progrès de la société et les travaux de la Session

C. S. O. BOUDREAULT, Président ELZ. DALLAIRE, Secrétaire.

Proposé par le Cons. Chatelain, appuyé par le Cons. Denis, Que le rapport ou Comité de Publicité qui vient d'être lu soit reçu et adopté. Adopté.

Proposé par le Cons. R. Chevrier, appuyé par le Cons. Tétrault,

Que le Conseil se forme en comité général avec le Président Général au fauteuil, pour prendre en considération le rapport du Comité de Législation.

Permission est donnée au Conseiller Chevrier de retirer sa motion.

X

Le rapport du Comité Financier est lu :

RAPPORT DU COMITE FINANCIER

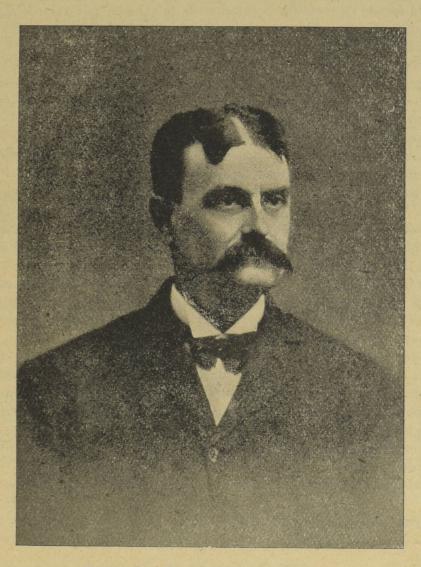
Au Président Général, aux Officiers et membres du Conseil Fédéral.

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport que nous avons fait, comme membres du Comité de Finances, après un travail ardu, conscientieux et persévérant, rapport qui contient un certain nombre de résolutions et de suggestions que nous avons adoptées à l'unanimité.

- 1. Après avoir bien examiné les suggestions de notre médecin général (rapport page 13) nous suggérons nous-mêmes qu'un lien de douze mois soit fait pour décès d'épouses.
 - 2. Quant au Code, voici les observations que nous avons à faire.

Votre comité a constaté que certaines clauses de l'article 54, concernant les pouvoirs et devoirs du Conseil Financier, n'ont pas été suivies. Nous recommandons en conséquence, 1. Que le Conseil Financier à chaque Session fasse au Conseil Fédéral un rapport tel que stipulé par le paragraphe 2 de la Cl. 54. 2 Que le Conseil Financier s assemble au moins deux fois par année, pour prendre connaissance de toutes les transactions autorisées par le Comité Financier, afin que les membres du Conseil qui ne font pas partie du Comité puissent faire le rapport exigé par le Code.

3. Nous tenons beaucoup à l'adoption des amendements aux clauses 87 et 88, qui ont trait au Code.



NOE LECLERC, échevin de Montréal, Président du Banquet.

- 4. Quant à l'amendement contenu dans le premier paragraphe de la page 16 du rapport du médecin général, nous croyons qu'il vaut mieux en laisser la mise en force à la discrétion de l'Exécutif, sur recommendation du médecin général.
- 5. Nous sommes d'opinion que les dépenses des délégués aux Conseils de District devraient être payées par les conseils locaux, et nous sommes d'avis que les conseils locaux qui ne voudraient ou ne pourraient pas faire les susdites dépenses, pourraient se faire représentes par procuration par un délégué déjà choisi par un autre conseil.
- 6. Pour obtenir une plus grande économie dans l'administration du même bureau, nous soutenons que l'Exécutif devrait veiller à ce que le décorum soit à l'avenir mieux observé, au même bureau.
- 7. Le comité décide de remettre la solution de la question qui regarde la construction de nouveaux bureaux à Ottawa, à la prochaine Session mais les membres de ce comité sont unanimes à recommander la construction ou l'achat d'une voute de sureté.
- 8. Quant aux avances faites aux agents, ce comité recommande qu'une avance faite à un seul et même agent ne dépasse pas \$50.00 et que les sommes d'argent perçues pour inscriptions accompagnent toujours ces inscriptions, dans le cas contraire ces inscriptions devront être renvoyées et considérées comme nulles.
- 9. Ce comité suggère que l'item de \$28584. 41, page 17, indiqué sur le rapport financier comme "avances aux membres de la Caisse Sociale" soit retranché de l'actif et qu'à l'avenir ces avances soient consignées dans une page spéciale ad hoc.
- 10. Nous constatons avec surprise que l'item indiqué comme services légaux de \$46.00, page 16, ait été payé sans qu'on ait consulté le comité judiciaire, qui suivant le Code devait se prononcer sur l'aspect légal, et nous recommandons fortement qu'à l'avenir le Code soit respecté et que le comité judiciaire soit convoqué tel que requis par le Code: Les prêts devront aussi se faire suivant toutes les dispositions du Code strictement.
- 11. Pour ce qui est des amendements proposés par l'Exécutif, nous recommandons que les mots suivants soient ajoutés à la clause 57: "Ils recoivent les avis d'envois d'argent ou de valeurs faits au Trésorier Supérieur (page 7), et nous recommandons aussi que l'amendement proposé à la clause 253, page 7, soit adopté.
- 12. Ce comité recommande à l'Exécutif la nomination d'un comptable devant s'occuper uniquement de la comptabilité du bureau et d'un secrétaire pour faire le reste du travail du bureau et cela afin d'éviter les extras, le comptable devant être sous le contrôle du Censeur Suprême et responsable à lui seul; et le secrétaire devant être sous le contrôle du Président et responsable à lui seul.
- 12a. Nous recommandons aussi que chaque délégué à cette Session Fédérale recoive une indemnité de \$3.00 par jour.
- 13. Nous recommandons aussi que le salaire du Président Général soit d'au moins \$1500.00 par année.
- 14. Nous recommandons que l'Exécutif adopte la formule de rapport pour les agents ci-jointe qui fera connaître à l'Exécutif les agissements, les dépenses et les travaux quotidiens de chaque agent.
- 15. Nous recommandons aussi que le salaire des Auditeurs soit de \$400.00 par année chacun au lieu de \$200.00.
- 16. Quant aux autres employés nons recommandons fortement que l'Exécutif soit chargé de déterminer lui-même les salaires.

Le tout humblement soumis, les membres du Comité Financier:

A. E. Brunet, Président. ALEX. MOTARD, ptre. Sec.

Proposé par le Conseiller A. E. Brunet, appuyé par le Conseiller Motard, que le rapport du Comité Financier soit reçu et adopté.

Proposé en amendement par le Conseiller Lamontagne, appuyé par le Con-

seiller Houde, que le rapport soit déposé sur la table pour être discuté en Comité général. Adopté.

La motion principale telle qu'amendée est alors adoptée.

Proposé par le Conseiller Denis, appuyé par le Conseiller R. Chevrier, que ce Conseil se forme en Comité Général pour considérer le rapport du Comité de Législation et faire rapport, avec le Président Général au fauteuil. Adopté.

Sur motion, les clauses 1, 2, 3, 4, 5, 6, du rapport sont adoptées.

La clause 7 du rapport étant lue.

Proposé par le Conseiller P. H. A. Caron, appuyé par le Conseiller Parent, que tous les membres de l'Union St. Joseph aient le droit d'être élus Conseiller Fédéral.

Permission est donnée au proposeur de retirer sa motion.

Proposé par le Conseiller Ernest Gauthier, appuyé par le Conseiller Lamontagne, que la clause 22 du Code ne soit pas insérée dans la Charte.

La clause 7 du rapport est par le fait rejetée.

Proposé par le Conseiller A. H. Tessier, appuyé par le Conseiller Caron, que la clause 8 du rapport soit adoptée. Adopté.

Proposé par le Conseiller Térault, appuyé par le Conseiller Dubé, que les clauses 9 à 32 inclusivement soient adoptées. Adopté.

L'amendement à la clause 43 est adopté.

L'amendement à la clause 45 recommandé par le Comité de Législation est adopté.

Clause 48.

Le 2ème paragraphe est adopté.

Les paragraphes 3-4-5 sont biffés.

Les paragraphes 6-7-8-9 sont adoptés.

Le paragraphe 10 est adopté en biffant les mots "aux jours fixés par la majorité de ses membres" et remplacez par "le deuxième jeudi de chaque mois".

Les paragraphes 11, 12 sont adoptés.

Le paragraphe 13 est adopté en ajoutant "et installe les Conseils de Districs".

Les paragraphes 14, 15, 16, et 17 sont adoptés.

Les paragraphes 18, 19 et 20 sont biffés.

Les paragraphes 21, 22, 23, 24, 25 et 26 sont adoptés.

La clause du rapport se rapportant au comité d'administration est adoptée par 55 voix pour et 10 contre

Il est alors proposé que le Conseil s'ajourne. La motion d'ajournement est perdue.

L'amendement à la clause 62 et les deux paragraphes a y être ajoutés étant lus.

Proposé par le Conseiller Brunet, appuyé par le Conseiller Motard, qu'un lien de douze mois soit fait pour décès d'épouses et ajouté aux restrictions de la clause 62.

Le président déclare la motion hors d'ordre, et l'amendement et les deux paragraphes sont alors adoptés.

Les amendements suivants sont adoptés:

Clause 63, paragraphes 1, et 3. Clause 66, clause 79, paragraphe 1, clause 82, paragraphe 1. Le paragraphe 2, clause 82 est biffee, clause 83, paragraphe 1, 10, 11, 13, clause 84, paragraphe 2.

L'amendement au paragraphe 12, clause 83 est rejeté.

L'amendement à la clause 75 est adopté.

La clause du rapport se rapportant à la clause 76 est adoptée.

Les amendements suivants sont adoptés.

Clause 97, clause 106, paragraphe 1, et 2, clause 115, clause 149, paragraphe 1 et 2, clause 207, clause 222, clause 259, clauses 286, 287 et 288, clauses 156, 160, 167, 178, 183, 189, 192, 193, 206, 211, 213, 225, 226, 240, 263 et 134.

Les amendements Talbot (pages 7-8-9-10 jusqu'à l'Article 87, page 31,) sont biffés ayant déjà été considérés. Les autres amendements sont renvoyés au Comité Financier.

AMENDEMENTS ST. DENIS

L'amendement page 5, chapitre 2, Article Ier, clause 10 est adopté comme suit : Il fixe et détermine le salaire des officiers supérieurs ".

L'amendement page 18, chapitre II, Article 4è, clause 48, et l'amendement page 8, chapitre II, Article 2, clause 22 sont rejetés.

L'amendement page 13, chapitre 2, Article 3, clause 40 est amendé comme suit et adopté: Il a le contrôle des agents, il a charge de l'organisation de la propagande et du recrutement des membres. Il recommandera à l'Exécutif la nomination d'un organisateur en chef qui devra l'aider pour les fins ci-haut mentionnées. Il devra faire rapport de ses opérations au Conseil Fédéral.

L'amendement à la clause 43 traitant du Sous-Receveur est rejeté.

AMENDEMENTS CHEVRIER

Occupations prohibées. Cette classification est adoptée en remplacant "Mineurs d'anthracite" par "Mineurs Souterrains" et "Plongeurs" par "Scaphandriers".

Sur proposition du Conseiller P. H. A. Caron, appuyé par le Conseiller Parent, "les Souffleurs de Verre" sont mis dans les occupations prohibées.

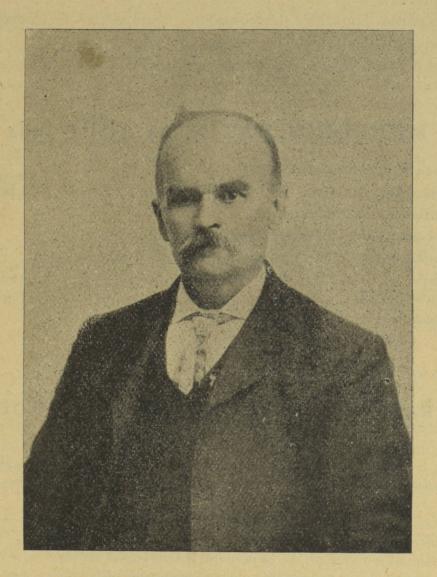
Le paragraphe (a) des occupations hasardeuses est biffé et le paragraphe (b) est adopté.

Le paragraphe premier concernant les "occupations extra-hasardeuses" est rejeté.

La partie comprise à la suite des occupations extra-hasardeuses et ayant trait au changement d'occupations est adoptée avec l'amendement suivant : ajoutez dans le dernier paragraphe après "hasardeuse". "Cédule 2," et après "extra hasardeuse". "Cédule 3".

L'amendement au paragraphe 20 de la clause 45 est adopté.

L'amendement Michon est laissé au Conseil Féderal.



ALBERT BOULET, Québec. Sergent d'armes.

Les autres clauses du rapport sont adoptées.

Sur proposition du Conseiller Chatelain, appuyé par le Conseiller Tétrault. Le Comité général se lève et fait rapport.

Proposé par le Conseiller Chatelain, appuyé par le Conseiller Fortier, que le rapport du Comité de Législation tel qu'amendé soit adopté. Adopté.

Proposé par le Conseiller Michon, appuyè par le Conseiller P. H. A. Caron, que la question des bénéfices de maladie dans le Bon Mutuel soit référé à l'Exécutif. Adopté.

Proposé par le Conseiller Lamontagne, appuyé par le Conseiller Séguin, que le Conseil s'ajourne à neuf heures demain matin. Adopté.

Après la prière d'usage, le Conseil s'ajourne a 11.55 p. m.

MERCREDI MATIN, 24 AOUT 1904

La séance s'ouvre à 9.10 heures.

Les Conseillers absents sont : MM. Taillon, Larose, Pagé, Blanchard, Douville, Dallaire et Pérodeau.

Le procè-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'Organisateur en chef présente un rapport supplémentaire.

Proposé par le Conseiller Lamontagne, appuyé par le Conseiller E. Gauthier, que ce rapport soit reçu et annexé au premier rapport et laissé sur la table. Adopté

X

Le rapport du Comité de Propagande est lu.

RAPPORT DU COMITE DE PROPAGANDE

Au Président Général, aux Officiers et membres du Conseil Fédéral.

Messieurs, le Comité de Propagande a l'honneur de vous soumettre le rapport suivant.

Les membres de ce Comité ont été très satisfaits de l'œuvre accomplie depuis la dernière Session.

Nous n'avons que des félicitations à présenter aux personnes qui se sont occupées de diriger le recrutement.

Après la lecture du rapport de la dernière Session notre satisfaction a été encore plus grande en constatant que la plupart des items avaient été respectés et que devançant nos désirs, le Conseil Exécutif avait jugé à propos de nommer un organisateur en chef, qui prenant le contrôle de l'administration de la Propagande, veillant sur les agents de la société, a dans l'accomplissement de ses devoirs, donné la plus entière satisfaction. Nous remercions beaucoup le Conseil Exécutif d'avoir pensé à cette nomination, mais cependant nous désirerions que le Directeur Général seul signifie à l'organisateur en chef ses ponvoirs et ses devoirs, car pour la bonne administration des affaires, et pour la bonne entente entre chacun des officiers, il est absolument nécessaire que chacun s'occupe de ses devoirs et n'empiète pas sur les attributions des autres.

Votre Comité a pris en considération le système de concours qui a été mis en force depuis la dernière Session. Il nous semble qu'il y a une lacune dans la variété des règlements. Nous croyons qu'il serait préférable d'avoir des concours uniformes et périodiques, que ces projets divers soient soumis au Directeur Général lui-même afin de les présenter au Conseil Exécutif pour approbation.

Prenant en considération l'article 14 de l'adresse présidentielle, nous avons jugé à propos de recommander les Provinces du Nouveau Brunswick et de Manitoba comme apts au recrutement, car nous sommes d'avis que le grand nombre de Canadiens-français dans ces provinces faciliterait de beaucoup le travail de nos agents.

Il nous semble juste et raisonnable de remettre à la prochaine Session la propagande dans les autres provinces.

Quant à la division en district ssans admettre l'idée du proposeur, nous croyons que la Propagande et l'administration y trouverait un grand avantage.

Un système de lien et de cédule étant en force, nous considérons que la société est assez protégée sans accepter les amendements du Médecin Général, concernant les restrictions dans les occupations.

Nous prions le Conseil Fédéral de croire que les recommandations que notre Comité a l'honneur de lui soumettre ont été faites pour le plus grand bien de la société.

Nous avons été obligés de se réunir de nouveau afin de prendre en considération la clause du rapport du Médecin Général qui nous a étè soumise, nous remercions beaucoup ce Monsieur pour la bienveillance qu'il a eue de nous soumettre cette question, et comme lui nous regrettons que quelques médecins veuillent profiter de l'occasion pour se faire un revenu qui est injuste, nous croyons que l'Exécutif ne devrait jamais payer plus que le taux actuel et que s'il y avait quelques changements il devrait plutôt le diminuer que l'augmenter.

Nous considérons que le Médécin Général devrait s'occuper uniquement de l'Union St. Joseph du Canada.

F. X. Jules Lortie, ptre. Albert Boulet, Sec.

Proposé par le Conseiller Lortie, appuyé par le Conseiller Tétrault, que le rapport du Comité de Propagande soit reçu et accepté. Adopté.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Lamontagne, que le Conseil se forme en Comité Général, avec le Président Général au fauteuil, pour discuter le rapport du Comité de Finance. Adopté.

Le premier Vice-Président remplace le Président au fauteuil.

Le premier et le second paragraphes du rapport sont adoptés.

Proposé par le Conseiller Allard, appuyé par le Conseiller A. H. Tessier, que le troisième paragraphe concernant l'amendement de M. Talbot au premier paragraphe, article 88, soit amendé en y ajoutant après "Caisse Sociale," les mots: "C, D et E." Adopté.

Le troisième paragraphe tel qu'amendé est alors adopté.

Les paragraphes 4, 5, 6 et 7 sont adoptés.

Le paragraphe 8 est adopté avec l'amendement suivant, proposé par le Conseiller G. W. Séguin, appuyé par le Conseiller Motard, que l'Exécutif soit autorisé à prendre immédiatement les moyens nécessaires pour faire rembourser les arrérages dûs par les agents.

Les paragraphes 9, 10, 11, 12 et 12a sont adoptés.

Le paragraphe 13 est amendé comme suit :

Proposé par le Conseiller A H. Tessier, appuyé par le Conseiller Desjardins, que le salaire du Président Général soit porté à \$1,800, pourvu que le Président actuel soit ré-élu. Adopté.

Proposé par le Conseiller Lamontagne appuyé par le Conseiller Brunet qu'au cas où le Président actuel ne serait pas ré-élu, la somme de \$400.00 lui soit votée. Adopté.

Le paragraphe 13 tel qu'amendé est alors adopté.

Les paragraphes 14, 15 et 16 sont adoptés.

Le Conseiller Laframboise demande la reconsidération de l'indemnité de \$3:00.

La chose est reconsidérée immédiatement.

Le Conseiller Laframboise propose que l'indemnité soit fixée à \$5.00. La motion n'étant pas appuyée n'est pas considérée.

Proposé par le Conseiller Séguin, appuyé par le Conseiller Fortier, qu'une clause soit insérée dans le rapport du comité approuvant le rapport des Auditeurs. Adopté.

Sur proposition le Comité se lève et fait rapport.

Proposé par le Conseiller A. H. Tessier, appuyé par le Conseiller Motard, que le rapport du Comité de Finance tel qu'amendé soit adopté. Adopté.

Proposé par le Conseiller Dubé, appuyé par le Conseiller Allard, que la question des salaires soit re onsidérée à l'exception des salaires du Président Général et des Auditeurs et soit renvoyée au Comité de Finance pour faire rapport Adopté.

Le Conseil est ajournée à 2 heures cet après-midi, après la prière d'usage.

MERCREDI APRES-MIDI, 24 AOUT 1904.

La séance s'ouvre à 3.15 heures, avec le Président Général au fauteuil.

Sur proposition du Conseiller Boudreault, appuyé par le Conseiller Chatelain, que l'appel soit considéré comme fait et que tous les Conseillers soient considérés comme étant présents à la séance. Adopté.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité des Finances présente un rapport spécial:

X

Au Président Général, aux officiers et membre du Cous il Fédéral.

Le Comité recommande que chaque membre de l'Exécutif non salarié, le Sergentd'Armes excepté, reçoive comme honoraires, la somme de cinq piastres en plus des dépenses légitimes de transportation pour chaque séance à laquelle il assistera.

M. le Conseiller Séguin ayant soulevé la question du salaire du Comptable en Chef, le Comité décide qu'il vaut mieux en laisser la solution à l'Exécutif, cependant le comité verrait d'un bon œil une augmentation raisonnable.

A. E. BRUNET, Président. ALEX. MOTARD, Ptre, Secrétaire.

Proposé par le Conseiller Brunet, appuyé par le Conseiller A. H. Tessier, que le rapport spécial du Comité de Finances soit adopté.

Proposé en amendement par le Conseiller Emond, appuyé par le Conseiller E. Chevrier, que l'honoraire de \$5.00 soit réduit à \$3.00.

Pour l'amendement: Les Conseillers Laframboise, Paquette, Dubois, Goulet, Plante, Larocque, E. Gauthier, Emond, Cyr et E. Chevrier.—10.



C. S. O. BOUDREAULT, Chancelier Supérieur.



J. S. TETREAULT, N. P., Censeur Supérieur.

Contre l'amendement: Les Conseillers Hudon, St Denis, Pinard, Allard, St Pierre, R. Chevrier, Dostaler, Lacasse, Chatelain, Boudreault, Séguin, G. L. Fink, Rochon, Art. Caron, Houde, Roussel, Dehaître, N. Fink, Perrin, Proulx, Berthiaume, Serré, A. Gauthier, Lamontagne, Lortie, Tétrault, Dufresne, Fortier, Gascon, J. E. Chevrier, Bertrand, Motard, Dubé, Boulet, Sylvestre, Mailloux, Legault, Desjardins, Tanguay, Poisson, Dumesnil, Morel, Renaud, Rousseau, Campeau, Leduc, Michon, Bolduc, Genest, Laferrière St Germain, Pratte, Dumas, Brunet, Douville, Vincent, P. H. A. Caron, A. H. Tessier, J. G. Tessier et Poirier.—60.

L'amendement est déclaré perdu et la motion principale est alors adoptée sur le même vote renversé.

Le rapport du Comité d'Appels et Requêtes est lu.

X

RAPPORT DU COMITE D'APPELS ET REQUETES

Au Président Général, aux Officiers et Membres du Conseil Fédéral.

Messieurs, il nous est très agréable de constater l'esprit d'équité, et de justice qui a animé les Conseillers Législatifs de l'Union St. Joseph d Ottawa.

Il nous fait plaisir de constatér que tous les Conseillers Législatifs sont satisfaits de la manière dont les discussions et les questions soumises à leur approbation ont été règlées et adoptées.

Car nous n'avons pas eu à examiner aucun appel ou requête, ce qui a beaucoup simplifié notre travail.

Cela prouve l'esprit de justice et de fraternité qui existe entre ses membres.

Nous avons le plaisir de vous soumettre ce rapport.

J. R. VINCENT, Président.

J. A. PLANTE, Secrétaire.

Sur proposition ce rapport est reçu et adopté. Le rapport du Comité Judiciaire est lu :

X

RAPPORT DU COMITE JUDICIAIRE

Au Président Général, aux Officiers et Membres du Conseil Fédéral.

Messieurs, votre Comité Judiciaire a l'honneur de vous soumettre le rapport suivant.

Après avoir considéré cette partie du rapport du Médecin Général pour ce qui regarde l'examen des femmes des aspirants, nous croyons que ses suggestions faites à ce sujet sont excellentes et dans le plus grand intérêt de la sociéée et nous les approuvons. Nous croyons de plus que les provisions du Code au sujet de l'examen des femmes des aspirants devraient être suivies à la lettre.

L'attention de votre Comité a été attirée sur les devoirs et pouvoirs du Conseil. Judiciaire, Nous suggérons qu'il est de l'intérêt de la société de soumettre au Conseil Judiciaire pour considération et vérification les transactions financières et autres pièces quelconques tel que pourvu par le Code. Votre Comité est d'opinion que le Conseil Judiciaire et le Comité Judiciaire remplissent des fonctions tellement importantes pour la protection et la sauvegarde de la société qu'ils ne devraient en aucun cas être ignorés.

Nous sommes heureux de constater que durant la présente Session, aucune plainte sérieuse contre les membres et les officiers de la société nous ait été soumise.

Le tout humblement soumis.

Daniel Denis, Président. Jos. Genest, Secrétaire. Sur proposition le rapport du Comité Judiciaire est adopté.

Le Président Général fait allusion au choix de l'endroit où devra avoir lieu la prochaine Session. Il demande des motions.

Chicoutimi, Québec, Sherbrooke, Grand'Mère, Hawkesbury, Ottawa. Rimouski sont proposés eule résultat du scrutin est comme suit:

Premier Tour: Chicoutimi 31, Québec 16. Grand'Mère 2, Hawkesbury 8, Sherbrooke 12.

On procède au second scrutin ayant deux endroits seulement Québec et Sherbrooke, les délégués intéressés ayant retiré les autres places. Le résultat final donne Québec 46, Sherbrooke, 23.

Il est dûment proposé que la prochaine Session ait lieu à Québec. Adopté.

Le Président Général attire ensuite l'attention des délégués sur le dixième ordre du jour pourvoyant à l'élection des officiers ainsi qu'à l'installation. En laissant le fauteuil de la présidence, il remercie chaleureusement en termes appropriés les délégués et le Conseil Fédéral pour la confiance toujours reposée en lui, puis remet le fauteuil au Chancelier Suprême, le Conseiller A. L. Pinard.

Le Chancelier Suprême prend le fauteuil et procède à l'élection des officiers.

Il est proposé par les Conseillers Brunet et Tanguay, appuyé par les Conseillers Tétrault, St Denis et Tessier, que M. O. Durocher soit choisi Président Général. Adopté.

Il est proposé par le Conseiller Tessier, appuyé par le Conseiller Lamontagne, que M. J. A. St Denis, soit élu Premier Vice-Président Adopté.

Il est proposé par le Conseiller Tétrault, appuyé par le Conseiller Allard, que M. l'abbé Chatelain soit élu Second Vice-Président. Adopté.

Il est proposé par les Conseillers St Denis et R. Chevrier, appuyé par les Conseillers Tétrault et Allard, que M. F. R. E. Campeau soit choisi Directeur Général. Adopté.

Il est proposé par le Conseiller Boudreault, appuyé par le Conseiller Allard, que M. A. L. Pinard soit choisi Chancelier Suprême.

Proposé par les Conseillers J. G. Tessier, appuyé par le Conseiller Legault, que M. C. S. O. Boudreault soit choisi Chancelier Suprême.

A la demande de M. Boudreault, cette motion est retirée et M. Pinard est déclaré élu Chancelier Suprême.

Il est proposé par les Conseillers St Denis et R. Chevrier, appuyé par les Conseillers Tétrault et Brunet, que A. Allard soit choisi Censeur Suprême. Adopté.

Il est proposé par les Conseillers Tétrault et St Denis, appuyé par le Conseiller Allard, que M. A. E. Brunet soit choisi comme Contrôleur Supérieur. Adopté.

Il est proposé par le Conseiller Dubé, appuyé par les Conseillers Fortier et St Denis que M. L. A. E. St Pierre soit élu Trésorier Supérieur. Adopté.

Il est proposé par les Conseillers Dostaler et Boudreault, que M. S. C. Larose soit choisi comme Receveur Général. Adopté.

Il est proposé par les Conseillers Allard, St Pierre et Lamontagne, appuyé par les Conseillers Tétrault et Hudon, que M. Dostaler soit nommé Greffier Général. Adopté.

Sur proposition M. A. Boulet est élu Sergent d'Armes.

Il est proposé par le Conseiller Lamontagne appuyé par les Conseillers A. Caron et T. Rochon, que M. J. N. Rattey soit choisi Auditeur Supérieur.

Proposé par le Conseiller G. W. Séguin, appuyé par le Conseiller Rochon, que M. J. F. H. Laperrière soit choisi Auditeur Supérieur.

Il est proposé par les Conseillers St Denis, Tessier et Chevrier, appuyé par le Conseiller E. Gauthier, que G. W. Séguin soit choisi Auditeur Supérieur.

Le vote étant pris donne le résultat suivant: Rattey, 60; Laperrière, 40 et Séguin, 36.

MM. Rattey et Laperrière sont déclarés élus.

Proposé par G. W. Séguin, appuyé par le Conseiller Boudreault, que M. D. Danis soit choisi Chancelier Supérieur.

Proposé par le Conseiller Paquette, appuyé par le Conseiller Laframboise, que le Conseiller Boudreault soit élu Chancelier Suprême pour le prochain terme.

Proposé par les Conseillers Chevrier et Tétrault, appuyé par les Conseillers St Denis et Tessier, que le Révd M. Motard soit choisi Chancelier Snpérieur.

Il est proposé par les Conseillers Tétrault et Chevrier, appuyé par le Conseiller Dostaler, que le Révérend M. Hudon soit choisi Chancelier Supérieur.

Proposé par le Conseiller Paquette, appuyé par le Conseiller Emond, que M. G. W. Séguin soit élu Chancelier Supérieur.

Il est proposé par le Conseiller Denis, appuyé par le Conseiller Denis, que M. Legault soit élu Chancelier Supérieur.

Les noms de M. l'abbé Motard et M. Legault ayant été retirés, MM. Boudreault, Denis, Séguin et Hudon sont déclarés élus Chanceliers Supérieurs.

Proposé par les Conseillers Chevrier et Allard, appuyé par les Conseillers St. Denis et Boudreault, que M. G. L. Fink soit choisi Censeur Supérieur.

Proposé par les Conseillers Rochon et Tétrault, appuyé par le Conseiller Brunet, que M. A. Caron soit choisi Censeur Supérieur.

Proposé par les Conseillers Goulet, Emond et Allard, appuyé par les Conseillers St. Pierre et Brunet, que M. T. Rochon soit choisi Censeur Supérieur.

Il est proposé par les Conseillers Rochon et Chevrier, appuyé par les Conseillers Allard et Brunet, que M. J. S. Tétrault soit nommé Censeur Supérieur.

Proposé par le Conseiller Emond, appuyé par le Conseiller Laframboise, que M. Paquette soit choisi Censeur Supérieur.

Cette dernière proposition ayant été retirée, MM. Caron, Fink, Rochon et Tétrault sont déclarés élus Censeurs Supérieurs.

Le Secrétaire annonce le résultat des élections et le Chancelier Suprême fait l'installation du Président Général et le décore de la chaine présidentielle.

La séance est levée après la prière d'usage.

MERCREDI SOIR, 24 AOUT 1904

La séance s'ouvre à 8.20 heures sous la présidence du premier Vice-Président, M. Hudon.

Le Conseiller Chevrier propose la suppression de l'appel et la lecture des procès-verbaux et propose que le Comité de finances soit autorisé à payer les dépenses encourues par les Conseillers en qualité de délégués. Adopté.

Le Conseiller Lortie, appuyée par le Conseiller Motard, de la part du Comité de Réception, en l'absence du président, M. l'abbé Chatelain, propose une motion de remerciements à Mgr Bruchési, Archévêque de Montréal. La motion exprime aussi le désir de témoigner la gratitude du Conseil Fédéral au Curé Auclair, Son Honneur le Maire, le Conseil de la Société St. Joseph ayant droit à une large part de nos félicitations pour la réception des Conseillers à Montréal. Remerciements aussi au Président, aux Secrétaires et aux Membres qui ont participé à l'administration de la Session Remerciements aussi à la Presse qui a bien voulu publier de jolis articles en faveur de la Société. Adopté.

Le Conseiller Dubé exprime le désir que l'échevin Leclerc soit inclus dans la reconnaissance des délégués.

I e nom de l'échevin Leclerc est ajouté et les officiers sortant de charge sont aussi inclus.

La séance s'ajourne temporairement.

Le Président Général revient au fauteuil à neuf heures.

L'appel est suspendu.

Le Conseiller Brunet suggère que l'Exécutif considère l'opportunité de la division des Conseils locaux, là où il y aura raison de faire cette reforme en vue de la propagande. Adopté.

Proposé par le Conseiller R. Chevrier, appuyé par le Conseiller Tétrault, que les mesures règlementaires passées à cette Session soient sanctionnées par le Président Général et qu'elles viennent en vigueur à partir du premier Janvier 1905. Adopté.

Le Conseiller Lamontagne suggère à l'Exécutif que le salaire de l'Organisateur en chef soit de \$1500.00 et la suggestion reste à la discrétion de l'Exécutif.

Le Président Général procède à l'installation des officiers présents : Ier. Vice-Président, Chancelier Suprême, Censeur Suprême, Contrôleur Supérieur, Greffier Général, Auditeurs Supérieurs, les membres du Conseil Judiciaire et du Conseil Financier.

Le Conseiller Brunet propose, appuyé par le Conseiller R. Chevrier, que l'on accepte comme lus les procès-verbaux de la session du Conseil Fédéral. Adopté.

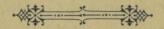
Le Conseiller St. Denis, propose, appuyé par le Conseiller Tétrault, que le Dr R. Chevrier soit nommé Médecin Général. Adopté.

Le Conseiller G. W. Séguin propose, appuyé par le Conseiller Dubé, l'ajournement sine die. Adopté.

Je soussigné, certifie que ce qui précède est le rapport fidèle des travaux de la quatrième session du Conseil Fédéral tenue à Montréal, les 20, 21, 22, 23 et 24 août 1904.

J. N. RATTEY,

Secrétaire de la Session.



M. 1e Dr J. A. St. Denis.

Nous offrons nos sincères félicitations au Dr. J. A. St. Denis de Montréal, pour la promotion que lui ont accordée les Conseillers en l'appelant, à la dernière Session, à la 1ère vice-présidence de la Société pour le prochain terme.

Notre confrère avait d'ailleurs bien mérité cet honneur par son dévouement incessant aux intérêts de l'Union St. Joseph dans la sphère de son influence à Montréal. Nous profitons de l'occasion pour présenter à nos sociétaires M. le Dr. J. A. St. Denis comme un spécialiste distingué dans les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles et qui a eu l'heureux privilège d'aller se perfectionner aux sources mêmes ne l'art, aux cours de plusieurs voyages en Europe.

Sa clientèle recherchée se recrute autant dans les limites de la ville que dans les campagnes environnantes et grossit de jour en jour.

Il est ex-médecin-assistant à l'Hopital St. Joseph de Paris et médecin de l'Hopital Notre-Dame et de l'Hopital des Soeurs Grises à Montréal.

Il fait honneur à sa profession et à ses compatriotes. Nous espérons que le succès continuera à lui sourire et désirons qu'il reçoive de nos membres l'encouragement fraternel qu'il est en droit d'attendre d'eux, ce qui serait de la mutualité pratique, chose que nous semblons trop souvent perdre de vue.

L'adresse du Dr. J. A. St. Denis est 545 rue Amherst et ses heures de consultation de 1 à 4 et 7 à 8 p.m.



Rvd. J. Chatelain

2d Vice Président Général

Nos nombreux lecteurs seront heureux sans doute de connaître un des membres des plus populaires et des plus estimés du Conseil Exécutif, dans la personne du Rvd. M. J. Chatelain, appelé à l'unanimité par le dernier Conseil Fédéral a la 2de Vice Présidence.

On ne pouvait faire un meilleur choix. Son zèle, sur dévouement, la droiture de son jugement et la largeur de ses vues, autant que sa diction entraînante et châtiée et sa facilité d'improvisation avaient attiré sur lui l'attention des délégués, d'abord à Rockland en 1902, et davantage à Montréal cette année.

A titre de Président du Comité de Législation et du Comité de Réception il sut se distinguer par son tact, son assiduité et faire briller ses talents oratoires.

Les Conseillers ne pouvait mieux apprécier sa précieuse copération à leurs travaux en lui confiant une des charges les plus enviées de l'administration.

Les membres du Conseil Exécutif savaient qu'ils avaient en lui un ami dévoué de la Société, ils sont aujourd'hui fiers de l'avoir pour Collègue.

X

Né le 12 Janvier 1858, a Curran, Ont, de Joseph Chatelain et de Odile Chartrand, le Révd. J. Chatelain P. C. fit au Collège Bourget, des études brillantes, qu'il vint couronner, par des études philosophiques sérieuses à l'Univer sité d'Ottawa.

Ordonné prêtre, par Mgr. J. T. Duhamel Archevêque d'Ottawa, le 16 Octobre 1881, il remplit durant quelque temps, la charge de Secrétaire de Mgr l'Ar chevêque, en remplacement de feu le Rév. J. Duhamel.

Il fut nommé curé de Thurso, au mois d'Août 1882, et Monseigneur écrivait: "Nous avons l'espoir que cette paroisse va maintenant entrer dans une ère de progrès". Dans l'histoire du diocèse, écrite plus tard par le Rév. Père Alexis, capucin, nous lisons: "La paroisse de Thurso, a éprouvé de grands changements dans un sens favorable, sous l'administration de ce prêtre".

Par sa prévoyance le Rév. Abbé sait éviter troubles et embarras. Par son affabilité, il fait des amis de tous ceux qui l'approchent. Par son tact, sa prudence et son habileté peu ordinaire, il contourne les plus grandes difficultés, et tout ce qu'il entreprend est couronné de succès.

Ses paroissiens le considèrent et le consultent non seulement comme leur père spirituel, mais aussi comme leur guide temporel.

L'entente, l'affection et la confiance mutuelles existent entre pasteur et troupeau, et la paroisse de Thurso est remarquable par son grand esprit de piété.

D'un zèle infatiguable, le Rév. J. Chatelain a converti et baptisé un grand nombre de protestants.

Sans effort apparent et sans friction, il a bâti "une des plus belles et des plus élégantes églises, du diocèse" dit le Rév. Père Alexis. Après un incendie désastreux cette église sortit de ses cendres, comme par enchantement encore plus belle et plus grandiose qu'auparavant.

Le Rév. J. Chatelain s'est occupé de mutualité, et par sa parole chaude et vibrante, il a fait aimer nos sociétés catholiques de bienfaisance mutuelle.

Il a rempli avec distinction la charge de chapelain des Forestiers Catholiques en convention, à Fraserville, durant l'absence en Europe, du Rév. Mr. Lepailleur, P. C. leur chapelain provincial.

Il a été en délégation aux diverses conventions des Forestiers Catholiques, de la "C. M. B. A. et de l'Union St. Joseph, a Fraserville, Lachine, Rockland, Montréal, Toronto, Niagara, Détroit et Dubuque.

Conscient des grands avantages spirituels et temporels que le peuple en retire, il est partisan dévoué de toutes nos sociétés catholiques. Mais il ne cache pas sa prédilection pour l'Union St. Joseph du Canada.

Il prétend que nos Sociétés Catholiques, offrent au moins autant d'avantages, que les autres Sociétés du genre. Il ne peut comprendre l'engouement et le zèle de certains Catholiques, en faveur de Sociétés qui n'ont rien de commun avec nous, ni la foi, ni la langue, ni les aspirations etc.

Tout n'est peut-être pas parfait dans nos Sociétés de Bienfaisance, mais il est du dévoir des Catholiques d'en faire partie, et d'y apporter le concours de leurs lumières pour en amender les diverses constitutions, en améliorer le fonctionnement, et les rendre aussi efficaces et aussi parfaites que possible

Rapport du Médecin Général.

Examens Revisés en Aout 1904.

Endroit,	Nombre.	1	Acceptés	3.	sus- pens.	Refusés.	Remarques. Admis pour un
	mens	Céd. 1.	Céd. 2.	Liens	En	Ref	montant moindre.
Québec	468	431	14	29	2	21	41
Ontario.	110	97	4	I	2	7	
Ailleurs							
Total	578	528	18	30	4	28	

Total de Revisions 578
Total d'amissions 546

Discours du Président Général

Au banquet, Dimanche le 21 Aout 1904.

M. le Président du Banquet, Révérenas MM., Mesdames et Messieurs.

Ce n'est pas sans une émotion bien légitime que je me lève pour répondre à la santé de l'Union St-Joseph d'Ottawa, qu'on vient de proposer en termes si éloquents et si flatteurs et à laquelle on a bu avec tant d'enthousiasme.

Dans l'émotion que j'éprouve en ce moment ce qui domine surtout, je dois vous l'avouer, est un sentiment de crainte et d'hésitation.

Quoi! cette humble association fondée, en 1863, par de modestes ouvriers, ayant vu le jour et grandi dans une province étrangère, inconnue pour ainsi dire il y a quelques années à peine, ose venir aujourd'hui tenir ses délibérations en pleine métropole, sous les regards inquisiteurs de ce grand centre commercial et intellectuel par excellence!

Elle ose réunir ici ses représentants, soumettre le bilan de la dernière administration, discuter les moyens les plus efficaces pour assurer son extension, faire appel aux sympathies du public, se poser pour ainsi dire en cencurrente des Sociétés canadiennes-françaises, connues et prospères, qui doivent leur naissance et leur développement aux éléments progressifs de la ville dont nous avons l'honneur d'être les hôtes!

En concurrente, dis-je, d'autres institutions étrangères qui briguent avec un succès regrettable, croyons-nous, les faveurs de nos compatriotes.

Mais en faisant appel à ma raison je me demande pourquoi cette crainte et cette hésitation?

Ne sommes nous pas dans les murs d'une ville amie? Ne sommes nous pas assurés d'avance de l'accueil fraternel de la population qui nous entoure et qui s'intéresse au travail et au succès de toute entreprise acnadienne-française quelle qu'elle soit?

Bien plus je me demande si nous ne devrions pas être animés plutôt d'un sentiment d'orgueil en face des résultats merveilleux obtenus en si peu de temps, avec si peu de moyens, a force simplement de dévouement et d'efforts systematiques et bien secondés. ?

N'est-ce pas un mérite extraordinaire, pour l'Union St. Joseph d'Ottawa d'avoir victorieusement résisté à l'assaut meurtrier, fatal hélas à tant d'autres associations mutuelles ouvrières à l'assaut dis-je, des Sociétés nouvelles qui ont pris naissance dans les dernières années et qui se sont répandues avec une rapidité incroyable parmi les nôtres et souvent au préjudice d'organisations locales et recommendables qu'elles ont affaiblies ou remplacées?

N'est-ce pas un titre de gloire pour elle de s'être transformée presque subitement en face des exigences de la situation, d'avoir abandonné les vieux sentiers, d'avoir imité ses redoutables rivales et une fois entrée dans la voie nouvelle du progrès de les avoir bientôt devancées?

Le salut de notre association a été dans cette concurrence et des vieilles Unions St. Joseph, si nombreuses autrefois, la nôtre est restée pour ainsi dire la seule debout, la seule prospère, déployant fièrement ses étendards dans tous les coins des deux Provinces sœurs, aspirant de tout son cœur et de toutes ses forces à devenir le lien de ralliement de tous les Canadiens-français, au double titre de son caractère à la fois national et religieux! National et religieux puisque sur son blason brillant maintenant d'un éclat sans pareil dans le ciel de la mutualité resplendit à côté de la Sainte figure du patron du Canada, entre le castor et le feuille d'érable, la devise si populaire parmi nous. "L'Union fait la force"!

Les Canadiens-français, je vous le demande, peuvent-ils se grouper à l'ombre d'un plus beau drapeau que celui de notre Société? Y en a-t-il un autre qui puisse mieux symboliser notre passé, notre condition actuelle et nos aspirations futures?

C'est en prévision de ces espérances d'agrandissement de notre famille que l'Union St Joseph d'Ottawa, désireuse d'élargir encore les horizons où elle exerce son zèle et poursuit sa noble patriotique mission... est prète à sacrifier son nom auquel s'attache tant de souvenirs, chers à bien des titres, pour prendre le nom plus vaste, plus en comformité avec son rôle et ses ambitions, le nom qui lui ont mérité ses succès et ses développements et s'appeler dorénavant l'Union St. Joseph du Canada!

Sans vouloir prolonger ces quelques remarques laissez-moi vous dire suc-

cintement l'origine de l'Union St. Joseph.

En 1863 quelques Canadiens-Français d'Ottawa sentant le besoin de protéger leur famille contre la maladie et contre le décès conçurent l'idée de se grouper en association mutuelle.

La Société de Bienfaisance de Joliette existait alors et sa réputation s'était répandue jusque chez nous. Une délégation fut donc envoyée à Joliette et revint avec les règlements qui servirent de modèle à la première constitution de notre Société.

C'est ainsi que Québec, terre féconde, dont le sol a vu germer tant de gloires et éclore nos libertés coopérait activement à la naissance d'une institution dont on était loin de prévoir alors les glorieuses destinée!

Son existence n'offre rien d'extraordinaire jusqu'en 1894. Elle était restée l'humble organisation d'autrefois, sière il est vrai de ses quelques membres et semant le bien et la consolation dans bien des familles affligées.

Mais vers cette époque la désertion de ses jeunes membres porta un rude coup à sa prospérité, le recrutement s'arrêta brusquement, les Sociétés nouvelles en ayant alors le monopole.

La situation apparut claire et nette aux regards inquiets de quelques patriotes dévoués, dans ce qu'elle avait de navrant pour les ancieux membres qui avaient peiné et épargné pour donner à leur famille quand ils seraient disparus une protection contre la misère et la faim et qui entrevoyaient l'engloutissement de leurs si chères espérances!

Ces quelques hommes de cœur se mirent à l'œuvre et transformèrent la Société en lui donnant une constitution nouvelle et en organisant une active propagande.

Et bientôt l'on vit la vielle Société, hier en danger, après quelques mois d'angoisse apparaître aux yeux de tous rajeunie et fortifiée—le front haut, l'œil plein d'éclairs, prête à faire la lutte—l'âme remplie d'espoirs qu'elle sentait la force de réaliser. L'œuvre de salut était accomplie, il fallait la continuer.

Pourquoi vous rappeler ici ses progrès. C'est rapetisser son mérite que de s'en ennorgueillir. Nous étions une poignée, nous dépassons aujourd'hui 11000.

Nous n'avions qu'un seul groupe de membres, nous en avons au-delà de deux cent cinquante.

Nous avions un actif de \$13.000.00 aujourd'hui nous possédons un capital d'environ cent vingt cinq mille piastres.

Elle était inconnue alors, son drapeau flotte aujourd'hui dans tous les comtés français des deux vieiles provinces.

Pouvait-il en être autrement quand en 1888, Mr. l'abbé Emard, aujourd'hui occupant avec tant d'éclat le siège épiscopal de Valleyfeild, au 25ème anniversaire de la fondation de laSociété, dans un sermon éloquent dont nous avons gardé le souvenir—nous conseillait d'avoir foi dans l'avenir?

Quand en 1895 Mr. l'abbé Bruchésie, aujourd'hui l'illustre Archevêque de ce vaste Diocèse, dans un discours à l'occasion de l'une de nos têtes patronales faisait des vœux pour notre prospérité et nous prédisait des jours meilleurs?

Ces prophéties tombées de lèvres aussi sages, aussi autorisées, ont été entendues et se sont réalisées.

Que voulons nous? Quelles sont nos espétances?

Nous voulons aboutir au groupement fraternel de tous les Canadiens-français de la Puissance—sinon de l'Amérique—sous l'égide de notre Société.

Nous avons cette ambition! Nous ne travaillons pas dans l'ombre, nous le crions sur les toits, nous le publions dans les journaux, nous le proclâmerons dans nos conférences, nous le jurons dans nos cœurs et nous n'hésiterons devant nul sacrifice pour atteindre la réalisation de ce rève fraternel et philantropique!

Ce progrès phenoménal effleuré dans ces quelques phrases coupées, à qui le devons-nous?

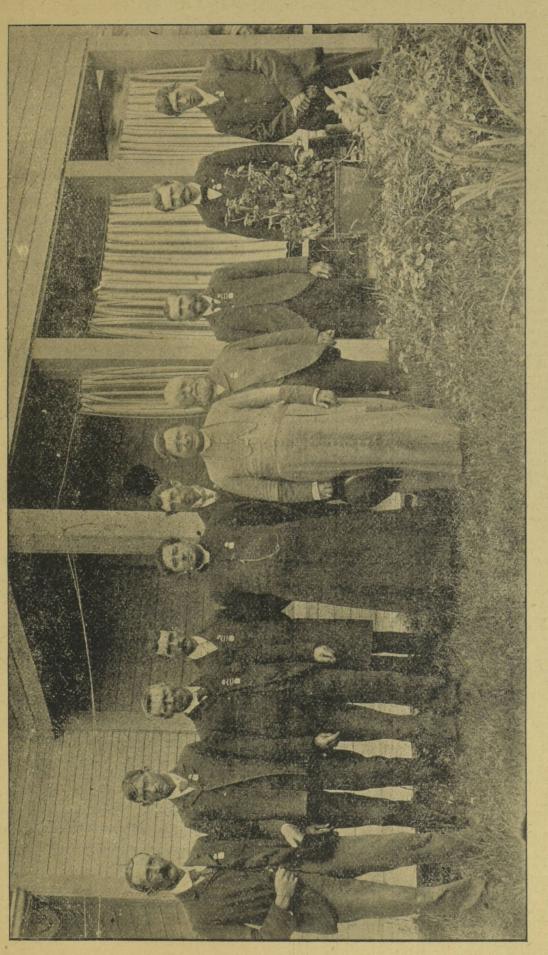
Il est dû à une administration économique; à la variété et à l'attrait de nos systêmes, adptés aux besoins de toutes les classes; au dévouement de nos membres et ce qui n'est pas le moindre à l'appui généreux du clergé!

Vous me dispenserez d'analyser plus au long les différentes raisons de notre succès.

Mais puisque nous sommes ici en plein cœur de la Province de Québec, nous d'Ontario, qui sommes si attachés à nos libertés et à nos institutions—qui avons hérité du même amour qui vous anime pour tout ce qui est français et catholique nous vous remercions pour les faveurs reçues jusqu'aujourd'hui et vous faisons un chaleureux appel en faveur de l'Union St. Joseph d'Ottawa, parce qu'elle est digne de votre encouragement, qu'elle travaille, elle aussi, dans tou te la mesure de ses énergies à la consolidation de l'édifice national, en prêchant parmi les nôtres la nécessité de l'éducation, le respect du clocher, l'amour de la langue, et l'évangile de la fraternité.

MOUVEMENT DES MEMBRES POUR AOUT 1904.

=		1		(00	1 1	1	00 1						S		1	S.	=
Numéro.	ENDROIT.	Nombre au 31 Juillet	Admis.	Transferts reçus	Décédés.	Rayes.	Transf. donnés	Total au 30 Août	Numéro.	Endroit	Nombre au 31 Juillet.	Admis.	Transferts reçus	Décédés.	Rayés.	Transf. donnés	Total au 30 Aout
N = 1 2 3 4 4 5 6 7 8 9 10 11 13 14 15 6 17 18 19 20 12 22 24 25 6 27 28 29 30 13 23 33 34 35 5 35 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	Exécutif. Ottawa. Hull. Rockland Mattawa Arnprior Clarence Creek L'Orignal Joliette Crysler Embrun. Hawkesbury. Sturgeon Falls Plantagenet. Pointe Gatineau Buckingham. Fournier Papineau ville NDame de la Salette. Sherbrooke Grand'Mère. Pembroke Lefaivre Shawenegan Falls. Les Piles. Cornwall Rigaud Orléans. Ville-Marie, Qué Québec, Ville St. Joachim Stoney Point. Vaudreuil Sainte-Marthe Sainte-Thècle Sault Sainte-Marie Thurso. Valleyfield. Maniwaki. Montréal.	27 1544 721 244 62 99 116 81 117 63 69 303 119 85 76 231 10 54 47 181 155 91 60 69 244 288 310 352 296 37 70 27 36 82 48 49 49 49 49 49 49 49 49 49 49 49 49 49	1 36 15 3 2 9 9 13 3 17 7 7 7 2 2 6 8 3 17 7 7 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4		236 221 24 22 21 11 21 11 22 11	233	26 1574 700 247 64 105 130 81 117 70 69 282 1188 89 234 10 56 49 188 157 90 60 73 24 28 83 10 60 60 60 60 60 60 60 60 60 6	777 78 799 800 811 822 833 844 855 866 877 888 889 93 91 92 93 94 95 96 96 97 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10	Chicoutimi Baie Shawenigan Ile-aux-Noix Bromptonville, Ste-Sophie de Lévrard St-Pierre les Becquets. Saint-Croix Saint-Agapit Windsor. Plaisance Saint-Pierre, Kent	81	66 14 42 1 11 1 1 1 1 2 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	6		3 2 3 3 2 1 3 1 1 1 1 1 1		$\begin{array}{c} 87 \\ 54 \\ 42 \\ 94 \\ 33 \\ 30 \\ 31 \\ 29 \\ 83 \\ 410 \\ 34 \\ 7 \\ 29 \\ 22 \\ 219 \\ 160 \\ 17 \\ 26 \\ 39 \\ 89 \\ 7 \\ 10 \\ 9 \\ 32 \\ 11 \\ 29 \\ 22 \\ 2 \\ 66 \\ 8 \\ 89 \\ 7 \\ 10 \\ 9 \\ 32 \\ 11 \\ 29 \\ 22 \\ 2 \\ 66 \\ 8 \\ 89 \\ 7 \\ 10 \\ 9 \\ 32 \\ 11 \\ 10 \\ 37 \\ 7 \\ 40 \\ 41 \\ 421 \\ 18 \\ 22 \\ 24 \\ 31 \\ 35 \\ 12 \\ 46 \\ 9 \\ 33 \\ 7 \\ 10 \\ 9 \\ 32 \\ 11 \\ 10 \\ 37 \\ 7 \\ 40 \\ 41 \\ 421 \\ 18 \\ 22 \\ 24 \\ 31 \\ 35 \\ 12 \\ 46 \\ 9 \\ 33 \\ 7 \\ 10 \\ 10 \\ 10 \\ 10 \\ 10 \\ 10 \\ 10 $
74	Lachute Mills	115		1		1		118 50 56	152	St-Onésime Mont-Carmel Saint-Alexandre	11 11	5					9



Visiteur. Trésorier. Wilfrid Chartrand, Emmanuel Lapointe, rer Vice-Prés. Nap. Boileau, Henri Lortie, Nap. Sec.-Receveur. S. G. Mgr Duhamel, Prés. d'honneur. Censeur. Ludger Lacoste, Rév. F. X. J. Lortie, S. G. 2nd Vice-Président. Prés. et Chapelain. Zon, A. Boileau, Arthur Chartrand, Visiteur. Ludger Lacoste, J. B. Lauzon, Com.-Ordon. Censeur. Jos. Cadieux,

MOUVEMENT DES MEMBRES-Suite.

155 Price Village										
155 Boufield, Onf. 34	Numéro.	ENDROIT.	Nombre au 31 Juillet	Admis.	Transferts reçus	Décédés.	Rayés.	Transf. donnés	Total an 30 Août.	
217 Saint-Bernard 3	1544 1551 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 181 182 183 184 185 186 187 188 189 199 199 199 199 199 199 199 199	Bonfield, Onf. Leclercville Price Village St-Jérôme Sainte-Foye St-Laurent d'Orléans Saint-Alban Wendover. St, Marc des Carrières. St, Marc des Carrières. St. Thuribe Vincennes St. Jean Port Joly Sainte-Rose de Lima Rapide de L'Orignal ND, du Laus St. Didace. Masham St, Barnabé Cyrville Penetanguishene Chute à Blondeau Victoria Harbour Terrebonne St-Gabriel de Stratford St-Etienne-les-Grès Paincourt Masson Saint-Zacharie, Saint-Prosper Lotbinière Val des Bois Ste-Anne de Bellevue, L'Annonciation Sainte-Adèle Deschambault Tilbury Saint-Jovite. St-Georges, Beauce. Blezard Valley Lac Tortue Berthierville Grondines. St-François, Beauce Chaudière Jct Saint-Flavien Plessisville Aylmer Victoriaville St-Jean-Bte., Ottawa Labelle Cedar Hall Mulock Arthabaskaville. St-Jean-Bte., Ottawa Labelle Codar Hall Stanfold Warwick St-Eugène Lamartine North Bay Ste-Julie de Somerset North Bay Ste-Jul	233 344 12 377 155 66 166 166 167 157 158 158 158 158 158 158 158 158 158 158	88 2 2 3 1 1 6 6 10 8 8 6 6 10 8 8 6 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			1 1 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	1	31 31 12 38 15 6 17 24 29 17 15 10 11 766 23 27 5 5 19 19 20 44 31 12 15 43 11 13 16 5 21 1 13 7 17 12 15 11 1 13 35 22 14 17 70 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	
227 Saint-Anselme	210 211 211 222 22 22 22 22 22 22 22 22 22	5 St-Charles Caplan. 7 Saint-Bernard. 8 Almaville 9 St-Joseph, Beauce 1 Sainte-Agathe. 2 L'Enfant-Jésus. 3 Saint-Frédéric 4 Vankleek Hill 5 Rimouski. Quai 6 Ste-Marie de Beauce. 7 Saint-Anselme. 8 St-François-Xavier. 9 Saint-Cyrille de l'Islet. 1 Saint-Rémi.	20 20 11 11 12 22	5 5 6 14 14 13 13 13 14 14 15 16 17 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	22				10 13 17 5 17 28 12 12 10 11 12 12 12 12 12 13 14 15 15 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17	

Numéro.	ENDROIT.	Nombre au 31 Juillet.	Admis.	Transf. reçus	Décédés.	Rayés.	Transf. donnés	Total au 30 Août.
233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246			1 4 2 3 3 3 2 5 15 6 6 288 9 4 — 507	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	9	144	21	12 19 40 3 6 7 31 3 3 3 2 5 15 6 28 9 4 ———————————————————————————————

AVIS.

OTTAWA, 15 Octobre 1904.

Aux membres de l'Union Saint-Joseph de la Cité d Ottawa.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la Société, sont dûes et payables par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. En conformité avec les articles 123 et 124 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de Nov. prochain n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les dayer. (Voir l'article 72 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même et sans autre a is suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code

A. DOSTALER, Greffier-Géneral.

NOTES DE LA SESSION

Messe et Banquet

Tous les délégués en corps, ont assisté Dimanche, à la grand'messe, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

La cérémonie commença à 10 heures 15. M. l'abbé Napoléon Morin, curé de la paroisse Saint-Edouard de Montréal, officiait, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.

Au chœur, on remarquait: M. le curé Auclair, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Hudon, curé de Rockland, M. l'abbé Chatelain, curé de Thurso, M. le curé Lortie, curé de Notre-Dame de la Salette.

M. l'abbé Charles Rasconi prononça le sermon de circonstance et fut très éloquent.

La collecte fut faite par M. et Mme Tanguay, M. J. A. Boisseau, secrétaire et Mme Boisseau, M. Noé Leclerc, échevin, président du conseil Saint-Jean-Baptiste, et Mme Leclerc, M. A. H. Tessier, censeur, et Mme Tessier.

Des sièges avaient été réservés près du sanctuaire spécialement pour les délégués.

Après la messe, il y eut grand banquet au marché St-Jean-Baptiste.

M. l'échevin Leclerc présidait à la table d'honneur, ayant à ses côtés M. P. Durocher, président général, M. le curé Auclair, M. le curé Hudon, M. l'abbé Rosconi, M. St-Pierre, M. Campeau, M. Ludger Gravel, etc; à sa gauche, le Dr St-Denis, M. Oscar Lavallée, président de l'Union St-Pierre, M. Rodolphe Chevrier, médecin en chef de l'Union, l'abbé Chatelain, etc.

La veille, la convention siégea au Monument National.

Le matin, les délégués se sont réunis en face de l'hôtel Rindeau, avec les

membres de l'ordre. Delà, on s'est rendu en procession, au nombre de plus de 500, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

M. Tanguay a droit à des félicitations pour le zèle qu'il a déployé à assurer le succès de cette démonstration. Ajoutons qu'il avait été puissamment secondé dans ses efforts par M. W. Gervais, et plusieurs autres membres de l'Union.

Le comité d'organisation se composait de J. A. Tanguay, Noë Leclair, Arthur Brunet, J. A. Boisseau, R. Auclair, Ladouceur, J. E. avocat, et J. A. Denis, M. D., tous de Montréal.

₩ MESSE DE REQUIEM

A 8 heures le 23 août, les délégués et les membres de l'Union St Joseph se sont réunis à l'église Saint-Jean-Baptiste où une messe de Requiem à été chantée. Le célébrant était M. l'abbé P. S. Hudon, curé de Rockland, et ler vice-président général, assisté comme diacre et sous diacre de MM. les abbés A. Payment et A. Plante, vicaires à Saint-Jean-Baptiste. L'église avait revêtu ses plus belles tentures de deuil et le chœur, dirigé par M. J. A. Boucher, a chanté avec beaucoup d'effet la messe des morts de Perrault; M. A. Contant accompagnait à l'orgue.

000

A Québec en 1906.

Québec n'a pas lieu de se plaindre. Ce district a été bien traité par les Conseillers. Il a obtenu un représentant dans le Conseil Exécutif, dans la personne de M. Albert Boulet, de plus le Médecin Général a bien voulu recommander la nomination qui a été agréée du Dr P. H. Bédard, comme membre du Bureau Médical.

Enfin grâce aux efforts bien secon-

dés des délégués de ce district, Québec a été choisi comme l'endroit où aura lieu la prochaine Session.

000

Le motto de l'Union St-Joseph d'Ottawa est de donner justice à tous.

000

Le district de Sherbrooke n'a pas été oublié. Ce n'était pas facile non plus quand le notaire J. S. Tétreault était là!

000

Montréal a plus que sa part des honneurs, la Ire Vice Présidence Générale la position de Contrôleur Supérieur, et une position dans le Bureau Médical lui ont été accordées.

000

L'harmonie qui n'a cessé de régner durant toute la Session est la plus sûre garantie que l'on puisse avoir des développements futurs de notre Société.

000

Il nous fait plaisir de donner ici les noms des Présidents des différents comités qui ont rendu tant de service à la dernière Session

Rvd. J. S. Hudon, J. Chatelain, F. X. Berthiaume, A. E. Brunet, D. Danis, Rvd. F. X. J. Lortie, C. S. O. Boudreault, J. R. Vincent.

000

Si tout le monde intétessé aux progrès de l'Union St-Joseph le voulait nous serions 20.000 membres en août 1906!

CHARITÉ.

Charité! N'est-ce point la Charité que l'Espérance appelle sa sœur? Les lois humaines peuvent bien réglemener les heures du travail, la sécurité des travailleurs, le développement de la mutualité entre eux.

Ce n'est pas du domaine de la loi, c'est le sentiment si doux de la fraternité, c'est entre hommes la vraie charité, l'appui et la sauvegarde de la famille et de la société Aimer, faire sentir à son prochain qu'on l'aime, par les secours de la tendresse et les bontés de la compassion, de la mansuétude et de la sympathie, c'est le glorieux privilège des associations, qui unissent les cœurs et les âmes des citoyens amis.

En un mot, sans la charité la liberté peut nuire, l'égalité est un mensonge; par elle et avec elle, riches et pauvres, patrons et ouvriers se donnent la main et se sentent forts et unis.

Cette force dans la charité animait les fondateurs de l'Union St. Joseph d'Ottawa, quand naquit cette société. Tous entendaient, ainsi que leurs zélés collaborateurs, la vérité profonde du langage inspiré: "Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seul, car alors ils tirent de l'avantage de leur société; si l'un tombe l'autre le soutient. Malheur à celui qui est seul car lorsqu'il tombera, il n'aura personne pour le relever."

En effet, Messieurs, si l'on se reporte à l'heure où parut l'Union St Joseph d'Ottawa, il faut admettre que sa naissance était providentielle. Elle s'imposait aux Canadiens-Français qu'elle avait la mission de secourir, d'encourager et de grandir au yeux du public fortuné qui les entourait.

Qui donc oserait méconnaître sa bienfaisance et son action sociale? Combien de familles l'Union St, Joseph d'Ottawa a-t-elle soustraites et comme arrachées à la misère, à l'indigence même, à leurs suites décourageantes et lamentables! Combien de larmes essuyées; que de cœurs relevés et de séparations adoucies, si toutefois le deuil et ses amertumes pouvait s'adoucir ici-bas!

Grâce à l'esprit d'initiative et de sacrifice de ces vaillants sociétaires les Canadiens-Français s'honorent aujourd'hui de soutenir les rudes assauts de la pauvreté, du malheur et de la mort.

Aussi bien, Messieurs, c'est pour nous, pour tous ceux qui ont cueilli leur héritage, c'est un devoir sacré de gratitude de nous incliner devant la mémoire de ces chèrs disparus, de ces héros de la charité, de ces frères aimés d'unne famille désormais indestructible et universelle! A ces amis lointains déjà, qu'ils soient couchés dans leur tombe, ou qu'ils en approchent blanchis, à ces nobles âmes et à ces grands cœurs nous aimerons à dire toujours: "Vous êtes nos modèles, nous serons vos imitateurs; vous êtes nos devanciers glorieux, nous suivrons vos pas sans faiblir et sans mentir à nos destinées. Vos noms nous seront doublement chers, et votre souvenir ne saurait mourir en nos cœurs.

Pour moi Messieurs simple spectateur de cette grande œuvre, mais bénéficiaire modeste de ses traditions, un seul mot traduit mon admiration et ma reconnaissance: Au nom des veuves éplorées, des orphelins innocents sur lesquels l'Union St. Josesh d'Ottawa étend la main libérale et secourable de sa Protection, au nom des invalides et des vétérans à qui elle se plait à prodiguer les derniers rayons de la vie par l'Espérance, au nom de mes compatriotes, les Canadiens-Français du Canada et de la nation entière, à qui elle présente un si superbe exemple de divine et de fraternelle Charité j'ose proclamer nn éclatant et solennel: Merci à jamais!

S. Choquette.

Ottawa, 5 Septembre 1904.

Lac aux Sables.

Nous apprenons avec plaisir que les membres de l'Union St-Joseph d'Ottawa, du Lac aux Sables, ont préparé dans les premiers jours de juillet un pique-nique au profit de leur conseil. M. Beaupré, propriétaire de moulins à scie et membre très zélé de notre société avait mis à la disposition des excursionnistes son magnifique bateau, leur permettant d'aller passer la journée de l'autre côté du lac, ou des amusements de toutes sortes furent organisés et des rafraichissements servis sur le terrain, tout le monde s'amusa à qui mieux mieux et revinrent enchantes du succès de la fête.

Les citoyens du joli petit village du Lac aux Sables avaient décorée leurs demeures et hisser les pavillons à l'occasion de se jour de réjouissances.

CONDOLEANCES.

Plantagenet, le 12 Sept. 1304.

A une assemblée des membres du Conseil No. 13 de l'Union St-Joseph tenue à la salle des réunions ordinaires, le 12 du mois courant, il fut proposé par Nelson Chénier, Damas Lafolly, Louis Parent, et autres, secondé par F. Prévost, Ad. Gauthier, Nap. Blondin, Louis Boileau et autres que, ce conseil ayant appris avec une vive douleur le décès de Cécile Chabonneau, épouse de Hégésippe Gauthier, marchand de Plantagenet et membre dévoué de notre Union, nous prenons une vive part au malheur qui vient de frapper notre dévoué frère, que cette société, amie par excellence de ceux que la mort éprouve, offre à notre frère ainsi qu'à sa famille éplorée ses plus sincères sympathies et qu'une copie de cette résolution soit transmise à H. Gauthier, notre frère, et au Prévoyant.

> D. M. VIAU, Secrétaire.

Conseil de Pembroke

Proposé par A. J. Fortier, appuyé par C. J. Lemieux et résolu que le Conseil de Pembroke a appris avec douleur la mort de Madame Lemoine épouse de notre confrère Charles Lemoine, le premier Président et l'un des fondateurs de ce Conseil.

Tous les membres désirent exprimer leur plus sincére sympathie à Mr. Lemoine à l'occasion du malheur qui le frappe et que copie de cette résolution soit publiée dans le Prévoyant.

ERRATA.

Dans le rapport du Médecin général, page 30, à la fin du 3e paragraphe du dit rapport, il faut lire 7.773.

Noms et adresses des Receveurs et Percepteurs.

- 1—Ottawa, Eugène Laframboise, 325 Dalhousie.
- 2-Hull, Henri Bélanger, 113 Albert.
- 3-Rockland, Geo. Béchard.
- 4-Mattawa, N. Fink.
- 5-Arnprior, J. D. Mallette.
- 6-Clarence Creek, M. Rochon.
- 7-L'Orignal, J. F. O. R. Millette.
- 8-Joliette, J. O. Pagé.
- 9-Crysler, Alcide St. Louis,

- 10-Embrun, O. Duford.
- 11-Hawkesbury, Alfred Ménard.
- 12-Sturgeon Falls, J. B. Nadon.
- 13-Plantagenet, D. M. Viau.
- 14-Pointe Gatineau, Oscar Poirier.
- 15-Buckingham, Dr A. Rodrigue.
- 16-Fournier, Félix Cadieux.
- 17-Papineauville, J. E. Hudon.
- 18—Notre-Dame de la Salette, Henri Lortie.
- 19-Sherbrooke, Notaire J. S. Tétreault.
- 20—Grand'Mère, J. G. Guilbault.
- 21-Pembroke, A. J. Fortier.
- 22-Lefaivre, O. Daoust.
- 23-Shawenegan Falls, J. F. Plante.
- 24—Les Piles, Joseph Levasseur.
- 25—Cornwall, T. Dextras.
- 26-Rigaud, F. Carrière.
- 27-Orléans, Léon Lachaine.
- 28-Ville-Marie, L. E. Racicot.
- 29—Québec, Albert Boulet, Hôtel des Postes.
- 30-St-Joachim, Mde Alf. St. Onge.
- 31-Stony Point, Henri Lalonde.
- 32-Vaudreuil, J. G. V. Vinet.
- 33-Ste-Marthe, J. A. Lapointe.
- 34-Alfred, Jos. Miron.
- 35-Ste-Thècle, A. Naud.
- 36-Sault Ste-Marie, P. Gagnon.
- 37—Thurso—Rév. J. Chatelain.
- 38-Valleyfield, Désiré Pilon.
- 39-Maniwaki, E. S. Gauthier.
- 40—Montréal, W. Gervais, Hotel Riendeau, Place Jacques Cartier.
- 41-Belle-Rivière, Jos. Benoit.
- 42—Coteau Station, Oscar Leroux.
- 43-Lambton, P. Morel.
- 44-St-Ephrem, Beauce, C. E. Pagé.
- 45-Coaticook, A. E. Guay.
- 46-Saint-Romain, J. F. Moore.
- 47—St-Gabriel de Rimouski, Mde Delima Desrosiers.
- 48-Pont Chateau, J. A. Bourbonnais.
- 49—St-Isidore de Prescott, P. Thibault.
- 50-Janeville, Jos. Durocher.
- 51-Ripon, J. E. Landriault.

- 52-St-Sébastien, Bruno Bernier.
- 53-Adstock, Mde Mathilda Nadeau.
- 54-Montmagny, H. Michon.
- 55-St-Evariste, Maj. Bolduc.
- 56-Lac aux Sables, Bruno Charest.
- 57-St-Benoit Labre, Ernest Mathieu.
- 58-St-Honoré, Jos. Genest.
- 59-Ste-Anne de Prescott, Gilbert Roy.
- 60-St-Samuel, Dr P. Vandandaigne.
- 61-St-Alexis des Monts, Jas. Turner.
- 62-St-Hermas, Félix Daoust.
- 63-Gracefield, P. St-Jacques.
- 64-St-Jean des Chaillons, Eug. Audet
- 65-St-Victor, Beauce, Art. Veilleux.
- 66—St-Martin (Bolduc, P.O.), Thos. Maheux.
- 67 Ste-Philomène Des Chaillons, Achille Roy.
- 68—Casselman, Alex. Pilon.
- 69-St-Côme, Beauce, Nap. Dumas.
- 70—St-Jean-Baptiste, Montréal, Dr J. A. Duhamel, coins Marie Anne et St Denis.
- 71-Saint Ours, J. M. Richard.
- 72-Grenville, F. Maheux.
- 73-St-Casimir, J. E. Douville.
- 74—Lachute Mills, Henri Tessier
- 75—Saint-Romuald, Isaïe Morency.
- 76-Curran, A. Montpelier.
- 77—Chicoutimi, W. Desmarais.
- 78—Baie Shawenegan, J. E. Dessurault.
- 79-Ile-aux-Noix-Henri Hébert.
- 80-Bromptonville, Dr J. A. Allard.
- 81—Ste-Sophie de Lévrard, Dr Chas. B. Biron.
- 82—Saint-Pierre-les-Becquets, J. A. Beauchêne.
- 83-Ste-Croix, Gus. Blouin.
- 84-St-Agapit, Nazaire Couture.
- 85-St-Eugène, J. A. A. Raizenne.
- 86—Ste Martine, Beauce, George Garand.
- 87-Chaudière Jct., J. C. C. Morin,
- 88-Chelmsford, Ant. Cayer.

- 89-Louiseville, Dr O. E. Milot.
- 90-St-Paulin, Notaire J. Foisy.
- 91-St-Tite, D. Rouleau.
- 92-Luskville, T. Darcy DesBiens.
- 93-Batiscan Dr E. Ferron.
- 94—St-Jean de Matha, Docteur Edgar Turgeon.
- 95-St-Sévérin, Lazare Bordeleau.
- 96-Verner, N. Labrosse.
- 97-Blind River, Ant. Courchaine.
- 98-Massey, J. L. Cuillièrier.
- 99—St-Boniface de Shawenegan, Honorat Lacerte.
- 100—St-Philippe Argenteuil, Flavien Giraldo.
- 101-Sorel-Louis Lacouture.
- 102-Les Cèdres, Jos. Trottier.
- 103-St-André Avelin, H. Lacasse.
- 104—Eastman's Springs, F. Sincennes
- 105—Coteau Landing, Jos. Aumais.
- 106—St-Stanislas, Mlle Nativité Boisvert.
- 107—Ile du Calumet, Ed. Ouellette.
- 108-Montmorency, Jean Mathieu.
- 109-Chéneville, J. H. Chevrier.
- 110-Tecumseh, Alphonse Girard.
- 111—St-Polycarpe, Dr E. E. Bourbonnais.
- Postale 322.
- 113-Kamouraska, C. T. Dugal
- 114—The Brook, Jos. Ménard.
- Postale No. 283.
- I16—Saint-Gabriel de Brandon, Louis Jacques.
- 117 Moose Creek, T. Gagnon.
- 118—Ste-Anne de la Pocatière, Chs Hudon dit Beaulieu.
- 119-Sarsfield, H. Belisle.
- 120-Parisville, Emilien Paris.
- 121—Rivière Blanche, Melle Marie L. Parent.
- 122-Montebello, Dr M. Bélanger.
- 123-Ancienne Lorette, Alex. Hamel.

124-Perkins Mills, Rev. P.N. Rouillard

125—St-Edouard de Lotbinière, A. Coulombe.

126-Glen Robertson, Palma Goulet.

127-Ste-Flore, J. H. Desaulniers.

128-L'Islet, Dr L. M. Moreau.

129-St-Ambroise,

130-Daveluyville, J. L. Laplante.

131—St-Philippe de Néry, Alphonse Pelletier.

132—St-Paschal, Notaire A. G. Ouellette.

133-Staples, Alcide Masse.

134-St-Ubald, Camille Gagnon.

135-Trois-Rivières, Frs. Guilbault.

136-Ottawa East, Claude Claude.

137—Ste-Angèle de Laval, Jos. Boisvert.

138-Pont Rouge, Ls. Geo. Bussières.

139-St-Pacôme, Thos. Lévesque.

140 - Angers, Honoré Bertrand.

141 - St-Charles, J. E. Dignard.

142—Lauzon,

143—Saint-Roch des Aulnaies, A. P. Marier.

144 - St-Adelphe, Dr Geo. Bigué.

145-Nicolet, Edouard Chatillon.

146-Hintonburg, Dolphis Raymond.

147-St-Léon, A. B. Plourde.

148-Tétreauville, Isaïe Daoust.

149-St-Narcisse, Willie Garceau.

150-Ste-Louise, Alcide Boucher.

151-St-Onésime, Gabelus Thiboutôt.

152-Mont Carmel, Maxime Sirois.

153 - St-Alexandre, Ovide Bérubé.

154-St-Rédempteur, Maurice Lagacé.

155-Bonfield, J. W. Pigeon.

156-Leclercville, H. S. Parrot.

157-Price Village, Herm. Fortin.

158 - St-Jérôme, Mde M. Valiquette.

159-Ste-Foye, Ulric L'Heureux.

160 -Saint-Laurent d'Orléans, Pierre Bouffard.

161-St-Alban, Elz. Voizard, M. D.

162 - Wendover, J. S. Lanthien.

163—St-Marc des Carrières (Châteauvert), Louis A. Martel.

164-St-Thuribe, Honoré Chevalier.

165-Vincennes, Maurice Rhéaume.

165 - St-Jean Port Joly, Hector Deschesnes.

167-Ste-Rose de Lima, Dr E. V. Désy

163-Rapide de l'Orignal, O. Godard, M. D.

169-N.-D. du Laus, J. Roger.

170-St-Didace, Dr J. E. Paquin.

171 -Masham,

172-St-Barnabé, A. A. Gélinas, N.P.

173 - Cyrville, Jos. Beæudoin.

174-Penetanguishene, Alf. Lauriot.

175-Chute à Blondeau, J. H. Chevrier

176-Victoria Harbour, Félix Labatte.

177-Terrebonne, Dr F. Lec'erc.

178 - St-Gabriel de Strattord, E. Campeau.

179-St-Etienne des Grès, Onésime Bellemare.

180-Dover South, Rév. J. E. Courtois

181-Masson, Dr. H. Viau.

182-Zacharie, Abraham Poulin.

183-St-Prosper, Rév. J. E. Hudon.

184-Lotbinière,

185-Val des Bois, Jos. Côté.

186—Ste-Anne de Bellevue, J. Alfred Watier.

187—L'Annonciation, J. E. Emond.

188-Ste-Adèle, J. B. A. Trudel.

189 - Deschambault, Mde G. Dufresne

190-Tilbury, Notaire J. A. Tremblay.

191-St-Jovite, Notaire P. A. Barrette

1)2 — Saint-Georges, Beauce, J. J. Lavoie, N.P.

193-Blezard Valley, F. Larocque.

194 - Lac Tortue, E. L'Heureux.

195 - Berthierville, Dr J. O. Gadoury.

156 - Grondines, Dr E. Archambault.

197 - St-François, Beauce, God. Lachance.

193-St-Pierre, Kent, Pierre Simard.

199 - St-Flavien, Dolphis Houde.

200-Plessisville, Mlle A. Savoie.

201-Aylmer, N. Mathé.

202-Victoriaville, Mlle B. Beaudet.

203—St-J.-Bte Ottawa, Ant. Paquette, 21 Poplar.

204—Labelle, Wm. Moranville.

205-Cedar Hall, D. Pelletier.

206-Mulock, E. L. Roy.

207—Arthabaskaville, Not. F. X. Lemieux.

208-Stanfold, Mde A. Duchesneau.

209-Warwick, Mde M. A. Normand.

210-Lamartine, J. E. Déchesne.

211-North Bay, J. B. Blanchet.

212—Ste. Julie, Somerset, Mde. Dr. Roger.

213-Nominingne, J. A. R. Lalande.

214-St. Apollinaire, J. A. Gingras.

215-Greeces Point, F. X. Desforges.

216—St. Chas. de Caplan, Rév J. Dechamplain.

217-Bouchette, Jos. A. Mathieu.

218-Almaville, Chas. Gauvin.

219-St. Joseph, Beauce, Louis Girard.

220—Ste. Anne, Chicoutimi, Phydime Gauthier.

221 - Ste. Agathe.

222—Beauce Junction, G. Pomerleau.

223-St. Frédérick, Beauce, Jean Roy

224—Vankleek Hill, E. Z. Labrosse.

225-Rimouski, Quai, Thos. Pinault.

226—Ste. Marie, Beauce, Achille Lemieux.

227—St. Anselme,

228—St. Frs.-Xavier, Bromptom, Rév M. Bellemare.

229—St. Cyrille, L'Islet, Philomon Kirouack.

230 - St. Rémi, Napierville, Joséphat Faubert.

231-Napierville, Mde. E. H. Messier,

232—N.-D. de la Paix, Rév. D. D. Béhanger.

233-Fort William, Denis Charlebois.

234-Plaisance, Julien Breault.

235-Pointe du Lac.

236-Iberville, Hector Phaneuf.

237-St. Gilles, Nazaire Demers.

238-Keewatin, Arsène Leullier.

239-Rivière Ouelle, Alfred Lebrun.

240—St. Jean, Mde. Hortense d'Orsonnens.

241-St. Pamphile, George Cloutier.

242-Ste. Perpétue, Jos Dubé.

243-N.-D. du Pont Main, Melle Anna Bondu.

244—Saint Jean Chrysostome, Adélard Lamontagne.

245-St-Rosaire, Ernest Verret.

246—Portneuf.

247-Ste. Agnès, Mégantic, A. E. Lebel

248-Eleuthère, Polydore Langlois.

249--St. Pierre, Wakefield, Rev. A. Barrette.

250-Lyster Station, Dr. J. A. Boisvert

251—St. Germain de Grantham, Dr. Larue.

252-N D. du Lac, Ant. Landry.

253—St. Cyrille de Drummond, Louis Bilodeau.

254—Saint Léonard d'Aston, Elz. Bélanger,

255—St. Mathias de Cabano, Arsène Gagné.

256—Ste. Cécile de Whetton, Godfroy Beaudoin

257 - Cacouna, Mde M. Sirois.

258-Pierreville, H. L. Shoner.

259-St. Camille,

MARIAGE.

Il nous fait plaisir d'annoncer le prochain mariage de M. Lauréat Dolbec de Québec et membre de l'Union St-Joseph de d'Ottawa pour le 3 d'Octobre prochain avec Melle Amanda Talbot de St-Roch de Québec.

REMERCIEMENTS.

Ottawa, 26 Sept. 1904.

M. O. Durocher,
Président Général,
L'Union St-Joseph d'Ottawa.

Monsieur,

Je viens aujourd'hui remercier votre belle société des bénéfices que j'ai retirés pendant six semaines de maladie. Je ne puis que remercier et encourager l'Union St-Joseph de la bonté avec laquelle elle remplit ses obligations à l'égard de ses membres.

Bien à vous,

ZOTIQUE DENIS.

St Casimir, 22 août 190 j.

M. O. Durocher,
Président général,
Union St-Joseph d'Ottawa.

Cher Monsieur,

Je viens aujourd'hui remercier votre belle société de m'avoir envoyé \$65.00. Je ne puis qu'encourager hautement l'Union St Joseph d'Ottawa qui remplit si bien ses obligations à l'égard de ses membres.

Veuillez agréer l'expression de ma reconnaissance la plus sincère pour le fidèle paiement de ses bénéfices en particulier pour la promptitude que vous avez mise à me remettre cet argent.

En me proposant de recommander votre belle société de toutes mes forces, et en vous offrant de nouveau mes meilleurs remerciements, je demeure

M. le Président,

Votre tout dévoué, Bruno Tessier. Ste-Anne de Prescott,

Août 29 1904.

M. O. Durocher,
Président Général,
Union St Joseph d'Ottawa.
Cher Monsieur.

Permettez-moi de vous offrir mes sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle la société Saint-Joseph m'a payé la somme de \$450 piastres pour bénéfices de la mort de ma fille Marie-Anne Gravel. Il y avait un an quelle était assurée pour le montant de \$750 et j'ai accepté 60 pour cent comptant.

Je ne saurais trop encourager ceux qui n'ont pas l'avantage d'appartenir à cette belle société de faire tout leur possible pour s'y enrôler au plus tôt.

> Votre tout dévoué, Napoléon Gravel.

Penetang Sept. 2 1904

M. O. Durocher,

Président Général, Union St-Joseph d'Ottawa.

Cher Monsieur,

Je viens accuser réception des bénéficer de l'Union St-Joseph d'Ottawa, à l'occasion de la mort de mon fils.

Veuillez agréer l'expression de ma reconnaissance la plus sincère pour le fidèle paiement de ces bénéfices, en particulier pour la promptitude que vous avez mise à me remettre cet argent-là somme de \$115 pour frais funéraire en me proposant de recommander votre belle Société de toutes mes forces et en vous offrant de nouveau mes meilleurs remerciements, je demeure M. le Président, votre tout dévouée.

DAME LUCILE BEAUSOLEIL.

Pointe, Gatineau août 8 1904.

M. O. Durocher,
Président Général,
L'Union St-Joseph d'Ottawa.
Cher Monsieur,

Voulez-vous avoir la bonté de mettre dans le nouveau Provoyant que Monsieur Joseph Galipeau remercie la société des bénéfices en ma'adie qu'il a reçus et ainsi Zelpha Bigras remercie la société St Joseph de la Pointe Gatineau des bénéfices qu'il a reçus Zelpha Bigras, de la somme de \$3.55 cents et Joseph Galipeau de la somme \$2.13.

Je suis,

Joseph Charron, Secrétaire.

St Octave Métis, 20 août 1904.

M. O. Durocher,
Président Général,
Union St-Joseph d'Ottawa.
Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous remercier ainsi que l'Exécutif pour les bénéfices en maladie que j'ai retirés pendant dix semaines. Je dois dire que c'est dans le malheur comme je le suis depuis bientôt trois mois étant incapable de travailler et jouissant des bénéfices de la sociétés que je puis apprécier les avantages d'apartenir à l'Union St-Joseph. Mais malgré tout mon malheur. Je suis heureux de voir mon épouse à l'abri du drapeau de l'Union St Joseph. Jamais personne ne peut désirer de s'euroler dans une meilleure société, car tout est fait avec toute la promptitude possible. Veuillez croire votre tout dévoué serviteur.

ETIENNE PARADIS, FILS.

Hull, 13 août 1904.

M. O. Durocher,
Président Général,
Union St-Joseph d'Ottawa.

Monsieur,

Je tiens à vous témoigner ma vive gratitude, et de vous remercier bien sincèrement pour le chèque de \$75.00 que j'ai reçu de vous une semaine après réclamation faite.

Permettez-moi de vous remercier sincèrement pour la promptitude avec laquelle votre belle société Canadienne-française, L'Union St Joseph d'Ottawa m'a payé pour le décès de mon épouse Augustine Gareau.

Je ne saurais trop encourager tout Canadiens-français à faire partie de votre belle société, car c'est dans des circonstances aussi pénibles qu'il fait bon de sentir la sympathie de ceux qui forment avec nous une grande confraternité.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant et dévoué confrère.

Jos. Reinhardt.

St Hermas, 10 août 1904.

M. O. Durocher,

Président Général,

Union St-Joseph d'Ottawa. Monsieur,

Veuillez m'excusez du retard que je vous ai fait à propos du chèque envoyé à moi pour décès d'épouse de M. Gilbert Gagnon, Née Victoria Ladouceur. J'ai fait remise du chèque à qui de droit et Monsieur Gagnon me prie de vous remercier bien cordialement pour la prompte exactitude dansinos payments.

S'il vous plait inseré dans le prochain Prévoyant. En m'excusant du retard,

Je demeure votre dévoué,

JOSEPH LACASSE,

Secrétaire.

Bécancour, 27 août 1904.

M. O. Durocher,
Président Général,
Union St-Joseph d'Ottawa.

Permettez-moi de venir vous remercier de la promptitude avec laquelle la société St-Joseph a voulu me faire remise de la somme de \$14.29 pour bénéfices en maladie. Je m'efforcerai de travailler en encourageant mes amis a venir se joindre à nous. Je ne saurais trop encourager les jeunes gens d'appartenir à l'Union St-Joseph, c'est une des plus belles sociétés je conseillerais à toute personne d'en faire partie. C'est l'Union qui mérite le plus d'éloges.

Je demeure avec reconnaissance, Votre dévoué confrère. JOSEPH DEMERS.

NAISSANCES.

THIBAULT.—Curran, le 5 août 1904, l'épouse de C. J. Thibault visiteur de malades, Conseil No. 76, un fils, qui à reçu au baptême les prénoms de loseph-Josephat-Wilfrid.

Parrain et marraine M. Alfred Thibault et sa dame.

LEMIEUX.—Le 12 août dernier, à Ottawa, l'épouse de Mr. J. M. Lemieux, une fille, qui a reçu au baptême les noms Marie-Elise-Dorilda.

Parrain et marraine M. et Mme F. X. Talbot.

MILLETTE. — Jeudi le 1 sept. 1904, à l'Orignal l'épouse de Mr. J. F. O. R. Millette, receveur, un fils, qui a reçu au baptême les prénoms de Jean-George.

Parrain et marraine M. et Mme Félix Millette

LEVASSEUR.—Jeudi le 18 août 1904, à St-Jacques des Pêles l'épouse de Jos. Levasseur, percepteur, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Lucien-Raoul.

Parrain et marraine M. et Mme Ernest Côté, visiteur, oncle et tante de l'enfant.

La Caisse Donairière C.

Classe ordinaire.

Les Caisses Douairière Cet de Secours D, réunies

Classe ordinaire.

Bénéfices auxque	\$ c.	\$ c. \$ c. \$ c.	\$ c.	\$ c.	و ا
(Quelque soit le mo	\$2,000	\$500. \$1,000 \$1,500 \$2,000	\$1,000	\$500.	Age
HONORAIRES D'A	es.	Contributions mensuelles.	tions n	ontribu	0
		CE.	ASSURANCE.	A	

ntant de la police). DMISSION, \$3.00

En maladie: teur de Police des Caisses C et D ls a droit un por-

nes par année. \$5.00 par semaine pendant 15 semai-

Au décès de l'épouse,

\$75.00.

En Invalidité:

année pendant 20 ans, sans intérêt, et cessation de toute contribution. 1/2 de la police comptant ou 1/2 par

20

A 70 ans:

10 00

dant 12 ans et cessation de toute contribution. 10 de la police chaque année pen-

Au décès:

et à 70 ans. pas prévalu des bénéfices en invalidité due, pourvu que le membre ne se soit Le montant de la police ou la balance

nistration. Note.—Il n'y a aucun frais d'admi--:000:-

Avec une Bonne Education

Les chances sont de dix contre une en votre faveur

L'Institution connue sous le nom de



Est l'Ecole ou vous pouvez avoir l'enseignement nécessaire.

Le Nombre d'Etudiants est de 300

Ce qui démontre l'appréciation de l'ouvrage de ce collège par le public. Comme la plupart des gradués de ce collège reçoivent invariablement de bonne position, cela indique aussi la confiance que les hommes d'affaires ont dans ce collège.

Ecrivez pour le Catalogue. Rentré en aucun temps.

W. E. Gowling, - - Principal

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES.

OTTAWA PRINTING CO.

RUE MOSGROVE, OTTAWA.